JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

N° 671



SOMMAIRE

* Avis d'appel à concurrence
(Page 2)

* Procès Verbal d'ouverture
(Page 35)

* Procès verbal d'attribution - Résultats d'évaluation
(Page 42)

* Avis d'attribution définitive
(Page 56)

* Autres
(Page 63)

* Addendum
(Page 65)

Parution du 03 septembre 2026

REPUBLIQUE DU BENIN



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mr Aristide A. EDAH SOHOU.-

Le Directeur National du Contrôle

DNC DIRECTION NATIONALE DU CONTRÔLE

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Rubrique

Avis d'appel à concurrence

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE ZONE ABOMEY-CALAVI/SÔ-AVA

Objet : Acquisition des produits d'entretien, des produits lessiviels, des produits de désinfection et de stérilisation au profit du CHU-Z AC/SA en 2 lots par accord cadre biennal à bons de commande

Référence SIGMAP : F_CHUZ-AB_117367

Avis n° : ...002.../***2026/MS/CHU-Z AC/SA/PRMP/SP-PRMP/SA du*** ...1er/09/2026

Identification de la procédure : Appel d'offres Ouvert National

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Centre Hospitalier Universitaire de Zone Abomey-Calavi/Sô-Ava, publié sur le portail web des marchés (www.marches-publics.bj) **le 10 Juillet 2026 (version 2).**

2. Le Centre Hospitalier Universitaire de Zone Abomey-Calavi/Sô-Ava dans le cadre de l'exécution de ses budgets, gestion 2026, 2027 et 2028, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition des produits d'entretien, des produits lessiviels, des produits de désinfection et de stérilisation au profit du CHU-Z AC/SA en 2 lots par accord cadre biennal à bons de commande.**

3. Le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de Zone Abomey-Calavi/Sô-Ava sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les marchés de produits d'entretien, de produits lessiviels et de produits de désinfection et de stérilisation.

   Le présent dossier d'appel d'offres est constitué de **deux (02) lots** repartis ainsi qu'il suit :

   Lot 1 : Acquisition des produits d'entretien et des produits lessiviels ;

   Montant prévisionnel du lot 1 : **29 800 990 Hors Taxes**

   Lot 2 : Acquisition des produits de désinfection et de stérilisation ;

   Montant prévisionnel du lot 2 : **47 966 102 Hors Taxes**

REPUBLIQUE DU BENIN
Ministère de la Santé
CHUZ - AS
Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)
BON A LANCER

NB : - les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou les deux (02) lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

- un candidat peut soumissionner à un ou les deux (02) lots et peut en être attributaire dès lors qu'il répond aux critères de qualification distinctement pour chacun des lots.

Pour être attributaire de plus d'un lot, le candidat doit :

- ***proposer un moyen en personnel différent d'un lot à un autre ;***
- ***fournir une capacité financière par lot ;***
- ***fournir une attestation d'assurance de risque professionnel par lot ;***
- ***avoir un chiffre d'affaires dont le montant couvre le cumul des montants des lots ;***
- ***savoir que les preuves des marchés similaires fournies ne seront pas prises en compte plus d'une fois.***

4. La participation à cet appel d'offres ouvert national telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert national et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Centre Hospitalier Universitaire de Zone Abomey-Calavi/Sô-Ava, e-mail : erickoussemou@yahoo.fr et prendre connaissance des documents du dossier d'appel d'offres ouvert national au Secrétariat Permanent de la PRMP sis au *Centre Hospitalier Universitaire de Zone Abomey-Calavi Sô/Ava*, **(logé derrière le bloc administratif dans le bus en stationnement) Quartier Arconville Calavi,** Tel : 01 60 30 49 99 de 8 heures 00 mn à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 mn à 17 heures 30 minutes, heures locales (GMT+1) ;

6. Le présent dossier d'appel d'offres aboutira à la conclusion de deux accords-cadres de deux (02) ans non renouvelables chacun qui seront mis en œuvre à travers l'émission de bons de commande par semestre, soit deux (02) fois dans l'année. Le délai d'exécution sera indiqué dans chaque bon de commande.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

REPUBLIQUE DU BENIN
Ministère de la Santé
CHUZ - AS
Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)
BON A LANCER

a) **Pour les anciennes entreprises :**

Exigences techniques et expérience :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de la livraison des produits d'entretien pour le lot 1 et de celui de la livraison des produits de désinfection et/ ou de stérilisation pour le lot 2 justifié par l'inscription dans le registre de commerce ou les statuts ;
- avoir exécuté au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) ainsi que de l'année en cours, au moins **deux (02) marchés similaires** de montant **hors taxe** au moins égal à :

  - **quatorze millions neuf cent mille quatre cent quatre-vingt-quinze (14 900 495) Francs CFA** pour le **lot 1 ;**
  - **vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-trois mille cinquante et un (23 983 051) Francs CFA** pour le **lot 2 ;**

justifié chacun par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, pages portant le montant et page de signature en copies simples) ou par des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

NB : On entend par marché similaire, le marché relatif à la livraison de produits d'entretien pour le lot 1 et de produits de désinfection et/ ou de stérilisation pour le lot 2 de montant hors taxes au moins égal à celui fixé ci-dessus par lot.

Exigences financières :

- avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) de montant **hors taxe** au moins égal à : **vingt-neuf millions huit cent mille neuf cent quatre-vingt-dix (29 800 990) Francs CFA** pour le **lot 1 et de quarante-sept millions neuf cent soixante-six mille cent deux (47 966 102) Francs** FCFA pour le **lot 2 ;** justifiés par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.

OU

REPUBLIQUE DU BENIN
Ministère de la Santé
CHUZ - AS
Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)
BON A LANCER

- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de : **deux millions quatre cent quatre-vingt-trois mille quatre cent seize (2 483 416) Francs CFA pour le lot 1 et de trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille cent soixante-quinze (3 997 175) Francs CFA pour le lot 2 ;** justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.
    - **NB** : Les exigences concernant le chiffre d'affaires moyen annuel et l'existence de liquidités ou ligne de crédit ne sont pas cumulatives.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence :
Exigences technique et expérience :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de la livraison des produits d'entretien pour le lot 1 et de celui de la livraison des produits de désinfection et/ ou de stérilisation pour le lot 2 justifié par l'inscription dans le registre de commerce ou les statuts ;
- disposer d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués dans la sous-section C *« Critères d'évaluation et qualification »*

Exigences financières :

- produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois années d'existence produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A3-2;
- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de : **deux millions quatre cent quatre-vingt-trois mille quatre cent seize (2 483 416) Francs CFA pour le lot 1 et de trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille cent soixante-quinze (3 997 175) Francs CFA pour le lot 2 ;** justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

Et

- Produire une attestation d'assurance couvrant les risques professionnels portant l'objet du marché et en cours de validité de montant à hauteur de : **Trente-deux millions sept cent quatre-vingt et un mille quatre-vingt-neuf (32 781 089) Francs CFA pour le lot 1 et de**

REPUBLIQUE DU BENIN
Ministère de la Santé
CHUZ - AS
Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)
BON A LANCER

Cinquante-deux millions sept cent soixante-deux mille sept cent douze (52 762 712) Francs CFA pour le lot 2 ;

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 1er/09/2026. Le dossier d'appel d'offres ouvert national en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la PRMP sis au CHU-Z AC/SA (logé derrière le bloc administratif dans le bus en stationnement) Tel : 01 60 30 49 99 Abomey-Calavi République du Bénin**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par messagerie. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

   Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres rédigées en langue française, doivent être contenues dans une **unique enveloppe extérieure** contenant **deux enveloppes intérieures** à savoir :

   - une enveloppe intérieure portant la mention « **ORIGINAL** » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre ainsi que la clé USB comportant la version électronique scannée en PDF de l'original de l'offre ;
   - Une enveloppe intérieure portant la mention « **COPIE** » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre.

L'unique enveloppe extérieure contenant les deux enveloppes intérieures comme indiqué ci-dessus doit être déposée à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la PRMP sis au *Centre Hospitalier Universitaire de Zone Abomey-Calavi/ Sô-Ava*, **(logé derrière le bloc administratif dans le bus en stationnement) Quartier Arconville Calavi** au plus tard le 30/09/2026 à 10h00 (heure locale) GMT+1. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : La présentation des offres doit aussi tenir compte des dispositions de la clause 22 des Instructions aux Candidats et des précisions apportées à ladite clause dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres.

REPUBLIQUE DU BENIN
Ministère de la Santé
CHUZ - AS
Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)
BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats présents ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion du Centre Hospitalier Universitaire de Zone Abomey-Calavi/Sô-Ava, le ….30/09/2026 …… à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
    - ✓ **deux cent quatre-vingt-dix-huit mille dix (298 010) Francs CFA** pour le **lot 1 ;**
    - ✓ **quatre cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante et un (479 661) Francs CFA** pour le **lot 2 ;**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres (sur production de l'**Attestation d'Identification du Statut de la MPME** conformément aux dispositions du 2ième alinéa de l'article 10 de la loi n°2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin pour être admis à produire la lettre de déclaration de garantie conformément aux dispositions des articles 68 et 92 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin).

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

NB : Les prestataires devront se conformer à la nouvelle présentation des offres exigée par **L'ARMP dans sa circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA DU 12 DECEMBRE 2024 PORTANT CLARIFICATION DES MODALITES DE PRESENTATION DES PLIS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EN REPUBLIQUE DU BENIN**

Abomey-Calavi, le 1er/09/2026

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE ZONE AB-CALAVI/SO-AVA MINISTERE DE LA SANTE
Personne Responsable des Marchés Publics

REPUBLIQUE DU BENIN
Ministère de la Santé
CHUZ - AS
Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)
BON A LANCER

Abado G. Éric KOUSSEMOU
La Personne Responsable des Marchés Publics

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité Contractante : Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A)

Objet : Sélection d'un prestataire pour la réalisation de forages au profit des acquéreurs des kits d'irrigation (accord-cadre annuel à bon de commande) (RELANCE).

Référence SIGMAP : T_SoNaMA_115037 (Plan de Passation des Marchés de la SoNaMA S.A version n°01 du 05 Février 2026).

Avis d'appel d'offres N° : ...17...../MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP du ..02/09/2026

IDENTIFICATION DE LA PROCEDURE : Appel d'Offres Ouvert National N°T_SoNaMA_115037 du 05 Février 2026 relatif à la sélection d'un prestataire pour la réalisation de forages au profit des acquéreurs des kits d'irrigation (accord-cadre annuel à bon de commande) (RELANCE)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) version n°01 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 05 février 2026.
2. La Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer le Programme National de Développement de l'Irrigation (PNDIrr) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la **sélection d'un prestataire pour la réalisation de forages au profit des acquéreurs des kits d'irrigation (accord-cadre annuel à bon de commande).**
3. La Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **réalisation de prospections géophysiques et de forages positifs d'un débit minimum de 1,5m³/h destinés à l'alimentation en eau des kits d'irrigation à installer au profit des producteurs sur l'ensemble du territoire national** en lot unique.

   Aucune variante ne pourra pas être prise en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises :

- **Capacité technique et expériences :**

Le candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Être une entreprise de forage professionnelle justifiée par le registre du commerce et du crédit mobilier ou les statuts ;

- Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et l'année en cours, au moins deux (02) marchés similaires de réalisation de forage avec un débit minimum de 2,5 m^3/h dont le montant cumulé est égal au moins à **deux cent cinquante-quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (254.237.288) francs CFA Hors Taxes**. Les soumissionnaires devront joindre à leurs offres les attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- Fournir le formulaire de renseignements sur le candidat.
- Disposer du personnel clé dont les qualifications et les expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 « personnel » de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification.
- Disposer du matériel nécessaire conformes à celles indiquées au point 6 « matériel » de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification pour la réalisation satisfaisante des travaux ;
- Disposer d'un agrément pour l'exercice de l'activité de forage au Bénin délivré par le Ministère de l'Eau et des Mines de la République du Bénin, en cours de validité conformément à l'arrêté n°104/MEEM/DC/SGM/CTJ/DGEAU/SA/094SGG25 du 25 juin 2025 portant conditions et modalités d'exercice de l'activité de forage d'eau.

SONAMA
BON A LANCER

- **Capacité financière :**

Le candidat doit fournir les preuves écrites qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- La présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) portant la mention de la Direction Générale des Impôts (DGI) et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés (OECCA) du Bénin ;

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (42.372.881)** francs CFA prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habileté agrée en République du Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel à concurrence ;

  ou

  Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), un chiffre d'affaires moyen d'au moins de **deux cent cinquante-quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (254.237.288)** francs CFA. Le chiffre d'affaires annuel moyen doit être justifié par les états financiers demandés à l'Annexe A-3-2, point 1 selon le format recommandé et accompagnés du formulaire FIN-3.2.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents produits par le soumissionnaire dans son offre. L'inexactitude des mentions relatives aux capacités techniques et financières ou aux pièces demandées ou leur fausseté est sanctionnée par le rejet de l'offre, sans préjudice des sanctions prévues par les dispositions de de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

b) Pour les entreprises naissantes :

- **Capacité technique et expériences :**

Le candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Être une entreprise de forage professionnelle justifiée par le registre du commerce et du crédit mobilier ou les statuts ;
- Fournir le formulaire de renseignements sur le candidat ;
- Disposer du personnel clé dont les qualifications et les expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 « personnel » de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer du matériel nécessaire conformes à celles indiquées au point 6 « matériel » de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification pour la réalisation satisfaisante des travaux ;

- Disposer d'un agrément pour l'exercice de l'activité de forage au Bénin délivré par le Ministère de l'Eau et des Mines de la République du Bénin, en cours de validité conformément à l'arrêté n°104/MEEM/DC/SGM/CTJ/DGEAU/SA/094SGG25 du 25 juin 2025 portant conditions et modalités d'exercice de l'activité de forage d'eau.

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
BON A LANCER

- **Capacité financière**

Le candidat doit fournir les preuves écrites qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise ainsi que les états financiers de leurs années d'existence pour les entreprises naissantes et celles qui ont moins de trois (03) années d'existence, conformément à la forme prescrite à l'Annexe A-3-2, point 1 ;

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit à hauteur de **quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (42.372.881)** francs CFA prouvé par une attestation de banque, un organisme financier habileté agrée en République du Bénin. Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel à concurrence ;

- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels d'une valeur en francs CFA de **deux cent soixante-dix-neuf millions six cent soixante-et-un mille dix-sept (279.661.017).** L'attestation devra porter l'objet du marché.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents produits par le soumissionnaire dans son offre. L'inexactitude des mentions relatives aux capacités techniques et financières ou aux pièces demandées ou leur fausseté est sanctionnée par le rejet de l'offre, sans préjudice des sanctions prévues par les dispositions de de l'article 123 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. L'accord-cadre sera mis en œuvre par l'émission de bons de commande sur une période globale de douze (12) mois. Le délai d'exécution de chaque bon de commande sera fixé par l'Autorité contractante en fonction de l'importance des prestations à réaliser et sera précisé dans le bon de commande correspondant.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel

d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA S.A) ; Email : secretariat.prmp@sonama.bj en copie henri.goudjinou@sonama.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A sis à Ouidah à 1,500 km du poste de péage en venant de Cotonou, au 1er étage du bâtiment administratif , 3ème bureau à droite, , Tél : 01 56 98 24 60, les jours ouvrables de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes, « heure locale (GMT+1) ».

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P)
BON A LANCER

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 04/09/2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A à Ouidah, au 1er étage du bâtiment administratif, 3ème bureau à droite à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou, les jours ouvrables de 08 heures 00 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minutes à 17 heures 30 minutes, Tél : 01 56 98 24 60. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.
   Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.
   NB : Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits rigoureusement sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leurs offres.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat permanent des marchés publics de la SoNaMA S.A à Ouidah, au 1er étage du bâtiment administratif, 3ème bureau à droite à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou au plus tard le 25/09/2026 à 10 heures précises. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui

ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

NB :

- **La présentation des offres devra se conformer aux prescriptions de la circulaire n° 2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin. L'offre technique et l'offre financière devront être présentées en deux (02) documents distincts et non en un document unique séparé par un intercalaire que ce soit l'original ou la copie ;**
- **La clé USB du soumissionnaire devra comporter quatre (04) fichiers à savoir :**
  - **L'offre technique ;**
  - **L'offre financière ;**
  - **La garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie ;**
  - **Le formulaire de renseignements relatifs à la candidature et ses annexes.**

SoNaMA
Société Nationale de Mécanisation Agricole
CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
(C. C. M. P.)
BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la SoNaMA S.A à Ouidah à 1,500 kilomètres du poste de péage de Ahozon en venant de Cotonou le** 25/09/**2026 à 10 heures 30 minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **deux millions cinq cent quarante-deux mille trois cent soixante-quinze (2.542.375) francs CFA.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres. **Le statut de la micro, petite et moyenne entreprise sera prouvé par la fourniture d'une attestation d'identification comme telle, délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME). La non-production de cette attestation entraîne le rejet de l'offre.**
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Ouidah, le 02/09/2026

GOUDJINOU Kouessi Henri
La Personne Responsable des Marchés Publics de la SoNaMA S.A.

Nom de l'autorité contractante : Commune de Tanguiéta

Objet : Construction d'un logement pour la sage-femme de Taïacou au centre de santé de l'arrondissement de Taïacou plus achèvement de la clôture plus bloc de latrines plus incinérateur plus installation solaire plus transformation du FPM en PEA et construction de la clôture du centre de santé de Tanongou plus installation solaire

Référence SIGMAP : T_DT_125796

AVIS N° : 028/04-26/MT/PRMP/SP-MP du 03/09/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de *la* commune de Tanguiéta publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 05 août 2026.

2. La commune de Tanguiéta a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget gestion 2026 a bénéficié des fonds *du* guichet Sahel, afin de financer les projets socio-communautaires, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché « Construction d'un logement pour la sage-femme de Taïacou au centre de santé de l'arrondissement de Taïacou plus achèvement de la clôture plus bloc de latrines plus incinérateur plus installation solaire plus transformation du FPM en PEA et construction de la clôture du centre de santé de Tanongou plus installation solaire ».

3. La Commune de Tanguiéta sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
   - Maçonnerie-Béton ;
   - Charpente-Couverture ;
   - Revêtements – Enduits ;
   - Menuiserie bois et métallique ;
   - Plomberie sanitaire ;

Lesdits travaux sont repartis en deux lot unique :

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Exigences techniques et expériences :

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacités techniques ci-après :

- Être spécialisé dans le domaine des BTP ((Bâtiments et Travaux Publics, Génie rural, etc.) prouvé par le registre de commerce et/ou les statuts ;
- Avoir exécuté avec entière satisfaction au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), y compris l'année en cours deux (02) marchés de nature similaire de montant hors taxe « chacun » au moins égal d'un montant de quatre-vingt-seize millions six cents dix mille cent soixante-neuf (96 610 169) FCFA chacun au cours des trois (03) dernières années (2023,2024 et 2025 y compris l'année en cours) qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel ; justifié par la copie légalisée des attestations de bonnes fin d'exécution ou procès-verbal de réception définitive assortie du contrat (page de garde et de signature et page portant le montant en copie simple) signé par les maître d'ouvrages ou leurs représentants (administration publiques, société ou office d'Etat ou mixte, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toute autre personne morale de droit privé ;
- Être en règle vis-à-vis des législations en vigueur dans l'espace UEMOA ;
- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;
- Exigences d'ordre financier :
- Une attestation fiscale originale ou photocopie légalisée datant de moins de trois mois à la date limite de dépôt des offres prouvant que le soumissionnaire est en règle vis à vis du fisc (non exigée pour les entreprises étrangères) ;
- Les états financiers des trois (3) dernières années (2023, 2024, 2025) certifiés par des experts agrées et portant la mention de la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID) « comptes de résultats conformes aux déclarations souscrites au service des impôts » ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) au moins égal à quatre-vingt millions six cents dix mille cent soixante-neuf (96 610 169) FCFA ;
- Fournir une attestation de capacité financière de montant d'un montant de Trente-deux millions deux cents trois mille trois cents quatre-vingt-dix (32 203 390) FCFA

BON A LANCER

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise régulièrement constituée et installée au Bénin, en règle vis-à-vis de la législation en vigueur, spécialisée dans le domaine des BTP et attesté par le RCCM ou statut ;

- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification

- - Disposer du matériel conforme à celui indiqué au point 6 de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification

- Exigences d'ordre financier :

- Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence devront fournir leur bilan d'ouverture et leurs états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine certifié ou attesté par leur représentation consulaire ou diplomatique éventuelle au Bénin ;
- Une assurance des risques professionnels couvrant les activités dans le cadre du présent marché;
- Fournir une attestation de capacité financière de montant de Trente-deux millions deux cents trois mille trois cents quatre-vingt-dix (32 203 390) FCFA Les
- Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de six (06) mois à compter de la date de l'ordre de service de démarrage des travaux.

5. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics à l'adresse ci-après : BP : 36 TANGUIETA; email : prmp26.tang@mairie.bj; Tel : +229 01 97 90 40 20 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de TANGUIETA, secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au rez-de-chaussée au premier bureau à gauche dans le premier couloir à gauche du bâtiment de l'hôtel de ville de 08 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures 30 tous les jours ouvrables.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter d*u 03/09/2026.* Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.
Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Mairie de TANGUIETA, secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au rez-de-chaussée au premier bureau à gauche dans le premier couloir à gauche du bâtiment de l'hôtel de ville au plus tard le *25./09./2026 à 09 heures 00 minutes heure locale*
Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

10. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

11. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : salle de dépouillement la Mairie de Tanguiéta sise au Rez de Chaussée de l'hôtel de ville de Tanguiéta au 2e couloir à gauche et 2eme porte à gauche, le 25/09/2026 à 09h 30 (heure locale). Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de neuf cents soixante-six mille cent deux (966 102) FCFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix *(90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission ;

13. Une visite groupée des sites est prévue le 17/09/2026 à 10 heures très précises. Le lieu de départ est la mairie de Tanguiéta. La visite de site est obligatoire

TANGUIETA, *le 02 septembre 2026*
La Personne responsable des marchés publics,

COMMUNE DE TANGUIETA * DEPARTEMENT DE L'ATACORA * PRMP

Manzoukou ZOUNON

DNC DIRECTION NATIONALE DU CONTRÔLE

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Rubrique

Procès Verbal d'ouverture

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. + 2 2 9 01 21 30 10 87/01 21 30 04 10
Site Web : www.agriculture.gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole
OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA-OALM)
01 BP 648 Cotonou Tél : 21.36.17.98/99 Fax : 21.36.17.96 Email : atda.pole7@gouv.bj

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National N°013/MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du 24 juillet 2026.

Objet : Acquisition d'aliments pour une mise en place à prix subventionné (40%) au profit des éleveurs de poules pondeuses.

Référence SIGMAP : F_DP_118668

Source de financement : Budget National

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : PNDF – Œufs de consommation

Séance commencée le 24 août 2026
et achevée le 24 août 2026

Août 2026

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National n° 013/MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du 24 juillet 2026 relatif à l'acquisition d'aliments pour une mise en place à prix subventionné (40%) au profit des éleveurs de poules pondeuses.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-six et le lundi vingt-quatre août à partir de dix heures cinquante minutes, dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono (ATDA-OALM) à Abomey-Calavi, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le Journal des Marchés Publics parution n° 661 du 30 juillet 2026, dans le journal de service public La NATION parution n° 9041 du vendredi 30 juillet 2026 et sur le SIGMAP le 30 juillet 2026.
Il a été inscrit au Plan de passation des Marchés Publics (version 1) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 17 février 2026 sous le numéro F_DP_118668. La date limite de remise des offres était fixée au lundi 24 août 2026 à 10 heures 00 minute.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'ATDA-OALM suivant le procès-verbal : N° 02-07 du 09 juillet 2026.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° ATDA-7/2026D/2968/ATDA-OALM/DG/SA_PRMP/SA du 21 août 2026, les personnes ci-après :

Président : MEGNIKPA Wenceslas, Représentant PRMP/ATDA-OALM ;
Membres :

- BIGO Samuel, Représentant DP/ATDA-OALM ;
- LANGANFIN Eudes, Représentant DAF/ATDA-OALM ;
- ALAVO Juste, Assistant PRMP.

Était aussi présent à cette séance d'ouverture des plis, Monsieur KASSIFA Alamissi Lucien, Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'ATDA-OALM.

Les prestations objet du présent marché sont en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sur les cinq (05) candidats ayant retiré le dossier d'appel à concurrence, trois (03) candidats ont déposé leurs offres. Ce qui a permis d'avoir trois (03) plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1.	LE CHRISTAL	24/08/2026 09 h 02 mn	EZIOU Elisé Spéro	Bénin	-
2.	GOLDEN SOLUTIONS	24/08/2026 09 h 14 mn	VIGNIKIN Roel	Bénin	-
3.	TANG SA	24/08/2026 09 h 48 mn	SOMAKPO Jean -Jacques	Bénin	-

La COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

- Nombre de plis parvenus hors délai : 00 ;
- Nombre de plis rejetés à l'étape de la recevabilité : 01;
- Nombre de plis ouverts à la séance : 02.

La COE a procédé en outre à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre.

Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de la Commission d'Ouverture et d'évaluation des offres.

Les listes de présence et les résultats de cette vérification consignés dans un tableau et annexés au présent procès-verbal d'ouverture des plis.

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- ✓ **des soumissionnaires :** Néant
- ✓ **des membres de la COE :** Le soumissionnaire N°1 (LE CHRISTAL) n'a pas respecté le critère relatif au contenu de l'enveloppe extérieure. La garantie de soumission et le formulaire de renseignements sur le candidat ne sont pas placés dans l'enveloppe extérieure conformément aux exigences du DAO.
- ✓ **du membre de l'organe de contrôle :** Néant

Le Président a clôturé la séance à onze heures trente-huit minutes.

Fait à Abomey-Calavi, le 24 août 2026

Le Président

Wenceslas MEGNIKPA
Représentant PRMP/ATDA-OALM

Le Rapporteur

Juste ALAVO
Assistant PRMP/ATDA-OALM

Les membres

Eudes LANGANFIN
Représentant DAF/ATDA-OALM

Samuel BIGO
Représentant DP/ATDA-OALM

L'organe de contrôle

Alamissi Lucien KASSIFA
C/CCMP/ATDA-OALM

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. + 2 2 9 01 21 30 10 87
01 21 30 04 10
Site Web: www.agriculture.gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole
OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA-OALM)

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
---
01 BP 648 Cotonou Tél : 01.21.36.17.98/99 Fax : 21.36.17.96 Email : atda.pole7@gouv.bj

FICHE D'OUVERTURE

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National n° 013/MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du 24 juillet 2026 relatif à l'acquisition d'aliments pour une mise en place à prix subventionné (40%) au profit des éleveurs de poules pondeuses

Date : 24 août 2026 **Lieu** : Salle de conférence de la Direction Générale de l'ATDA-OALM.

Heure de début : 10 heures 50 minutes **Heure de fin** : 11 heures 38 minutes

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES		
		N°1	N°2	N°3
1.	Date de dépôt	24/08/2026	24/08/2026	24/08/2026
2.	Heure de dépôt	09 h 02 mn	09 h 14 mn	09 h 48 mn
3.	Nom du soumissionnaire		GOLDEN SOLUTIONS	TANG SA
4.	Présence de la clé USB		F	F
5.	Respect du contenu de la clé USB		F	F
6.	Renseignements sur le candidat		F	F
7.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie		F (AFGC)	F (AFGC)
8.	Lettre de soumission		F	F
9.	Montant HT de l'offre		88 243 662	-
10.	Montant TTC de l'offre		104 127 521	71 636 921, 40
11.	Rabais		-	-
12.	Accord ou promesse d'accord de groupement		NF	NF

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES		
		N°1	N°2	N°3
13.	Habilitation à signer l'offre		NF	NF
14.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique		F	F
15.	Autorisation d'installation d'une unité fonctionnelle de production de provende		F	F
16.	Bordereau des prix unitaires (BPU)		F	F
17.	Bordereau des prix pour les fournitures		F	F
18.	Description technique des fournitures		F	F
19.	Fiche technique		F	F
20.	Liste du personnel affecté à l'exécution (1) et références professionnelles (2)		F (Liste + Références Professionnelles)	F (Liste + Références Professionnelles)
21.	Engagement pour la mise en place des provende		F	F
22.	Engagement à supporter les frais de douze (12) prélèvements		F	F
23.	Registre de commerce / Année		F (2021)	F (2018)
24.	Liste de prestations similaires (1) et preuves (2) **pour les anciennes structures**		F (Liste + Preuves)	F (Preuves)
25.	Liste du personnel d'encadrement (1) et références professionnelles (2) **pour les nouvelles structures**		NF	NF
26.	Attestation de capacité financière		F (AFGC)	F (AFGC)
27.	Etats financiers		F (2023, 2024, 2025)	F (2025, 2024, 2023)
28.	Attestation d'assurance risques professionnels **pour les nouvelles structures**		NF	NF
29.	Attestation de non faillite		F	F
30.	Attestation des impôts		F	F
31.	Attestation de la CNSS		F	F
32.	Attestation de non exclusion de la commande publique		F	F
33.	IFU		F	F

N°	Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES		
		N°1	N°2	N°3
34.	Relevé d'identité bancaire		F (BIIC)	F (BSIC)
35.	Liste des fournitures et calendriers de livraison		F	F

F : Fourni NF : Non Fourni

Les membres de la commission

Wenceslas MEGNIKPA (Rpt PRMP)

Euclide W. ZANGANA

Juste ALAVO (Assistant PRMP)

L'organe de contrôle

Alamissi Lucien KASSIFA

Les soumissionnaires

EZIOU Elisé Spéro (LE CHRISTAL)

Jean Jacques SOMAKPO (TANGSA)

VIGNIKIN Roz (Golden Solutions)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. + 2 2 9 01 21 30 10 87
01 21 30 04 10
Site Web: www.agriculture.gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole
OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA-OALM)

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
---
01 BP 648 Cotonou Tél : 21.36.17.98/99 Fax : 21.36.17.96 Email : atda.pole7@gouv.bj

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National n° 013/MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du 24 juillet 2026 relatif à l'acquisition d'aliments pour une mise en place à prix subventionné (40%) au profit des éleveurs de poules pondeuses

Séance d'ouverture des plis

Liste de présence des membres de l'administration

Date : 24 août 2026 **Lieu** : Salle de conférence de la Direction Générale de l'ATDA-OALM

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	MEGNIKPA Wenceslas	ATDA 7	Assistant PRMP (Rpt PRMP)	0197486633	
02	LANGANFIN Eudes W.	ATDA7	Rpt/DAF	01672353 32	
03	ALAVO Juste	ATDA 7	Assistant PRMP	01971213 36	
04	KASSAFA A. Lucien	ATDA7	C/CCMP	01965710 75	
05					
06					
07					

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. + 2 2 9 01 21 30 10 87
01 21 30 04 10
Site Web: www.agriculture.gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole
OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA-OALM)

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
---
01 BP 648 Cotonou Tél : 21.36.17.98/99 Fax : 21.36.17.96 Email : atda.pole7@gouv.bj

Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National n° 013/MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du 24 juillet 2026 relatif à l'acquisition d'aliments pour une mise en place à prix subventionné (40%) au profit des éleveurs de poules pondeuses

Séance d'ouverture des plis

Liste de présence des soumissionnaires

Date : 24 août 2026 **Lieu** : Salle de conférence de la Direction Générale de l'ATDA-OALM

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	EZIOU Elisé Spéro	LE CHRISTAL	Assistant Technique	01613083 09	
02	SOMAKPO Jean-Jacques	TANG SA.	Conseiller Juridique	01985816 16	
03	Golden Solutions	Golden Solutions	Assistant Comptable	01681187 52	
04					
05					
06					
07					
08					

MAIRIE DE KETOU
REPUBLIQUE DU BENIN

contact.ketou@mairie.bj
www.mairieketou.bj
BP: 15 KETOU TEL:(+229) 96 25 01 94

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 113/008/ T_DST_120404/MKT/PRMP/CCMP/SPMP DU 12 JUIN 2026.

Objet du marché : Travaux de construction de trois (03) modules de trois (03) salles de classes avec rampe d'accès plus bureau et magasin et un module de latrines handi-sexo spécifique à quatre (04) cabines accessibles avec équipement respectivement dans les EPP SODJI et LAFEWA dans l'arrondissement de Kpankou, sans équipement à l'EPP Affassiko dans l'arrondissement d'Odomèta, de réalisation de la clôture de l'école centre de Kétou, d'entretien et de réfection de la forme dallage d'un module de trois salles de classe dans l'EPP Kpankou Centre.

Source de financement : Budget National

Gestion : 2026

Imputation Budgétaire : Chapitre 23 Article 231313

Accord de Prêt : Non Applicable

Commencé le : mardi 21 juillet 2026

Achevé le : mardi 21 juillet 2026

JUILLET 2026

31

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 113/008/ T_DST_120404/MKT/PRMP/CCMP/SPMP DU 12 JUIN 2026 relatif **Travaux de construction de trois (03) modules de trois (03) salles de classes avec rampe d'accès plus bureau et magasin et un module de latrines handi-sexo spécifique à quatre (04) cabines accessibles avec équipement respectivement dans les EPP SODJI et LAFEWA dans l'arrondissement de Kpankou, sans équipement à l'EPP Affassiko dans l'arrondissement d'Odomèta, de réalisation de la clôture de l'école centre de Kétou, d'entretien et de réfection de la forme dallage d'un module de trois salles de classe dans l'EPP Kpankou Centre.**

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-six et le mardi 21 juillet à neuf (09) heures trente minutes, dans la salle de délibérations de la Mairie de Kétou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE), en présence de Monsieur Alphonse HOUNGBO, Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la mairie de Kétou représentant la Cellule de Contrôle des Marchés Publics, a procédé à l'examen de la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet de publication sur le portail web des marchés publics, dans le Journal des Marchés Publics et dans le quotidien du service publics « LA NATION » le jeudi 18 juin 2026.

La date limite de remise des plis était prévue pour **le mardi 21 juillet 2026 à neuf (09) heures 00 « heure locale », telles que spécifiées dans l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert National.**

Le Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Mairie de Kétou suivant le procès-verbal N°113/039/CCMP DU 26/05/2026.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N°113/012/MKT/SE-PRMP-SPMP-SA du 14 juillet 2026 et les lettres de convocation et d'invitation respectivement N°113/247/MKT-PRMP-SPMP et N°113/248/MKT-PRMP-SPMP DU 14 juillet 2026.**

Président : AKPO Amnock Mahugnon Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Kétou

- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie de Kétou	Ignace Julien BONFIN	Directeur des Services Techniques de la Mairie	Avec voix délibérante

Les travaux sont répartis en lot unique comme suit :

- Travaux de construction de trois (03) modules de trois (03) salles de classes avec rampe d'accès plus bureau et magasin et un module de latrines handi-sexo spécifique à quatre (04) cabines accessibles avec équipement respectivement dans les EPP SODJI et LAFEWA dans l'arrondissement de Kpankou, sans équipement à l'EPP Affassiko dans l'arrondissement d'Odomèta, de réalisation de la clôture de l'école centre de Kétou, d'entretien et de réfection de la forme dallage d'un module de trois salles de classe dans l'EPP Kpankou Centre.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, **quatre (04) soumissionnaires** ont retiré le dossier et **deux (02) soumissionnaires** ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1.	A Z GENIE SERVICES	21/07/2026 A 08 H 26	SOGBOSSI Narcisse Tél : 01 40 35 80 71	BENIN	RAS
2.	GROUPE LA LUCIOLE	21/07/2026 À 09 H 00	GBAGUIDI Idelphonse Tél :	BENIN	RAS

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à l'examen de la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Note

Les éléments à vérifier figurent dans le tableau ci-après. La COE renseigne le tableau par les mentions : Oui ou non le cas échéant.

En cas de rejet d'un pli, la COE mentionne clairement tous les motifs dudit rejet en bas du tableau

Tableau N°_01 : Examen de la recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier		I	II
1.	Date de dépôt		21/07/2026	21/07/2026
2.	Heure de dépôt		08 H 26	09 H 00
3.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis		OUI	OUI
4.	Respect du caractère anonymat des plis		OUI	OUI
5.	Respect de l'intégrité des plis		OUI	OUI
6.	Respect de la condition de retrait de la DRP		OUI	OUI
7.	Respect de la mention sur l'enveloppe extérieure	Adressée à l'Autorité Contractante	OUI	OUI
		Référence	OUI	OUI
		Objet (Conforme ou Non)	OUI/Conforme	OUI/Conforme
		Mention «NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS »	OUI/Conforme	**OUI/Conforme**
		Conclusion	**OUI**	**OUI**
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***			**ACCEPTÉ**	**ACCEPTÉ**

Légende *OUI : Fourni* *NON : Non Fourni* *NA : Non Applicable* *C : CORFOME* *NC : NON CONFORME*

Commentaire :

Soumissionnaire n°1 : a présenté son pli conforme aux critères de recevabilité.
Soumissionnaires n°2 : a présenté son pli conforme aux critères de recevabilité.

Décision du COE :

- le pli n°1 est jugé recevable et accepté.
- le pli n°2 est jugé recevable et accepté.

La Commission d'Ouverture d'Evaluation a alors procédé à l'ouverture de plis.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau N°_02 : Ouverture des plis/Constatation de la présence matérielles des pièces constitutives

N°	Eléments à vérifier		*Soumissionnaires*	
			1.	2.
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)		NA	NA
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)		NA	NA
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)		NA	NA
4.	Contenu de l'enveloppe extérieure			
4.1.	Une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre	Adressée à l'Autorité Contractante	OUI	OUI
		Référence (Conforme ou Non)	OUI/Conforme	OUI/Conforme
		Objet (Conforme ou Non)	OUI/Conforme	OUI/Conforme
		Raison sociale, adresse, Numéro de Téléphone, Adresse électronique	OUI	OUI
4.2.	Une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre	Adressée à l'Autorité Contractante	OUI	OUI
		Référence (Conforme ou Non)	OUI/Conforme	OUI/Conforme
		Objet (Conforme ou Non)	OUI/Conforme	OUI/Conforme
		Raison sociale, adresse, Numéro de Téléphone, Adresse électronique	OUI	OUI
4.3.	Présence de la Clé USB		OUI	OUI
4.3.1	Contenu de la clé USB	Original de l'offre	OUI	OUI

N°	Eléments à vérifier		*Soumissionnaires*	
			1.	2.
.	(version scannée en PDF)	Garantie Bancaire ou	NA	NA
		Lettre de déclaration de garantie	**OUI**	**OUI**
		Renseignements relatifs à la candidature	**OUI**	**OUI**
		Contenu lisible	OUI	OUI
4.4.	Lettre de déclaration de garantie ou		OUI	OUI
	Garantie Bancaire de soumission		NA	NA
4.5.	Les renseignements relatifs à la candidature		OUI	OUI
5.	Désignation de la structure	Désignation	A Z GENIE SERVICES	GROUPE LA LUCIOLE SARL
		Année de création	15/01/2024	07/05/2026
		Contact	Tél : 01 40 35 80 71	Tél : 0140519502
		Mail	azgenieservices@gmail.com	laluciolesarlgrp@gmail.com
6.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	Présence de la lettre de soumission	OUI	OUI
		Rabais	NON	NON
		Montant TTC de l'offre	154 995 719 FCFA	**154 992 006 FCFA**
		Montant HT de l'offre	131 352 304 FCFA	**131 289 836**
7.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté		OUI	OUI
8.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis		OUI	OUI
9.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire de l'offre n'est pas le premier		NA	NA

N°	Eléments à vérifier		Soumissionnaires	
			1.	2.
	responsable de l'entreprise.			
10.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté		OUI	OUI
11.	Accord ou la promesse d'accord de groupement si requis		NA	NA
12.	Programme de mobilisation et de construction signé;		OUI	OUI
13.	Calendrier de mobilisation signé ;		OUI	OUI
14.	Calendrier de construction signé;		OUI	OUI
15.	Organisation des travaux sur site signée ;		OUI	OUI
16.	Méthode d'exécution ou de réalisation signée;		OUI	OUI
17.	Liste du personnel affecté aux travaux signée ;		OUI	OUI
18.	Liste du matériel affecté aux travaux signée ;		OUI	OUI
19.	Attestation de visite de site signée par la Personne responsable des marchés publics (PRMP) ;		OUI	OUI
20.	Autres pièces	Programme chiffré d'entretien et de réparation des ouvrages daté, signé et cacheté, pour les soumissionnaires ayant accepté dans leur offre le respect de cette condition.	NON	OUI
		Calendrier de paiement daté, signé et cacheté, pour les soumissionnaires ayant prévu un calendrier de paiement autre celui proposé par l'Autorité Contractante.	NON	OUI
		Engagement du soumissionnaire à employer d'ouvriers locaux daté, signé et cacheté, pour les soumissionnaires ayant accepté dans leur offre le respect de l'une des conditions proposées par l'Autorité Contractante	NON	OUI

N°	Eléments à vérifier		Soumissionnaires	
			1.	2.
	Plan de gestion environnementale et sociale daté, signé et cacheté.		OUI	OUI
21.	Original ou copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)		OUI	OUI
22.	Liste des travaux similaires		NA	NA
23.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel ;		OUI	OUI
24.	Preuves de disponibilité des moyens matériels ;		OUI	OUI
25.	Etats financiers (quinze premières pages)	Bilan d'ouverture (année)	OUI (2024)	OUI (2026)
		2023	NA	NA
		2024	OUI	NA
		2025	OUI	NA
26.	Attestation de capacité financière	Institution ayant délivré	AFGC S.A	AFGC S.A
		Montant	62 001 000 FCFA	62 001 000 FCFA
27.	Attestation d'assurance de risques professionnels	Institution ayant délivré	GAB SA	GAB SA
		Montant	156 000 000	156 000 000
28.	Original ou photocopie légalisée de l'attestation de non faillite		OUI	NON
29.	Attestation des impôts		OUI	NON
30.	Attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU)		OUI	OUI
31.	Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)		OUI	NON

N°	Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*	
		1.	2.
32.	Original ou la photocopie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	OUI	NON
33.	Attestation de Non Exclusion de la Commande Publique	OUI	NON
34.	Un formulaire renseigné de divulgation des bénéficiers effectifs	OUI	OUI
35.	Plan d'indication de siège	NON	OUI

Légende OUI : Fourni NON : Non Fourni NA : Non Applicable

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : RAS

- des membres du ou du COE : RAS

- des membres de l'organe de contrôle : RAS

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à **Treize (13) heures cinquante (50) minutes.**

Fait à Kétou, le 21/07/2026

Le Président /Rapporteur

Les membres

DST

BONFIN Ignace

L'organe de contrôle :

Alphonse HOUNGBO

Tableau N°_01 : Examen de la recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier		I	II
1.	Date de dépôt		21/07/2026	21/07/2026
2.	Heure de dépôt		08h26	09h00
3.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis		Oui	Oui
4.	Respect du caractère anonymat des plis		Oui	Oui
5.	Respect de l'intégrité des plis		Oui	Oui
6.	Respect de la condition de retrait de la DRP		Oui	Oui
7.	Respect de la mention sur l'enveloppe extérieure	Adressée à l'Autorité Contractante	Oui	Oui
		Référence	Oui	Oui
		Objet (Conforme ou Non)	Oui / Conforme	Oui / Conforme
		Mention «NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS »	Oui	Oui
		Conclusion	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté *(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)*			Accepté	Accepté

Légende *OUI : Fourni* *NON : Non Fourni* *NA : Non Applicable* *C : CORFOME* *NC : NON CONFORME*

Commentaire :

- Le Pli n°1 a respecté les Conditions de recevabilité
- Le Pli n°2 a respecté les Conditions de recevabilité

Décision du COE :

- Le pli n°1 est jugé recevable et accepté
- Le pli n°2 est jugé recevable et accepté

Le Chef de Service Achat Approvisionnement
AKAO Amadou

Alphonse HOUNGBO
CCMP

DST

BONFIN Ignace

Tableau N°_02 : Ouverture des plis/Constatation de la présence matérielles des pièces constitutives

N°	Eléments à vérifier		*Soumissionnaires*	
			1.	2.
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)		NA	NA
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)		NA	NA
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)		NA	NA
4.	Contenu de l'enveloppe extérieure			
4.1.	Une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre	Adressée à l'Autorité Contractante	Oui	Oui
		Référence (Conforme ou Non)	Oui / Conforme	Oui / Conforme
		Objet (Conforme ou Non)	Oui / Conforme	Oui / Conforme
		Raison sociale, adresse, Numéro de Téléphone, Adresse électronique	Oui	Oui
4.2.	Une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre	Adressée à l'Autorité Contractante	Oui	Oui
		Référence (Conforme ou Non)	Oui / Conforme	Oui / Conforme
		Objet (Conforme ou Non)	Oui / Conforme	Oui / Conforme
		Raison sociale, adresse, Numéro de Téléphone, Adresse électronique	Oui	Oui
4.3.	Présence de la Clé USB		Oui	Oui
4.3.1.		Fichier unique de l'original de l'offre	Oui	Oui

N°	Eléments à vérifier		Soumissionnaires	
			1.	2.
	Contenu de la clé USB (version scannée en PDF)	Garantie Bancaire ou	X/A	XA
		Lettre de déclaration de garantie	Oui	Oui
		Renseignements relatifs à la candidature	Oui	Oui
		Contenu lisible	Oui	Oui
4.4.	Lettre de déclaration de garantie ou		Oui	Oui
	Garantie Bancaire de soumission		XA	XA
4.5.	Les renseignements relatifs à la candidature		Oui	Oui
5.	Désignation de la structure	Désignation	AZ GENIE SERVICES	GROUPE LA LUCIOLE SARL
		Année de création	15/01/2024	07/05/2026
		Contact	01 40 35 81 71	01 40 51 95 02
		Mail	azgenieservices@gmail.com	laluciolesarlgrp@gmail.com
6.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	Présence de la lettre de soumission	Oui	Oui
		Rabais	NON	NON
		Montant TTC de l'offre (FCFA)	154 995 719	154 992 806
		Montant HT de l'offre (FCFA)	131 352 304	131 299 836
7.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté		Oui	Oui

N°	Eléments à vérifier		Soumissionnaires	
			1.	2.
8.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis		Oui	Oui
9.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise.		N/A	N/A
10.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté		Oui	Oui
11.	Accord ou la promesse d'accord de groupement si requis		N/A	N/A
12.	Programme de mobilisation et de construction signé;		Oui	Oui
13.	Calendrier de mobilisation signé ;		Oui	Oui
14.	Calendrier de construction signé;		Oui	Oui
15.	Organisation des travaux sur site signée ;		Oui	Oui
16.	Méthode d'exécution ou de réalisation signée;		Oui	Oui
17.	Liste du personnel affecté aux travaux signée ;		Oui	Oui
18.	Liste du matériel affecté aux travaux signée ;		Oui	Oui
19.	Attestation de visite de site signée par la Personne responsable des marchés publics (PRMP) ;		Oui	Oui
20.	Autres pièces	Programme chiffré d'entretien et de réparation des ouvrages daté, signé et cacheté, pour les soumissionnaires ayant accepté dans leur offre le respect de cette condition.	NON	Oui
		Calendrier de paiement daté, signé et cacheté, pour les soumissionnaires ayant prévu un calendrier de paiement autre celui proposé par l'Autorité Contractante.	NON	Oui
		Engagement du soumissionnaire à employer d'ouvriers locaux daté, signé et cacheté, pour les soumissionnaires ayant accepté dans leur offre le respect de l'une des conditions proposées par l'Autorité Contractante	NON	Oui

N°	Eléments à vérifier		Soumissionnaires	
			1.	2.
	Plan de gestion environnementale et sociale daté, signé et cacheté.		Oui	Oui
21.	Original ou copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)		Oui	Oui
22.	Liste des travaux similaires		NA	NA
23.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel ;		Oui	Oui
24.	Preuves de disponibilité des moyens matériels ;		Oui	Oui
25.	Etats financiers (quinze premières pages)	Bilan d'ouverture (année)	Oui (2024)	Oui (2026
		2023	NA	NA
		2024	Oui	NA
		2025	Oui	NA
26.	Attestation de capacité financière	Institution ayant délivré	AFG C. SA	AFG C. SA
		Montant (FCFA)	62 001 000	62 001 000
27.	Attestation d'assurance de risques professionnels	Institution ayant délivré	LA GAB SA	LA GAB SA
		Montant (FCFA)	156 000 000	156 000 000
28.	Original ou photocopie légalisée de l'attestation de non faillite		Oui	NON
29.	Attestation des impôts		Oui	NON
30.	Attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU)		Oui	Oui
31.	Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)		Oui	NON
32.	Original ou la photocopie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB)		Oui	NON

31

N°	Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*	
		1.	2.
33.	Attestation de Non Exclusion de la Commande Publique	Oui	NON
34.	Un formulaire renseigné de divulgation des bénéficiers effectifs	Oui	Oui
35.	Plan d'indication de siège	NON	Oui

Légende **OUI : Fourni** **NON : Non Fourni** **NA : Non Applicable**

Ce 21/07/2026
Le PRMP

Alphonse HOUNKPO
C/CCMP

DST

BONFIN Ignace

MAIRIE DE KETOU
REPUBLIQUE DU BENIN

Kétou

contact.ketou@mairie.bj
www.mairieketou.bj
BP : 15 KETOU TEL:(+229) 01 52 64 07 07

DAO N° : 113/008/ T_DST_120404/MKT/PRMP/CCMP/SPMP DU 12 JUIN 2026.

Objet : *Travaux de construction de trois (03) modules de trois (03) salles de classes avec rampe d'accès plus bureau et magasin et un module de latrines handi-sexo* spécifique à quatre (04) cabines accessibles avec équipement respectivement dans les EPP SODJI et LAFEWA dans l'arrondissement de Kpankou, sans équipement à l'EPP Affassiko dans l'arrondissement d'Odomèta, de réalisation de la clôture de l'école centre de Kétou, d'entretien et de réfection de la forme dallage d'un module de trois salles de classe dans l'EPP Kpankou Centre.

Date et heure de clôture : Mardi 21 juillet 2026 à 09 heures 00

Date d'ouverture des plis : Mardi 21 juillet 2026

Heure d'ouverture des plis : Neuf (09) heures 30 mn

Lieu : Salle de délibération de la Mairie de Kétou.

LISTE DE PRESENCE DE L'ADMINISTRATION

N°	Nom et Prénom(s)	Structure Représentée	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
1	AKPO Amnick KJ	Mairie Kétou	PRMP Adt CDE	01 9755 0125 01 95 45 55 82	
2	HOUNGBO Alphonse	Mairie Kétou	C/CCMP	01 95 28 39 64	
3	BONFIN Ignace	Mairie Kétou	DST	01 97 60 47 17	
4					

MAIRIE DE KETOU
REPUBLIQUE DU BENIN

Kétou

contact.ketou@mairie.bi
www.mairieketou.bi
BP : 15 KETOU TEL:(+229) 01 52 64 07 07

DAO N° : 113/008/ T_DST_120404/MKT/PRMP/CCMP/SPMP DU 12 JUIN 2026.

Objet : *Travaux de construction de trois (03) modules de trois (03) salles de classes avec rampe d'accès plus bureau et magasin et un module de latrines handi-sexo* spécifique à quatre (04) cabines accessibles avec équipement respectivement dans les EPP SODJI et LAFEWA dans l'arrondissement de Kpankou, sans équipement à l'EPP Affassiko dans l'arrondissement d'Odomèta, de réalisation de la clôture de l'école centre de Kétou, d'entretien et de réfection de la forme dallage d'un module de trois salles de classe dans l'EPP Kpankou Centre.

Date et heure de clôture : Mardi 21 juillet 2026 à 09 heures 00

Date d'ouverture des plis : Mardi 21 juillet 2026

Heure d'ouverture des plis : Neuf (09) heures 30 mn

Lieu : Salle de délibération de la Mairie de Kétou.

LISTE DE PRESENCE DES SOUMISSIONNAIRES/REPRESENTANTS

N°	Nom et Prénom(s)	Structure Représentée	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
1	SOGBOSSI Marcelle	A.Z.G.S	Représentant	01 40 38 80 71	
2	GBAGIDI Delphine	GROUPE LALOCOLE	Représentant	—	
3					
4					
5					
6					

MAIRIE DE KETOU
REPUBLIQUE DU BENIN

contact.ketou@mairie.bj
www.mairieketou.bj
BP: 15 KETOU TEL:(+229) 96 25 01 94

MARCHE DE TRA VAUX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL 113/009/ T_DST_120403/MKT/PRMP/CCMP/SPMP DU 12 JUIN 2026.

Objet du marché : Travaux de construction du logement infirmier et de la clôture du dispensaire isolé d'ADJELANWA dans le village ATANKA (Arrondissement d'ODOMETA) (Lot1), d'entretien courant des pistes rurales par la méthode HIMO et ouverture des voies dans les zones loties (Lot2), de réfection des bâtiments de l'arrondissement de Kétou et de la résidence du Maire (Lot3).

Source de financement : Financement Mixte

Gestion : 2026

Imputation Budgétaire : Chapitre 23 Articles 231313, 231314, 2331

Accord de Prêt : Non Applicable

Commencé le : mercredi 22 juillet 2026

Achevé le : mercredi juillet 2026

JUILLET 2026

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 113/009/ T_DST_120403/MKT/PRMP/CCMP/SPMP DU 12 JUIN 2026 relatif aux **Travaux de construction du logement infirmier et de la clôture du dispensaire isolé d'ADJELANWA dans le village ATANKA (Arrondissement d'ODOMETA) (Lot1), d'entretien courant des pistes rurales par la méthode HIMO et ouverture des voies dans les zones loties (Lot2), de réfection des bâtiments de l'arrondissement de Kétou et de la résidence du Maire (Lot3.**

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-six et le mercredi 22 juillet à neuf (09) heures trente minutes, dans la salle de délibérations de la Mairie de Kétou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE), en présence de Monsieur Alphonse HOUNGBO, Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la mairie de Kétou représentant la Cellule de Contrôle des Marchés Publics, a procédé à l'examen de la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet de publication sur le portail web des marchés publics, dans le Journal des Marchés Publics et dans le quotidien du service publics « LA NATION » le jeudi 18 juin 2026.

La date limite de remise des plis était prévue pour **le mercredi 22 juillet 2026 à neuf (09) heures 00 « heure locale », telles que spécifiées dans l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert National.**

Le Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Mairie de Kétou suivant le procès-verbal N°113/040/CCMP DU 28/05/2026.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N°113/013/MKT/SE-PRMP-SPMP-SA du 14 juillet 2026 et les lettres de convocation et d'invitation respectivement N°113/247/MKT-PRMP-SPMP et N°113/248/MKT-PRMP-SPMP** DU 14 **juillet 2026.**

Président : AKPO Amnock Mahugnon Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Kétou

- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie de Kétou	Ignace Julien BONFIN	Directeur des Services Techniques de la Mairie	Avec voix délibérante

Les travaux sont répartis en trois (03) lots comme suit :

- Travaux de construction du logement infirmier et de la clôture du dispensaire isolé d'ADJELANWA dans le village ATANKA (Arrondissement d'ODOMETA) (Lot1) ;
- Entretien courant des pistes rurales par la méthode HIMO et ouverture des voies dans les zones loties (Lot2) ;
- Travaux de réfection des bâtiments de l'arrondissement de Kétou et de la résidence du Maire (Lot3)

Aux date et heure limites de dépôt des offres, **six (06) soumissionnaires** ont retiré le dossier et **trois (03) soumissionnaires** ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1.	SOCIÉTÉ SERM SESSI BTP	22/07/2026 A 07 H 46	HOUEGA Aristide Tél : 01 68 63 61 88	BENIN	A SOUMISSIONNÉ POUR LE LOT1
2.	SOCIÉTÉ SERM SESSI BTP	22/07/2026 A 07 H 46	HOUEGA Aristide Tél : 01 68 63 61 88	BENIN	A SOUMISSIONNÉ POUR LE LOT2
3.	SOCIÉTÉ SERM SESSI BTP	22/07/2026 A 07 H 46	HOUEGA Aristide Tél : 01 68 63 61 88	BENIN	A SOUMISSIONNÉ POUR LE LOT3
4.	SOCIÉTÉ LA LEGENDE BTP	22/07/2026 A	AHOSSI Jean Tél : 01 98 13 18 83	BENIN	A SOUMISSIONNÉ

30

		07 H 47			POUR LE LOT3
5.	SOCIÉTÉ LA LEGENDE BTP	22/07/2026 A 07 H 47	AHOSSI Jean Tél : 01 98 13 18 83	BENIN	A SOUMISSIONNÉ POUR LE LOT2
6.	GROUPE LA LUCIOLE SARL	22/07/2026 À 08 H 00	SOKPE Gerard Tél :	BENIN	A SOUMISSIONNÉ POUR LE LOT1

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à l'examen de la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Note

Les éléments à vérifier figurent dans le tableau ci-après. La COE renseigne le tableau par les mentions : Oui ou non le cas échéant.

En cas de rejet d'un pli, la COE mentionne clairement tous les motifs dudit rejet en bas du tableau

Tableau N°_01 : Examen de la recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier		I	II	III	IV	V	VI
1.	Date de dépôt		22/07/2026	22/07/2026	22/07/2026	22/07/2026	22/07/2026	22/07/2026
2.	Heure de dépôt		07 H 46	07 H 46	07 H 46	07 H 47	07 H 47	08 H 00
3.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Lot de soumission	**LOT 1**	OUI	**NON**	**NON**	**NON**	**NON**	**OUI**
		LOT2	**NON**	OUI	**NON**	**NON**	**OUI**	**NON**
		LOT3	**NON**	**NON**	OUI	**OUI**	**NON**	**NON**
5.	Respect du caractère anonymat des plis		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
6.	Respect de l'intégrité des plis		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
7.	Respect de la condition de retrait de la DRP		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
8.	Respect de la mention sur l'enveloppe extérieure	Adressée à l'Autorité Contractante	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
		Référence	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
		Objet (Conforme ou Non)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
		Mention «NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS »	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
		Conclusion	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***			**ACCEPTÉ**	**ACCEPTÉ**	**ACCEPTÉ**	**ACCEPTÉ**	**ACCEPTÉ**	**ACCEPTÉ**

Légende *OUI : Fourni* *NON : Non Fourni* *NA : Non Applicable* *C : CORFOME* *NC : NON CONFORME*

Commentaire : *Tous les soumissionnaires ont présenté leur plis conforme aux critères de recevabilité.*

Décision de la COE : les plis sont déclarés recevables Acceptés pur la suite du processus.

La Commission d'Ouverture d'Evaluation a alors procédé à l'ouverture de plis.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau N°_02 : **Ouverture des plis/Constatation de la présence matérielles des pièces constitutives**

N°	Eléments à vérifier		*Soumissionnaires*					
			1.	2.	3.	4.	5.	6.
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)		NA	NA	NA	NA	NA	NA
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)		NA	NA	NA	NA	NA	NA
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)		NA	NA	NA	NA	NA	NA
4.	Contenu de l'enveloppe extérieure							
4.1.	Une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre	Adressée à l'Autorité Contractante	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
		Référence (Conforme ou Non)	OUI/Conforme	OUI/Conforme	OUI/Conforme	OUI/Conforme	OUI/Conforme	OUI/Conforme
		Objet (Conforme ou Non)	OUI/Conforme	OUI/Conforme	OUI/Conforme	OUI/Conforme	OUI/Conforme	OUI/Conforme
		Raison sociale, adresse, Numéro de Téléphone, Adresse électronique	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.2.	Une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents	Adressée à l'Autorité Contractante	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
		Référence (Conforme ou Non)	OUI/Conforme	OUI/Conforme	OUI/Conforme	OUI/Conforme	OUI/Conforme	OUI/Conforme
		Objet (Conforme ou Non)	OUI/Conforme	OUI/Conforme	OUI/Conforme	OUI/Conforme	OUI/Conforme	OUI/Conforme

N°	Eléments à vérifier		Soumissionnaires					
			1.	2.	3.	4.	5.	6.
	constitutifs de l'offre	Raison sociale, adresse, Numéro de Téléphone, Adresse électronique	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.3.	Présence de la Clé USB		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.3.1.	Contenu de la clé USB (version scannée en PDF)	Original de l'offre	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
		Garantie Bancaire ou	OUI	OUI	OUI	NA	NA	NA
		Lettre de déclaration de garantie	NA	NA	NA	NON	OUI	OUI
		Renseignements relatifs à la candidature	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
		Contenu lisible	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.4.	Lettre de déclaration de garantie ou		NA	NA	NA	OUI	OUI	OUI
	Garantie Bancaire de soumission		OUI	OUI	OUI	NA	NA	NA
4.5.	Les renseignements relatifs à la candidature		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Désignation de la structure	Désignation	SERM SESST BTP	SERM SESSI BTP	SERM SEST BTP	LA LEGENDE BTP	LA LEGENDE BTP	GROUPE LA LUCIOLE SARL
		Année de création	30/10/2025	30/10/2025	30/10/2025	17/04/2024	17/04/2024	07/05/2026
		Contact	Tél : 0168636188	Tél : 0168636188	Tél : 0168636188	Tél : 0144825202	Tél : 0144825202	Tél : 0140519502
		Mail	sermsessi@gmail.com	sermsessi@gmail.com	sermsessi@gmail.com	lalegendesarl0@gmail.com	lalegendesarl0@gmail.com	laluciolesarlgrp@gmail.com

N°	Eléments à vérifier		Soumissionnaires					
			1.	2.	3.	4.	5.	6.
6.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	Présence de la lettre de soumission	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
		Rabais	NON	NON	NON	NON	NON	NON
		Montant TTC de l'offre (FCFA)	46 165 790	40 119 976	38 878 848	38 172 72	40 038 580	46 064 119
		Montant HT de l'offre (FCFA)	33 123 551	33 999 980	3 795 634	32 353 711	3 931 000	39 037 389
7.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
8.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
9.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise.		NA	NA	NA	NA	NA	NA
10.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
11.	Accord ou la promesse d'accord de groupement si requis		NA	NA	NA	NA	NA	NA
12.	Programme de mobilisation et de construction signé;		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
13.	Calendrier de mobilisation signé ;		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
14.	Calendrier de construction signé;		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

N°	Eléments à vérifier		Soumissionnaires					
			1.	2.	3.	4.	5.	6.
15.	Organisation des travaux sur site signée ;		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
16.	Méthode d'exécution ou de réalisation signée;		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
17.	Liste du personnel affecté aux travaux signée ;		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
18.	Liste du matériel affecté aux travaux signée ;		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
19.	Attestation de visite de site signée par la Personne responsable des marchés publics (PRMP) ;		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
20.	Autres pièces	Programme chiffré d'entretien et de réparation des ouvrages daté, signé et cacheté, pour les soumissionnaires ayant accepté dans leur offre le respect de cette condition.	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON
		Calendrier de paiement daté, signé et cacheté, pour les soumissionnaires ayant prévu un calendrier de paiement autre celui proposé par l'Autorité Contractante.	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
		Engagement du soumissionnaire à employer d'ouvriers locaux daté, signé et cacheté, pour les soumissionnaires ayant accepté dans leur offre le respect de l'une des conditions proposées par l'Autorité Contractante	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

N°	Eléments à vérifier		Soumissionnaires					
			1.	2.	3.	4.	5.	6.
	Plan de gestion environnementale et sociale daté, signé et cacheté.		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
21.	Original ou copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
22.	Liste des travaux similaires		NA	NA	NA	NA	NA	NA
23.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel ;		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
24.	Preuves de disponibilité des moyens matériels ;		OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
25.	Etats financiers (quinze premières pages)	Bilan d'ouverture (année)	OUI (2025)	OUI (2025)	OUI (2025)	OUI (2024)	OUI (2024)	OUI (2026)
		2023	NA	NA	NA	NA	NA	NA
		2024	NA	NA	NA	NA	**OUI**	**NA**
		2025	NON	NON	NON	**OUI**	**OUI**	NA
26.	Attestation de capacité financière	Institution ayant délivré	AFGC.SA.	AFGC.SA.	AFGC.SA.	NON	AFGC.SA.	AFGC.SA.
		Montant (FCFA)	23 090 000	26 760 000	26 700 000	-	26 760 000	23 090 000
27.	Attestation d'assurance de risques professionnels	Institution ayant délivré	LA GAB S.A	LA GAB S.A	LA GAB S.A	LA GAB S.A	LA GAB S.A	LA GAB S.A
		Montant	39 130 600	34 014 000	33 700 000	-	34 014 000	39 130 800
28.	Original ou photocopie légalisée de l'attestation de non faillite		NON	NON	NON	**OUI**	**OUI**	NON

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires					
		1.	2.	3.	4.	5.	6.
29.	Attestation des impôts	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON
30.	Attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
31.	Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON
32.	Original ou la photocopie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI
33.	Attestation de Non Exclusion de la Commande Publique	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON
34.	Un formulaire renseigné de divulgation des bénéficiers effectifs	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
35.	Plan d'indication de siège	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

Légende **OUI : Fourni** **NON : Non Fourni** **NA : Non Applicable**

Commentaire : Le fournisseur numéro n°4 n'a pas respecté les critère de présentation de l'offre sur la clé USB. Seule la version scannée PDF de l'offre originale figurait sur la clé USB. La lettre de déclaration de garantie ainsi que les renseignements pour le candidat ne figurant en version PDF sur la clé USB.

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : RAS

- des membres du ou du COE : RAS

- des membres de l'organe de contrôle : RAS

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à **Treize (13) heures cinquante (50) minutes.**

Fait à Kétou, le 22/07/.....2026

Le Président /Rapporteur

AKPO Amnock M.

Les membres

BONFIN Ignace

L'organe de contrôle :

C/CCMP

Alphonse HOUNGBO

contact.ketou@mairie.bj
www.mairieketou.bj
BP: 15 KETOU TEL:(+229) 96 25 01 94

DAO N° : 113/009/ T_DST_120403/MKT/PRMP/CCMP/SPMP DU 12 JUIN 2026.

Objet : *Travaux de construction du logement infirmier et de la clôture du dispensaire isolé d'ADJELANWA dans le village ATANKA (Arrondissement d'ODOMETA) (Lot1), d'entretien courant des pistes rurales par la méthode HIMO et ouverture des voies dans les zones loties (Lot2), de réfection des bâtiments de l'arrondissement de Kétou et de la résidence du Maire (Lot3).*

Date et heure de clôture : mercredi 22 juillet 2026 à 09 heures 00

Date d'ouverture des plis : mercredi 22 juillet 2026

Heure d'ouverture des plis : Neuf (09) heures 30 mn

Lieu : Salle de délibération de la Mairie de Kétou.

NB

- Les éléments à vérifier figurent dans le tableau ci-après. La COE a renseigné le tableau par les mentions : Oui ou non selon que la condition est remplie ou pas.
- La COE, en cas de rejet, a mentionné clairement tous les motifs dudit rejet en bas du tableau.

Tableau N°_01 : Examen de la recevabilité des plis

N°	Eléments à vérifier \ Soumissionnaires		I	II	III	IV	V	VI
1.	Date de dépôt		22/07/2026	22/07/2026	22/07/2026	22/07/2026	22/07/2026	22/07/2026
2.	Heure de dépôt		07H46	07H46	07H46	07H47	07H47	08H00
3.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Lot de soumission	LOT 1	Oui	NON	NON	NON	NON	Oui
		LOT2	NON	Oui	NON	NON	Oui	NON
		LOT3	NON	NON	Oui	Oui	NON	NON
5.	Respect du caractère anonymat des plis		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6.	Respect de l'intégrité des plis		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
7.	Respect de la condition de retrait de la DRP		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
8.	Respect de la mention sur l'enveloppe extérieure	Adressée à l'Autorité Contractante	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
		Référence	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
		Objet (Conforme ou Non)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
		Mention «NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS »	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
		Conclusion	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	I	II	III	IV	V	VI
	Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté *(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)*	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté.

Légende *OUI : Fourni* *NON : Non Fourni* *NA : Non Applicable* *C : CORFOME* *NC : NON CONFORME*

Commentaire :

Tous les plis enregistrés au SPMP respectent les Conditions de recevabilités des plis.

Décision du COE : Le COE déclare les plis recevables et les accepte pour la suite des processus.

Ce 22/07/ds 26

Le PRMP

Ahs Ignace D

P/CCMP

Alphonse HOUNGBO

DST

BONFIN Ignace

Tableau N°_02 : Ouverture des plis/Constatation de la présence matérielles des pièces constitutives

N°	Eléments à vérifier		Soumissionnaires					
			1.	2.	3.	4.	5.	6.
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)		NON	NON	NON	NON	NON	NON
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)		NON	NON	NON	NON	NON	NON
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)		NON	NON	NON	NON	NON	NON
4.	Lot de soumission	LOT1	Oui	NON	NON	NON	NON	Oui
		LOT2	NON	Oui	NON	NON	Oui	NON
		LOT3	NON	NON	Oui	Oui	NON	NON
5.	Contenu de l'enveloppe extérieure							
4.1.	Une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre	Adressée à l'Autorité Contractante	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
		Référence (Conforme ou Non)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
		Objet (Conforme ou Non)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
		Raison sociale, adresse, Numéro de Téléphone, Adresse électronique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.2.	Une enveloppe portant la mention «	Adressée à l'Autorité Contractante	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

31

N°	Eléments à vérifier		Soumissionnaires					
			1.	2.	3.	4.	5.	6.
	COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre	Référence (Conforme ou Non)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
		Objet (Conforme ou Non)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
		Raison sociale, adresse, Numéro de Téléphone, Adresse électronique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.3.	Présence de la Clé USB		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.3.1.	Contenu de la clé USB (version scannée en PDF)	Fichier unique de l'original de l'offre	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
		Garantie Bancaire ou	Oui	Oui	Oui	NON	NON	NON
		Lettre de déclaration de garantie	NA	NA	NA	NON	Oui	Oui
		Renseignements relatifs à la candidature	Oui	Oui	Oui	NON	Oui	Oui
		Contenu lisible	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.4.	Lettre de déclaration de garantie ou		NA	NA	NA	Oui	Oui	Oui
	Garantie Bancaire de soumission		Oui	Oui	Oui	NA	NA	NA
4.5.	Les renseignements relatifs à la candidature		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6.	Désignation de la structure	Désignation	SERM SESSI BTP	SERM SESSI BTP	SERM SESSI BTP	LA LEGENDE BTP	LA LEGENDE BTP	LA LEGENDE BTP

31

N°	Eléments à vérifier		Soumissionnaires					
			1.	2.	3.	4.	5.	6.
		Année de création	30/10/2025	30/10/2025	30/10/2025	17/04/2024	17/04/2024	07/05/2026
		Contact	01686361 88	01686361 88	01686361 88	01 44 82 52 02	01 44 82 52 02	01 40 57 90 02
		Mail	sermsessi@gmail.com	sermsessi@gmail.com	samsessi@gmail.com	lalegendesanto@gmail.com	lalegendesanto@gmail.com	lucresiaadd@gmail.com
7.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	Présence de la lettre de soumission	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
		Rabais	NON	NON	NON	NON	NON	NON
		Montant TTC de l'offre	46 165 790	40 119.976	38878848	38 177272	40 038 580	46 064 119
		Montant HT de l'offre	33.123.551	33 999 980	33795684	32 353 711	33 931 000	39 037 389
8.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
9.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté si requis		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
10.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise.		NA	NA	NA	NA	NA	NA
11.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
12.	Accord ou la promesse d'accord de groupement si requis		NA	NA	NA	NA	NA	NA
13.	Programme de mobilisation et de construction signé;		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

37

N°	Eléments à vérifier		Soumissionnaires					
			1.	2.	3.	4.	5.	6.
14.	Calendrier de mobilisation signé ;		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
15.	Calendrier de construction signé;		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
16.	Organisation des travaux sur site signée ;		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
17.	Méthode d'exécution ou de réalisation signée;		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
18.	Liste du personnel affecté aux travaux signée ;		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
19.	Liste du matériel affecté aux travaux signée ;		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
20.	Attestation de visite de site signée par la Personne responsable des marchés publics (PRMP) ;		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
21.	Autres pièces	Programme chiffré d'entretien et de réparation des ouvrages daté, signé et cacheté, pour les soumissionnaires ayant accepté dans leur offre le respect de cette condition.	Oui	Oui	Oui	NON	NON	NON
		Calendrier de paiement daté, signé et cacheté, pour les soumissionnaires ayant prévu un calendrier de paiement autre celui proposé par l'Autorité Contractante.	Oui	Oui	Oui	NON	Oui	Oui
		Engagement du soumissionnaire à employer d'ouvriers locaux daté, signé et cacheté, pour les soumissionnaires ayant accepté dans leur offre le respect de l'une des conditions proposées par l'Autorité Contractante	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

N°	Eléments à vérifier		Soumissionnaires					
			1.	2.	3.	4.	5.	6.
	Plan de gestion environnementale et sociale daté, signé et cacheté.		Qui	Qui	Qui	Qui	Qui	Qui
22.	Original ou copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)		Qui	Qui	Qui	Qui	Qui	Qui
23.	Liste des travaux similaires		NA	NA	NA	NA	NA	NA
24.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel ;		Qui	Qui	Qui	Qui	Qui	Qui
25.	Preuves de disponibilité des moyens matériels ;		Qui	Qui	Qui	Qui	Qui	Qui
26.	Etats financiers (quinze premières pages)	Bilan d'ouverture (année)	Qui / 2025	Qui / 2025	Qui / 2025	Qui / 2024	Qui / 2024	Qui / 2026
		2023	NA	NA	NA	NA	NA	NA
		2024	NA	NA	NA	NA	Qui	NA
		2025	NON	NON	NON	Qui	Qui	NA.
27.	Attestation de capacité financière	Institution ayant délivré	AFGC. SA.	AFGC.S.A	AFGC SA.	NON	AFGF. SA	AFGC. SA
		Montant (FCFA)	23.090.000	26 760 000	26 700 000	—	26 760 000	23 090 000
28.	Attestation d'assurance de risques professionnels	Institution ayant délivré	LA GAB S.A	LA GAB. S.A	LA GAB SA	LA GAB. SA	LA GAB SA	LA GAB SA
		Montant (FCFA)	39 180 600	34 014 000	33 700 000	—	34 014 000	39 130 600
29.	Original ou photocopie légalisée de l'attestation de non faillite		NON	NON	NON	Qui	Qui	NON
30.	Attestation des impôts		NON	NON	NON	Qui	Qui	NON

37

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires					
		1.	2.	3.	4.	5.	6.
31.	Attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
32.	Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non
33.	Original ou la photocopie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
34.	Attestation de Non Exclusion de la Commande Publique	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non
35.	Un formulaire renseigné de divulgation des bénéficiers effectifs	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Légende OUI : Fourni NON : Non Fourni NA : Non Applicable

MAIRIE DE KETOU
REPUBLIQUE DU BENIN

Kétou

contact.ketou@mairie.bj
www.mairieketou.bj
BP : 15 KETOU TEL:(+229) 01 52 64 07 07

DAO N° : 113/009/ T_DST_120403/MKT/PRMP/CCMP/SPMP DU 12 JUIN 2026.

Objet : *Travaux de construction du logement infirmier et de la clôture du dispensaire isolé d'ADJELANWA dans le village ATANKA (Arrondissement d'ODOMETA) (Lot1), d'entretien courant des pistes rurales par la méthode HIMO et ouverture des voies dans les zones loties (Lot2), de réfection des bâtiments de l'arrondissement de Kétou et de la résidence du Maire (Lot3).*

Date et heure de clôture : mercredi 22 juillet 2026 à 09 heures 00

Date d'ouverture des plis : mercredi 22 juillet 2026

Heure d'ouverture des plis : Neuf (09) heures 30 mn

Lieu : Salle de délibération de la Mairie de Kétou.

LISTE DE PRESENCE DE L'ADMINISTRATION

N°	Nom et Prénom(s)	Structure Représentée	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
1	AKPO Amnock (01	Mairie Kétou	PRMP Pdt CCMP	01 97 55 01 65 01 95 15 55 82	
2	HOUNGBO Alphonse	Mairie Kétou	C/CCMP	0195285964	
3	BONFIN Ignace	Mairie Kétou	DST	0197604717	
4					

MAIRIE DE KETOU
REPUBLIQUE DU BENIN

Kétou

contact.ketou@mairie.bi
www.mairieketou.bi
BP : 15 KETOU TEL:(+229) 01 52 64 07 07

DAO N° : 113/009/ T_DST_120403/MKT/PRMP/CCMP/SPMP DU 12 JUIN 2026.

Objet : *Travaux de construction du logement infirmier et de la clôture du dispensaire isolé d'ADJELANWA dans le village ATANKA (Arrondissement d'ODOMETA) (Lot1), d'entretien courant des pistes rurales par la méthode HIMO et ouverture des voies dans les zones loties (Lot2), de réfection des bâtiments de l'arrondissement de Kétou et de la résidence du Maire (Lot3).*

Date et heure de clôture : mercredi 22 juillet 2026 à 09 heures 00

Date d'ouverture des plis : mercredi 22 juillet 2026

Heure d'ouverture des plis : Neuf (09) heures 30 mn

Lieu : Salle de délibération de la Mairie de Kétou.

LISTE DE PRESENCE DES SOUMISSIONNAIRES/REPRESENTANTS

N°	Nom et Prénom(s)	Structure Représentée	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
1	HOUEGA Arnaud	SERTY SESSI	Représentant	01 68 63 61 88	
2	AHOSSI Jean	LA LEGENDE BTP	Représentant	01 98 13 18 83	
3	SOKPE Gérard	LA LUCIOLE SARL	Représentant	01 97 12 12 87	
4					
5					
6					
7					

MAIRIE DE NATITINGOU
REPUBLIQUE DU BENIN

Hôtel de Ville
BP : 07 Natitingou
Tel : 0192592700 /0192592701
mail : contact.natitingou@mairie.bj

PERSONNERESPONSABLEDES MARCHES PUBLICS

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

AAO N° : *61-3/AOO-2026/016/MCN/SE/PRMP-DAAF/SPRMP du 27/07/2026*

Objet : Recrutement d'un prestataire pour l'assurance maladie du personnel communal en accord cadre à bon de commande de trois (03) ans **(Relance).**

Appel d'offres n° : S_DAAF_125578

Source de financement : Ressources Propres

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : 6258

Accord de prêt : Néant

Commencé le 01/09/2026
Achevé le 01/09/2026

Septembre 2026

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

Objet : Dossier d'appel d'offres n°*61-3/AOO-2026/016/MCN/SE/PRMP-DAAF/SPRMP du 27/07/2026* relatif au recrutement d'un prestataire pour l'assurance maladie du personnel communal en accord cadre à bon de commande de trois (03) ans (Relance).

Mode de passation : Appel d'Offre Ouvert National (AOON)

L'an deux mille vingt-six et le mardi 1er septembre à partir de dix heures trente minutes, dans la salle de réunion des Marchés Publics de la Mairie de Natitingou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication au siège de la Mairie de Natitingou le 10 août 2026, dans le Journal La Nation le 10 août 2026 suivant le N°9048, sur le portail web des marchés publics le 10 août 2026 et sur le Journal des Marchés Publics le 10 août 2026 suivant le N°664. La date limite de remise des offres était fixée au 1er septembre 2026 à 10 heures précises.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics, suivant le procès-verbal N°61-3/2026/49/MCN-CCMP du 23/07/2026.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N° 61-3/AOO-2026/155/MCN/SE/PRMP-DAAF/SPRMP du 31/08/2026**

- **Président** : Abdou Maguidou **OROU TAÏROU**, PRMP ;
- **Membres** :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observation
DAAF	Rodrigue **NAHA**	Membre	Avec voix délibérative
SMP	Amour Karlos Kadoukpé **AKOUTAN**	SMP/Personne Ressource	Sans voix délibérative

Etait aussi présent, le représentant de la Cheffe Cellule de Contrôle des Marchés Publics : Monsieur **KOUAGOU** Noël, **Sans voix délibérative.**

Aux dates et heures limites de dépôts des offres, cinq (05) candidats ont retiré le dossier et trois (03) soumissionnaires ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur (représentant)	Pays d'origine	Observations
1	SOCIETE SUNU ASSURANCE	31/08/2026 à 11 H 00 min	**LACIER** Fassinou Tél : 01 51 89 57 57	Bénin	RAS
2	NOBILA ASSURANCE	01/09/2026 à 09 H 00 min	**COMLAN G.** Romain Tél : 01 96 52 40 61	Bénin	RAS
3	LA GENERALE DES ASSURANCES DU BENIN	01/09/2026 à 09 H 18 min	**ALI** David Tél : 01 91 00 95 23	Bénin	RAS

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableaux de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	SOCIETE SUNU ASSURANCE	NOBILA ASSURANCE	LA GENERALE DES ASSURANCES DU BENIN
		31/08/2026 à 11 H 00 min	01/09/2026 à 09 H 00 min	01/09/2026 à 09 H 18 min
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui
5.	Enveloppes extérieures et les mentions	Conforme	Conforme	Conforme
Acceptation pour l'ouverture des offres		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

TABLEAU D'OUVERTURE DES PLIS

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		SOCIETE SUNU ASSURANCE 31/08/2026 à 11 H 00 min	NOBILA ASSURANCE 01/09/2026 à 09 H 00 min	LA GENERALE DES ASSURANCES DU BENIN 04/06/2026 à 09 H 18 min
1.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
2.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant).	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Conforme	Conforme	Conforme
5.	Présence de clé USB	Oui	Oui	Oui
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	Oui	Oui	Oui
7.	Accessibilité de la clé USB	Oui	Oui	Oui
8.	Lettre de soumission	F	F	F
9.	Montant TTC	24 883 200	24 345 600	24 256 000
10.	Rabais	Néant	Néant	Néant
11.	Bordereau des prix unitaires (BPU) daté, signé et cacheté	F	F	F
12.	Programme d'activités chiffré daté, signé et cacheté	F	F	F
13.	Etats financiers (quinze premières pages)	F (2023, 2024 et 2025)	F (2022, 2023, 2024)	F (2022, 2023, 2024)
14.	Attestation de capacité financière	F	F	F
15.	Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence.	NA	NA	NA
16.	Attestation d'Identification du statut de l'entreprise délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME)	NA	NA	NA
17.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		SOCIETE SUNU ASSURANCE 31/08/2026 à 11 H 00 min	NOBILA ASSURANCE 01/09/2026 à 09 H 00 min	LA GENERALE DES ASSURANCES DU BENIN 04/06/2026 à 09 H 18 min
18.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F	F	F
19.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F
20.	Accord ou la promesse d'accord de groupement	NA	NA	NA
21.	Agrément délivré par le Ministre de l'Economie et des Finances (MEF) autorisant la compagnie d'assurance à opérer dans le domaine d'assurance	F	F	F
22.	Programme d'activités (Narratif)	F	F	F
23.	La liste de réseau de prestataires agréés	F	F	F
24.	Description de la procédure de jouissance d'une police d'assurance maladie de votre compagnie tout en précisant les démarches et délai nécessaires pour un remboursement des soins hors réseau de couverture. Toute offre avec une procédure proposant un délai de plus de **quinze (15) jours** est rejetée. La description doit être datée, signée et cachetée	F	F	F
25.	Engagement à rembourser l'assuré, les frais engagés pour les soins hors réseau de couverture, dans un délai de **quinze (15) jours** à compter de la date de réception des pièces de réclamation. Toute offre qui proposera un délai de plus long sera purement et simplement écartée	F	F	F
26.	Calendrier d'exécution signé	F	F	F
27.	Description technique des services	F	F	F
28.	Original ou copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	F (28/01/1999)	F (18/10/2005)	F (14/03/1997)
29.	Les références techniques	F	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		SOCIETE SUNU ASSURANCE - 31/08/2026 à 11 H 00 min	NOBILA ASSURANCE 01/09/2026 à 09 H 00 min	LA GENERALE DES ASSURANCES DU BENIN 04/06/2026 à 09 H 18 min
30.	Les preuves (trois attestations) de bonne collaboration avec les partenaires	F	F	F
31.	Le plan de charge	F	F	F
32.	Liste du personnel	F	F	F
33.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel	F	F	F
34.	Liste du matériel	NF	F	F
35.	Preuves de disponibilité des moyens matériels	F	F	F
36.	Formulaire de renseignement sur le candidat	F	F	F

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : Néant
-des membres de la COE : Néant
-de l'organe de contrôle : Néant

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 18 heures 22 minutes.

Fait à Natitingou, le 1er septembre 2026

Le Président

Abdou Maguidou **OROU TAÏROU**
PRMP

Rodrigue **NAHA**
Rpt DAAF

Amour Karlos Kadoukpé **AKOUTAN**
SMP/Personne Ressource

L'organe de contrôle

Noël **KOUAGOU**
Rpt C/CCMP

MAIRIE DE NATITINGOU
REPUBLIQUE DU BENIN
COMMUNE DE NATITINGOU

Hôtel de Ville
BP : 07 Natitingou
Tel : 0192592701/0192592700
Email : contact.natitingou@mairie.bj

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis relatifs au recrutement d'un prestataire pour l'assurance maladie du personnel communal en accord cadre à bon de commande de trois (03) ans (Relance).

(Liste de présence de l'administration)

Natitingou, le 01/09/2026

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
01	OROU TAIROU Abdou Maguidou	Mairie	PRMP	01691917A0	
02	NAHA Rodrigue	DAAF Mairie	CS SBFE DAAF	01404137[illegible]	
03	AKOUTAN Amour Karlos Kadoukpè	Mairie	SMP/Personne Ressource	01558441[illegible]	
04	KOUAGOU K. P. Noël	Mairie	R/CCMP	01973521[illegible]	

République du Bénin
Présidence de la République
Agence de Développement de Sèmè City
***

SÈMÈ CITY

PROCÈS VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS
DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX N° F_GI_115593
AVIS N°031/ADSC/PRMP-GI/APM/SP-PRMP/2026 DU 10 AOUT 2026

Objet de la Demande de Renseignement et de Prix :

Acquisition et installation d'équipements de sonorisation pour la salle polyvalente de Sèmè One (Relance)

Référence de la DRP : F_GI_115593

Source de financement : Budget national

Septembre 2026

République du Bénin

Présidence de la République

Agence de Développement de Sèmè City

***

SÈMÈ CITY

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Acquisition et installation d'équipements de sonorisation pour la salle polyvalente de Sèmè One (Relance)

Mode de passation : Demande de Renseignement et de Prix (DRP)

Référence SIGMAP : F_GI_115593

L'an deux mille vingt-six et le mardi premier septembre à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), le Comité d'Ouverture et d'Évaluation (COE) des offres a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis reçus dans le cadre du marché cité en objet.

Ce dossier de DRP a fait l'objet d'une publication dans le journal des marchés publics n° 665 et sur SIGMaP le 13 août 2026, ainsi que par affichage à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), à la préfecture du département du Littoral et à la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin à travers les bordereaux N°1019, 1020 et 1021/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2026 du 10 août 2026, pour publication par voie d'affichage à compter du jeudi 11 août 2026. La date limite de remise des offres, initialement fixée au mardi 25 août 2026, a été reportée au mercredi 26 août 2026.

À cette échéance, un minimum de trois (03) plis n'ayant pas été reçu, le délai de dépôt des offres a été prorogé de trois (03) jours ouvrables. Cette prorogation a été portée à la connaissance du public par voie d'affichage à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), à la Préfecture du département du Littoral et à la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin, conformément aux bordereaux n° 1074, 1075 et 1076/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2026 du 26 août 2026. Les nouvelles date et heure limites de dépôt des offres ont été fixées au 1er septembre 2026.

Le dossier de DRP a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence de la République (CCMP/PR) suivant le procès-verbal N° 0843-08/DNCMP/CCMP/PR/2026 du 06 août 2026.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°036/ADSC/DAF-PRMP/SP-PRMP/2026 du 12 août 2026, les cadres dont les noms suivent :

- **Président : Audrey KPOLEDJI AGUESSY,** Personne Responsable des Marchés Publics par intérim / ADSC
- **Rapporteur : Carlos HOUNKANLINKPE,** Assistant de la PRMP/ADSC
- **Membres** :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
ADSC	**Donald ADANDEDJAN**	Responsable maintenance représentant le Directeur Développement et de la Gestion des Infrastructures	Avec voix délibérative
	Charlebon SOUKPO	Représentant le Directeur Administratif et Financier (DAF)	Avec voix délibérative

La Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence, invitée par le message porté n°1084/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2026 du 31 août 2026, n'était pas représenté à la séance d'ouverture.

Les prestations sont réparties en lot unique.

Aux date et heure limite de dépôt des offres, sur les douze (12) candidats qui ont retiré le dossier, deux (02) soumissionnaires ont déposé leur pli dans les délais.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la PRMP a ouvert la séance par la lecture du nom des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Tableau 1 : Renseignement sur les plis

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	GENERAL INVASION SARL	01/09/2026 à 08h 54Mn	ASSOU Arnaud Tél : 01 61 24 87 54	Bénin	RAS
2	GROUPEMENT WANOU & SOGENIMEX	01/09/2026 à 09h 28Mn	AICLOUNON Vincent Tél : 01 65 56 40 35	Bénin	RAS

Le COE a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis reçus.

Examen de la recevabilité

Tableau 2 : Recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	GENERAL INVASION SARL	GROUPEMENT WANOU ET SOGENIMEX SARL
Date et heure de dépôt des offres		01/09/2026 à 08h 54 mn	01/09/2026 à 09h 28 mn
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui
2	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui
3	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui
4	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui
5	Respect de la présentation de l'enveloppe extérieure	Oui	Oui
6	Respect du contenu de l'enveloppe extérieure	Oui	Non [1]
7	Respect de la présentation de l'enveloppe intérieure	Oui	Non [2]
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté		**Accepté**	**Accepté[3]**

Observations du soumissionnaire GENERAL INVASION SARL

- Les exigences de la DRP sont antérieures à la circulaire. Appliquer la circulaire à la DRP serait changé les règles du jeu au cours du jeu ; Pourquoi une note en amont n'amendait pas les exigences de la DRP ?
- Les enveloppes intérieures mises en cause, n'identifient pas la procédure.

Des éléments de réponse satisfaisants ont été apportés aux questions soulevées par le soumissionnaire.

[1] L'unique enveloppe extérieure ne comporte pas la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie d'offre ainsi que le formulaire de renseignement.

[2] Les enveloppes intérieures ne portent pas les mentions relatives aux noms et/ou numéro devant figurer sur lesdites enveloppes pour identifier le processus de passation du marché.

[3] L'offre est acceptée pour l'ouverture en application des dispositions de la circulaire n°2026-03/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA DU 26 août 2026 portant harmonisation de l'appréciation de la conformité des offres dans les procédures de passation des marchés publics.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Fiche d'ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier		Soumissionnaires	
			1	2
			GENERAL INVASION SARL	**GROUPEMENT WANOU ET SOGENIMEX SARL**
1.	Date et heure de dépôt des offres		01/09/2026 à 08h 54 mn	01/09/2026 à 09h 28 mn
2.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)		NEANT	NEANT
3.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)		NEANT	NEANT
4.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)		NEANT	NEANT
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)		OUI	OUI
6.	Présence de clé USB **(OUI ou NON)**		OUI	OUI
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB **(OUI ou NON)**		OUI	OUI[4]
8.	Date et heure d'enregistrement de l'offre sur la clé		25/08/2026 OT : 20h 21mn OF : 20h 38mn	31/08/2026 OT : 19 h 29 mn OF : 19h 01 mn
9.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée, le cas échéant		NA	NA
10.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée		F	F
11.	Rabais		NEANT	NEANT
12.	**Montant TTC de l'offre en F CFA**		12 215 832	15 261 176
13.	**Montant HT de l'offre en F CFA**		10 352 400	12 833 200
14.	Bordereau des Prix Unitaires		F	F
15.	Bordereau des prix pour les fournitures		F	F
16.	Fiches techniques délivrées par le fabricant	**Enceintes passives montées sur supports muraux**	F	F
17.		**Enceinte retour**	F	F
18.		**Caisson de basse actif**	F	F
19.		**Amplificateur de puissance numérique**	F	F
20.		**Microphones HF main avec récepteur double**	F	F

[4] Absence des versions scannées du formulaire de renseignement sur le candidat et de la garantie de soumission sur le clé USB

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		1	2
		GENERAL INVASION SARL	GROUPEMENT WANOU ET SOGENIMEX SARL
21.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F
22.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F
23.	Accord ou promesse d'accord de groupement (en cas de groupement)	NA	F
24.	Description technique des équipements	F	F
25.	Liste du personnel exigé pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence	NA	NA
26.	Extrait du registre de commerce	F(08/2015)	F(01/2015 & 03/2019)
27.	Références techniques (Liste des prestations similaires et attestation de bonne fin d'exécution)	F	F
28.	Preuves des expériences et de qualification du personnel pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence	NA	NA
29.	Preuve d'un service après-vente	F	F
30.	Attestation de capacité financière	F	F
31.	Etats financiers (2023, 2024 et 2025)	F	F
32.	Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence	NA	NA
Observations		RAS	OUI

Légende : F : Fourni, RAS : Rien à Signaler ; NA : Non applicable.

La PRMP par intérim a donné la parole au représentant des soumissionnaires pour formuler leurs éventuelles observations. Aucune observation n'est enregistrée.

Les membres du Comité d'Ouverture et d'Évaluation (COE) n'ont pas fait d'observation particulière.

Les listes de présence de cette séance sont jointes en annexe du présent procès-verbal d'ouverture.

La PRMP a clôturé la séance à 12 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le 1er septembre 2026

Présidente

Audrey KPOLEDJI AGUESSY

Rapporteur

Carlos HOUNKANLINKPE

Membres

Donald ADANDEDJAN

Charlebon SOUKPO

En annexe la liste de présence et le tableau d'ouverture.

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE)

Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

***Avis d'appel d'offres* n°368/26/SBEE/DG/PRMP/DT/SP-PRMP/DCP/SPM/SP du 05 juin 2026**

Objet : ACQUISITION DES MATERIELS DE CONTRÔLE ELECTRIQUE AU PROFIT DE LA SBEE

Référence SIGMAP N° : F_DT_117755

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2026

SEPTEMBRE 2026

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'Appel d'Offres n°368/26/SBEE/DG/PRMP/DT/SP-PRMP/DCP/SPM/SP du 05 juin 2026 relatif à l'ACQUISITION DES MATERIELS DE CONTRÔLE ELECTRIQUE AU PROFIT DE LA SBEE

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

L'an deux mil vingt-six, le mardi 1er septembre à 10 heures 30 minutes, dans la salle 219 de la Direction Générale de la SBEE, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) à travers le procès-verbal n°040/SBEE/DG/C-CCMP/CDE/RCPP/SP du 23/04/2026.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait objet de publication sur le site de la SBEE le 09 juin 2026, dans le journal des marchés publics N°646 du 08 juin 2026, sur le portail web des marchés publics le 08 juin 2026 et dans le quotidien la nation N°9003 du lundi 08 juin 2026.

Ce dossier ayant fait objet d'addendum, il a été également publié sur le site de la SBEE le 17 août 2026, dans le journal des marchés publics N°666 du 17 août 2026 et dans le quotidien la nation N°9053 du lundi 17 août 2026.

La date limite de remise des offres est fixée au mardi 1er septembre 2026 à 10 heures précises (heure locale).

Ont pris part à cette séance conformément aux notes de service N°I 36826/26/DG/PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM et N°I 36829/26/DG/PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM du 07 juillet 2026 et la lettre d'invitation N°I50346/26/DG/PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM du 28 août 2026 :

Président : **Amandine J. TOPANOU,** C/DCP, représentant la Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE ;

Rapporteur : **Landelin OKE**, Spécialiste en Passation des Marchés à la PRMP SBEE ;

Membres :

- **Abbas ADEBI** ..... Technicien PRMP/SBEE ;
- **Sophiath IBIDAKPO**..... Représentant DFC/SBEE ;
- **Gaston HOUETO** ..... Représentant DT/SBEE ;
- **Elias AMOUZOUN**, ...SPM/PRMP SBEE

Était également présent, **Jérôme MERE** représentant du Directeur du Contrôle des Marchés Publics (DCMP) de la SBEE.

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
PRMP	**Amandine J. TOPANOU**	C/DCP, représentant la Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE	Avec voix délibérative
	Landelin OKE	Spécialiste en Passation des Marchés Publics	
	Abbas ADEBI	Technicien / PRMP	
DFC	**Sophiath IBIDAKPO**	Représentante DFC	
DT	**Gaston HOUETO**	Représentant DT	
PRMP	**Elias AMOUZOUN**	Spécialiste en Passation des Marchés Publics	
CCMP	**Jérôme MERE**	Représentant DCMP/SBEE	Sans voix délibérative

Aux date et heure limites de dépôt des offres, quatre-vingt-quinze (95) candidats ont retiré le dossier d'appel d'offres et douze (12) ont déposé leurs plis, dont huit (08) pour le lot1 et quatre (04) pour le lot 2.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Présidente de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

LOT 1 :

N°	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	**H-ENERGIES & NUMÉRIQUE**	31/08/2026 à 16H24 mn	CHIGBLO Wilfried Tél : 01 99 39 94 30	Bénin	Néant
2	**GÉNÉRALE DES INFRASTRUCTURES**	01/09/2026 à 08H08 mn	TCHEDE S. Maurel Tél : 01 56 66 86 59		

3	**AFIYEYE**	01/09/2026 à 08H26 mn	OLOU Etienne Tél : 01 97 17 73 38		
4	**BONKANON SERVICES**	01/09/2026 à 08H27 mn	ALI Mohamed Tél : 01 64 69 33 49		
5	**BTP AMAZONE**	01/09/2026 à 08H43 mn	ADJAGBA Fredx Tél : 01 67 75 87 85		
6	**ORBISCO SARL**	01/09/2026 à 08H44 mn	TOKPO Dorian Tél : 01 97 18 86 66		
7	**MVP SERVICE SARL**	01/09/2026 à 08H56 mn	ZINSOU Raoul Tél : 01 97 42 10 19		
8	**QUALITY CORPORATE SARL**	01/09/2026 à 08H43 mn	ADJIN Carlos Tél : 01 67 20 33 84		

LOT 2 :

N°	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	**GÉNÉRALE DES INFRASTRUCTURES**	01/09/2026 à 08H08 mn	TCHEDE S. Maurel Tél : 01 56 66 86 59	Bénin	Néant
2	**AFIYEYE**	01/09/2026 à 08H26 mn	OLOU Etienne Tél : 01 97 17 73 38		
3	**GBAKMAL SARL**	01/09/2026 à 08H30 mn	M'PO Dabadi Tél : 01 62 01 75 62		
4	**BTP AMAZONE**	01/09/2026 à 08H43 mn	ADJAGBA Fredx Tél : 01 67 75 87 85		

Ouverture des plis.

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

LOT 1 : **Acquisition de relais de protection au profit de la SBEE**

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	1) H-ENERGIES & NUMÉRIQUE	2) GÉNÉRALE DES INFRASTRUCTURES	3) AFIYEYE	4) BONKANON SERVICES	5) BTP AMAZONE
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
5.	Respect des modalités de présentation de l'offre	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	6) ORBISCO SARL	7) MVP SERVICE SARL	8) QUALITY CORPORATE SARL
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui
5.	Respect des modalités de présentation de l'offre	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

LOT 2 : **Acquisition de matériels divers au profit de la SBEE**

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	1) GÉNÉRALE DES INFRASTRUCTURES	2) AFIYEYE	3) GBAKMAL SARL	4) BTP AMAZONE
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui
5.	Respect des modalités de présentation de l'offre	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (***le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli***)		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

Tableau d'ouverture des plis

LOT 1 : Acquisition de relais de protection au profit de la SBEE

N°	ELEMENTS A VERIFIER	SOUMISSIONNAIRES		
		1) H-ENERGIES & NUMÉRIQUE	2) GÉNÉRALE DES INFRASTRUCTURES	3) AFIYEYE
1.	Date et heure de dépôt des plis	31/08/2026 à 16H24 mn	01/09/2026 à 08H08 mn	01/09/2026 à 08H26 mn
2.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui	Oui	Oui
6.	Présence de clé USB	Oui	Oui	Oui
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	Oui	Oui	Oui
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F
9.	Montant TTC de l'offre en FCFA	131.147.277 F CFA	-	-
10.	Montant HT de l'offre en FCFA	-	80.400.000 F CFA	83.300.000 F CFA
11.	Rabais	Néant	Néant	Néant
12.	Bordereau des prix unitaires (BPU) daté, signé et cacheté.	F	F	F

13.	Bordereau des Prix pour les Fournitures daté, signé et cacheté	F	F	F
14.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F (Délivrée par AFGC pour un montant de 1.000.000 F CFA)	F (lettre de déclaration de garantie)	F (lettre de déclaration de garantie)
15.	Attestation d'identification du statut de la MPME	NA	F	F
16.	Accord de Groupement si requis	NA	NA	NA
17.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	NA	NA	NA
18.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F
19.	Attestation de capacité financière	F (Délivrée par AFGC pour un montant de 33.000.000 F CFA)	F (Délivrée par NSIA Banque pour un montant de 33.000.000 F CFA)	F (Délivrée par NSIA Banque pour un montant de 33.000.000 F CFA)
20.	Attestation d'assurance risques professionnels (entreprises naissantes)	F (Délivrée par NSIA assurance pour un montant de 110.000.000)	F (Délivrée par Nobila assurance pour un montant de 110.000.000)	F (Délivrée par AFRICAINE DES ASSURANCES pour un montant de 110.000.000)
21.	Fiche technique du produit délivrée par le fabricant	F	F	F

22.	Description technique des matériels, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire	F	F	F
23.	Prospectus	F	F	F
24.	Note indiquant la durée de garantie des matériels datée, signée et cachetée par le soumissionnaire	F	F	F
25.	Copie de la certification ISO de l'usine ayant fabriqué les matériels ;	F	F	F
26.	Liste du personnel affecté à l'exécution de la mission signée,	F	F	F
27.	Preuves des expériences et de qualification du personnel	F	F	F
28.	Autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné	F	F	F
29.	Références Techniques (marchés similaires)	NA	NA	NA
30.	Registre de Commerce et de Crédit Mobiliers (RCCM)	F	F	F
31.	Etats financiers	Bilan d'ouverture 2026	Bilan d'ouverture 2023 Etats financier 2024 ; 2025	Bilan d'ouverture 2026
32.	**Observations**	Néant	Néant	Néant

N°	ELEMENTS A VERIFIER	SOUMISSIONNA	
		6) ORBISCO SARL	7) MVP SERVICE
1.	Date et heure de dépôt des plis	01/09/2026 à 08H44 mn	01/09/2026 à 08H56 mn
2.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	Néant	Néant
4.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	Néant	Néant
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui	Oui
6.	Présence de clé USB	Oui	Oui
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	Oui	Oui
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F
9.	Montant TTC de l'offre en FCFA	-	-
10.	Montant HT de l'offre en FCFA	92.000.000 F CFA	85.000.000 F CI
11.	Rabais	Néant	Néant
12.	Bordereau des prix unitaires (BPU) daté, signé et cacheté.	F	F
13.	Bordereau des Prix pour les Fournitures daté, signé et cacheté	F	F
14.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F (lettre de déclaration de garantie)	F (lettre de déclaration d

15.	Attestation d'identification du statut de la MPME	F	F
16.	Accord de Groupement si requis	NA	NA
17.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	NA	NA
18.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F
19.	Attestation de capacité financière	F (Délivrée par AFGC pour un montant de 33.000.000 F CFA)	F (Délivrée par NSIA B pour un montant de 33 F CFA)
20.	Attestation d'assurance risques professionnels (entreprises naissantes)	F (Délivrée par NOBILA ASSURANCE pour un montant de 110.000.000 F CFA)	F (Délivrée par NOB ASSURANCE pour un de 110.000.000 F C
21.	Fiche technique du produit délivrée par le fabricant	F	F
22.	Description technique des matériels, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire	F	F
23.	Prospectus	F	F
24.	Note indiquant la durée de garantie des matériels datée, signée et cachetée par le soumissionnaire	F	F
25.	Copie de la certification ISO de l'usine ayant fabriqué les matériels ;	F	F
26.	Liste du personnel affecté à l'exécution de la mission signée,	F	F
27.	Preuves des expériences et de qualification du personnel	F	F
28.	Autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné	F	F

29.	Références Techniques (marchés similaires)	NA	NA
30.	Registre de Commerce et de Crédit Mobiliers (RCCM)	F	F
31.	Etats financiers	Bilan d'ouverture : 2025	Bilan d'ouverture : Etats financier 2
32.	**Observations**	Néant	Néant

F : Fourni ; NF : Non Fourni ; NA : Non Applicable.

Lot 2 : **Acquisition de matériels divers au profit de la SBEE**

N°	ELEMENTS A VERIFIER	SOUMISSIONNAIRES		
		1) GÉNÉRALE DES INFRASTRUCTURES	2) AFIYEYE	3) GI
1.	Date et heure de dépôt des plis	01/09/2026 à 08H08 mn	01/09/2026 à 08H26 mn	01/09/
2.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	
3.	Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	
4.	Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	Néant	Néant	
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	Oui	Oui	
6.	Présence de clé USB	Oui	Oui	
7.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	Oui	Oui	
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	
9.	Montant TTC de l'offre en FCFA	-	-	
10.	Montant HT de l'offre en FCFA	25.210.000 F CFA	24.305.000 F FCA	24.95
11.	Rabais	Néant	Néant	
12.	Bordereau des prix unitaires (BPU) daté, signé et cacheté.	F	F	
13.	Bordereau des Prix pour les Fournitures daté, signé et cacheté	F	F	
14.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F (lettre de déclaration de garantie)	F	

			(lettre de déclaration de garantie)	(lettre
15.	Attestation d'identification du statut de la MPME	F	F	
16.	Accord de Groupement si requis	NA	NA	
17.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	NA	NA	
18.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	
19.	Attestation de capacité financière	F (Délivrée par NSIA pour un montant de 10.000.000 F CFA)	F (Délivrée par NSIA pour un montant de 10.000.000 F CFA)	(Délivr un 10.0
20.	Attestation d'assurance risques professionnels (entreprises naissantes)	F (Délivrée par NOBILA ASSURANCE pour un montant de 33.000.000 F CFA)	F (Délivrée par AFRICAINE DES ASSURANCES pour un montant de 33.000.000 F CFA)	
21.	Fiche technique du produit délivrée par le fabricant	F	F	
22.	Description technique des matériels, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire	F	F	
23.	Prospectus	F	F	
24.	Note indiquant la durée de garantie des matériels datée, signée et cachetée par le soumissionnaire	F	F	
25.	Copie de la certification ISO de l'usine ayant fabriqué les matériels ;	F	F	

26.	Liste du personnel affecté à l'exécution de la mission signée,	F	F	
27.	Preuves des expériences et de qualification du personnel	F	F	
28.	Autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné	F	F	
29.	Références Techniques (marchés similaires)	NA	NA	
30.	Registre de Commerce et de Crédit Mobiliers (RCCM)	F	F	
31.	Etats financiers	Bilan d'ouverture : 2023 Etats financiers : 2024 ; 2025	Bilan d'ouverture : 2026	Etats fi 2
32.	**Observations**	Néant	Néant	

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- ❖ du côté des soumissionnaires : aucune observation
- ❖ du côté des membres de la COE : aucune observation ;
- ❖ du côté de l'organe de contrôle : aucune observation.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Cette séance qui a commencé à 10 heures 30 minutes a pris fin à 14 heures 08 minutes.

La Présidente a clôturé la séance à 14 heures 08 minutes.

Fait à Cotonou, le 01 septembre 2026

La Presidente,

Amandine J. TOPANOU
CDCP, Rpte PRMP / SBEE

Le Rapporteur,

Landelin OKE
SPM / PRMP / SBEE

Les membres

Sophiath IBIDAKPO
Rpte DFC/SBEE

Gaston HOUETO
Rpt DT/ SBEE

Abbas ADEBI
Technicien PRMP/SBEE

Elias AMOUZOUN
SPM / PRMP / SBEE

L'Organe de Contrôle

Jérôme MERE
Rpt/CCMP/SBEE

REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail

MAIRIE D'ABOMEY

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DE LA PROPOSITION FINANCIERE

Objet : DP N° 12A/07/MA/SE/DDCMP/PRMP/SPMP/2026 du 13 Mai 2026

Objet de la demande de propositions :

« Recrutement de cabinet pour l'élaboration du schéma directeur des systèmes d'information des 14 communes du PCIC) »

Septembre 2026

Scanné avec CamScanner

Procès-verbal d'ouverture des propositions financières

Objet : DP N° 12A/07/MA/SE/DDCMP/PRMP/SPMP/2026 du 13 Mai 2026,
relative au : **« Recrutement de cabinet pour l'élaboration du schéma directeur des systèmes d'information des 14 communes du PCIC »**

Mode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)

L'an deux mil vingt- six et le mercredi 02 septembre à 10 heures dans la salle de délibération de l'Hôtel de ville d'Abomey, le Commission d'ouverture et d'évaluation des propositions (COE) a procédé à l'ouverture de la proposition financière relative au marché cité en objet.

Cette ouverture des propositions financières fait suite à l'évaluation des propositions techniques des soumissionnaires relatives à la demande de propositions ***DP N° 12A/07/MA/SE/DDCMP/PRMP/SPMP/2026 du 13 Mai 2026.***

Ont pris part à cette séance conformément à la **Note de Service : N° 12A/50/MA/SE/PRMP/SA/2026 du 1er Juin 2026**

- ✓ Présidente : Madame Mireille Inès DJAHOUI, Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Abomey ;
- ✓ Rapporteur : Monsieur Gérard AIZAN, Directeur des Systèmes d'Information de la Mairie d'Abomey ;

Membres :

- Monsieur ASSANDJE Alfred, Représentant du Directeur des Affaires Administratives et Financières de la Mairie d'Abomey ;
- Madame Rachidath SALIFOU, Directrice du Développement Local et de la Planification de la Mairie d'Abomey ;

La Direction Départementale du Contrôle des Marchés Publics du Zou, compétente a été représentée à cette ouverture financière par: Madame Belmonde Megangnon AHIDAZAN.

Pour cette ouverture, les conseillers ne sont pas invités en vertu de l'avis n° 2026- 097 / ARMP/PR-CR/CRD/CD/SP/DRR-AT/SATpi/ SA du 21 Aout 2026 de l'ARMP déclarant irrégulière la participation des conseillers communaux aux travaux des commissions d'ouverture et d'évaluation des offres

Le soumissionnaire ESPOIR PLUS TECHNOLOGIE a été représenté par Monsieur AGO Renaud, Commercial dans l'entreprise.

Après avoir ouvert la séance, la présidente de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des offres a rappelé le nom du seul soumissionnaire ayant obtenu la note minimale requise à la phase d'évaluation des propositions techniques de la Demande de Propositions.

Scanné avec CamScanner

La proposition financière dudit soumissionnaire lue publiquement se présente dans le tableau en annexe.

En outre, le dépouillement a donné lieu aux observations suivantes :

- du soumissionnaire : RAS
- des membres de la COE : RAS
- de la DDCMP-Z : RAS

La Présidente a clôturé la séance à 12heures 36 minutes.

Abomey le 02 septembre 2026

Ont signé :

Présidente

Mireille I. DJAHTOU
PRMP

Membres

Rabidatou SALIFOU
(DPLP)

Alfred ASSANDJE
Rpt DAAF

Rapporteur

DSI

Scanné avec CamScanner

TABLEAU D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS FINANCIERES DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS RELATIVE AU : « **RECRUTEMENT DE CABINET POUR L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION DES 14 COMMUNES DU PCIC** »

Date d'ouverture de la proposition financière : Mercredi 02 septembre 2026

Eléments à vérifier	Soumissionnaire
	ESPOIR PLUS TECNOLOGIE (SOCIETE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITE)
Pays d'origine	BENIN
Présentation de la proposition financière (originale et copie)	F
Présence des Clés USB	F
Présence de la version scannée de la proposition financière sur les clés USB[1]	F
Lettre de soumission de la proposition financière signée, datée et cachetée	F
État récapitulatif des coûts signé	F
Ventilation des coûts par activité signée	F
Ventilation des rémunérations signée	F
Frais remboursables/autres coûts signés	F
Montant hors taxes de la Proposition financière	103 000 000
Montant toutes taxes comprises de la proposition financière	103 000 000

Abomey, le 02 Septembre 2026

Ont signé

Merveille I. DJAHOUI
PRMP

Alfred ASSANDJE
Réf DAAF

Bernard AZONHI
DSI

Belmonde AHINZAN
Représentante DDCMP-Z

Rabidath SALIFOU
DDLP/PCL/PCIC

AGO Romaud
Rép/ EPTECH

[1] Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

Scanné avec CamScanner

Liste de présence à la séance d'ouverture des propositions financières de la DP N° 12A/07/MA/SE/DDCMP/PRMP/SPMP/2026 du 13 Mai 2026

(Liste de l'administration)

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
1.	DJAHOUI Marcelle I	PRMP	01973726	
2.	AHIDAZAN Belmonde	Rpt DDCMP-Z	01971608 27	
3.	ASSANDJE Alfred	Rpt DAAF	01 90 10 38 35	
4.	AÏZAN Gérard	DSI	01 66 24 90 01	
5.	SALIFOU Radidath	DDLP/LC-PCIC	01 97 64 12 13	
6.				
7.				

Scanné avec CamScanner

Liste de présence à la séance d'ouverture des propositions financières de la DP N° 12A/07/MA/SE/DDCMP/PRMP/SPMP/2026 du 13 Mai 2026

(Liste des soumissionnaires /représentants)

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
1.	AGO Renaud	Commercial	01405025 24	
2.				

Scanné avec CamScanner

DNC DIRECTION NATIONALE DU CONTRÔLE

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Rubrique

ocès verbal d'attribution - Résultats d'évaluati

MAIRIE D'APLAHOUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Mairie d'Aplahoué
BP : 26 Aplahoué BENIN
Tél : 96 71 72 83 / 62 47 73 92
Email : ContactAplahoue@mairie.bj

République du Bénin

COMMUNE D'APLAHOUE

MARCHE DE FOURNITURE

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

DU MARCHE D'**ACHAT D'EQUIPEMENTS HOSPITALIERS, ET DE MOBILIERS POUR RENFORCER LE PLATEAU TEHNIQUE DES FORMATIONS SANITAIRES DE LA COMMUNE D'APLAHOUE**

AOO N°61/012 /C-APL/PRMP/SP-PRMP/DST/DAAF du 11/06/2026

Référence SIGMAP : **F_SAFE_115432**

Autorité contractante : Mairie Aplahoué

Source de financement : *FADEC NON AFFECTE INVESTISSEMENT*

Gestion : ***2026***

Imputation budgétaire :2482

Accord de prêt : Néant

Commencé le 02 juillet 2026
et
Achevé le 15 juillet 2026

Juillet 2026

Scanné avec CamScanner

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : **Objet** : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert **N°61/012/C-APL/PRMP/SP-PRMP/DST/DAAF** du **11 juin 2026** relatif à **L'achat d'équipements hospitaliers, et de mobiliers pour renforcer le plateau tehnique des formations sanitaires de la commune d'aplahoue (Référence du marché : N° F_SAFE_115432)**

Mode de passation : Appel d'Offre Ouvert National

L'an **deux mil vingt-six** et le **mercredi quinze (15) juillet** à 16 heures, la Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N°61/209/C-APL/SE/PRMP/SP-PRMP/SA du 15 juin 2026**

- Président : **ATCHADE Joseph**
- Rapporteur : **SAGBOHAN H. Rufin**
- Membres :
  -ASSOGBA Sètchégbé Christel
  -DAFIA BIO Azaratou Gniré
  -SANNI M. Karamanth

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Achat d'équipements hospitaliers, et de mobiliers pour renforcer le plateau technique des formations sanitaires de la commune d'Aplahoué** (F_STAT_115432)
Procédures	
mode de passation	Appel d'offre ouvert national
justification	Montant supérieur à 25 millions HT
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**PV de validation du dossier d'appel d'offres ouvert national du CCMP en date du 21 mai 2026**
soumissionnaire(s) : Société « **Le bienfaiteur Sarl**» et la société **« EQUIMED SARL »**	
soumissionnaires écartés	
soumissionnaires	**Motifs**
Société « Le bienfaiteur »,	L'offre du soumissionnaire « le bienfaiteur » a été rejetée pour défaut de présentation de l'offre. En effet, l'enveloppe unique extérieure ne comporte pas la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie et les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes
Attributaire	
Nom	Société **« EQUIMED SARL »**

Scanné avec CamScanner

Montant proposé	32 884 831HT
Montant évalué (corrigé)	32 884 831 HT
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Achat d'équipements hospitaliers, et de mobiliers pour renforcer le plateau technique des formations sanitaires de la commune d'Aplahoué** (F_STAT_115432)
Prix	32 884 831 HT
délai d'exécution	02 mois

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la proposition d'attribution provisoire ci-dessus a été prononcée :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Achat d'équipements hospitaliers, et de mobiliers pour renforcer le plateau technique des formations sanitaires de la commune d'Aplahoué (F_STAT_115432)	Société « **EQUIMED SARL** »	32 884 831 HT

La séance a été clôturée à 16 heures précises

Aplahoué, le 15 juillet 2026

Ont signé

Le Président

Le rapporteur

Les membres

Scanné avec CamScanner

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

Commune de Kouandé

Mairie de Kouandé

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
Avis d'appel d'offres n°63-1/26/2025/M-KDE/PRMP/DDCMP/SPPRMP du 09/10/2025

Objet : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN BTC, D'UN MODULE DE HANGAR A VINGT (20) PLACES, DE RESTAURATION ET DE BLOC SANITAIRE DANS LE MARCHE DE CHABICOUMA**

Source de financement : *FNA-MDGL- PEDIEM*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : *231312*

Accord de prêt : *NA*

Commencé le *4 Novembre 2025*
Achevé le *4 Novembre 2025*

NOVEMBRE 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : DAOn°**63-I/26/2025/M-KDE/PRMP/CCMP/SPPRMP** du 09 octobre 2025 relatif aux **TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN BTC, D'UN MODULE DE HANGAR A VINGT (20) PLACES, DE RESTAURATION ET DE BLOC SANITAIRE DANS LE MARCHE DE CHABICOUMA**

Mode de passation : **AOO.**

L'an deux mil vingt-cinq et le Mardi quatre du mois de novembre à quinze heure trente minutes, dans la salle de réunion de la mairie de Kouandé, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet. Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°**63-1/194/M-KDE/SE/PRMP-SPRMP/SA du 26 octobre 2025** :

- Président : **TONAHIN H. Anicet,** Personne Responsable des Marchés Publics ;
- Rapporteur : **SERO GOUNOU Lafia Chabi,** DST ;
- Membres : **BIO CAKPO MAMA Lawani,** CSRR représentant de la DAAF.
- Membres : **SALAMI Wassiou,** juriste
- Membres : **ALOU N'GOBI Alidou,** Conseiller Communal
- Membres : **GUERRA Gahoué,** Conseiller Communal

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN BTC, D'UN MODULE DE HANGAR A VINGT (20) PLACES, DE RESTAURATION ET DE BLOC SANITAIRE DANS LE MARCHE DE CHABICOUMA	**Intitulé : TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN BTC, D'UN MODULE DE HANGAR A VINGT (20) PLACES, DE RESTAURATION ET DE BLOC SANITAIRE DANS LE MARCHE DE CHABICOUMA**
Procédures	
Mode de passation	**AOO**
Justification	Montant estimatif HT supérieur 35 000 000
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la CCMP de la Mairie de Kouandé suivant le procès-verbal N° 017/MKDE/SE /CCMP/2025 du 08/10/2025.
Soumissionnaire(s) *en liste*	
TRA TRA SERVICES SARL	
DJLO GBENON TON BTP	
CVL GROUPE	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
TRA TRA SERVICES SARL	Offre évaluée économiquement non avantageuse pour avoir proposé **86 785 135 FCFA HT**
CVL GROUPE	Offre évaluée économiquement non avantageuse pour avoir proposé **85 213 180 FCFA HT**
Attributaire	
Nom	**DJLO GBENON TON**
Montant proposé	**84 976 270 FCFA HT**

Montant évalué (corrigé)	**84 976 270 F CFA HT**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN BTC, D'UN MODULE DE HANGAR A VINGT (20) PLACES, DE RESTAURATION ET DE BLOC SANITAIRE DANS LE MARCHE DE CHABICOUMA**	
Prix	**84 976 270 F CFA HT**	**100 271 999 F CFA TTC**
Délai d'exécution	SIX (06) mois	SIX (06) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	NEANT	NEANT
Variante pris en compte (cas échéant)	NEANT	NEANT
Autres	NEANT	NEANT

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) propose que l'entreprise **DJLO GBENON TON soit déclarée attributaire provisoire avec un montant de 84 976 270 FCFA HT et 100 271 999 F CFA TTC pour un délai de six (06) mois.**

Fait à Kouandé le 04 Novembre 2025

Le Président

TONAHIN H. Anicet

Le Rapporteur

SERO GOUNOU Lafia Chabi

Les membres

ALOU N'GOBI Alidou **GUERRA Gahoué** **BIO CAKPO MAMA Lawani** **SALAMI WASSIOU**

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National N°011/MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du 26 juin 2026 relatif à l'acquisition d'équipements à prix subventionnés pour la mise aux normes de 20 unités de transformation d'ananas.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National
L'an deux mil vingt-six et le vingt et un août à seize heures dix minutes, dans la salle de réunion de l'Agence Territoriale du Développement Agricole Pôle 7, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° ATDA-7/2026D/2625/ATDA-OALM/DG/SA_PRMP/SA du 30 juillet 2026 et au décret 2020-596 du 23 décembre 2020, les personnes ci-après :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
PRMP/ATDA 7	AMOUZOU M. Vivien	PRMP **(Président)**	**Avec voix délibérative**
DAI/ATDA 7	DJISSA Donald	DAI) **(Membre)**	**Avec voix délibérative**
DAF/ATDA 7	LANGANFIN W. Eudes	Représentant DAF **(Membre)**	**Avec voix délibérative**
DP/ATDA 7	AÏNA Emeric	Représentant DP **(Membre)**	**Avec voix délibérative**
PRMP/ATDA 7	MEGNIKPA Wenceslas	Assistant PRMP **(Rapporteur)**	Sans voix délibérative
PRMP/ATDA 7	ALAVO Juste	Assistant PRMP **(Membre)**	Sans voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	**DAOON N°011/MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP du 26 juin 2026 relatif à l'acquisition d'équipements à prix subventionnés pour la mise aux normes de 20 unités de transformation d'ananas.**
Procédure	
Mode de passation	**DAOON**
Justification	(Si requise)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'ATDA-OALM suivant le procès-verbal : N° 02-06/2026 du 16 juillet 2026.

Soumissionnaires en lice	
- KAGBE SARL - TBD Limited Traiding - OMNIUM Corporate SARL - DULCE SERVICES SARL - GCC Services - 2FY INTER SARL - AKATEC GROUP - LES VERTUS DU SOL - ELIZA BTP - GRACE PERPETUELLE - AGRI MECA SERVICE	
Soumissionnaires écartés	
KAGBE SARL	Le soumissionnaire N°01 (KAGBE SARL) a fourni une lettre de soumission qui n'est pas conforme au modèle du dossier d'appel à concurrence, notamment au niveau du paragraphe (k). **L'offre a été écartée à l'examen préliminaire pour non-conformité de la lettre de soumission.**
TBD Limited Traiding	Le soumissionnaire N°02 (TBD LIMITED TRADING) a fourni pour le tamis vibrant, la table métallique pour épluchage, la table de travail 50 * 50 et la table de travail 40 * 40, des guides d'utilisation au lieu des fiches techniques de ces articles. Il a fourni une fiche technique en anglais pour le remplisseur/capsuleur et le concasseur extracteur de jus de fruit. La fiche technique de la table métallique de découpe n'est présente dans l'offre. **L'offre a été écartée à l'examen de la conformité technique pour non-production de certaines fiches techniques.**
OMNIUM Corporate SARL	Le soumissionnaire N°03 (OMNIUM Corporate SARL) a fourni pour l'appareil de mesure de PH, une fiche technique où l'alimentation (4 piles 1,5 V AA) n'est pas conforme à celle demandée (09 V DC). Aussi, les dimensions du compresseur d'air ne sont pas conformes sur la fiche technique (En lieu et place de 1950 x 600 x 1250, le soumissionnaire a mis 1950 x 600 < 1250. Ce qui ne permet pas de caractériser formellement l'article. **L'offre a été écartée à l'examen de la conformité technique pour non-conformité de certaines spécifications proposées.**
GCC Services	Le soumissionnaire n°05 (GCC Services) n'a pas satisfait à la condition du contenu de l'enveloppe extérieure. La garantie de soumission et le formulaire de renseignements sur le candidat n'ont pas été joints aux enveloppes intérieures dans l'enveloppe extérieure. **L'offre a été rejetée à l'étape de la recevabilité sans que les enveloppes intérieures ne soient ouvertes.**
2FY INTER SARL	Le soumissionnaire N°6 (2FY INTER SARL) n'a pas proposé les fiches techniques pour le tamis vibrant, le groupe électrogène, le concasseur extracteur de jus de fruit, le remplisseur/capsuleur, le compresseur

	d'air, le matériel d'entretien, les bacs plastiques, le chariot, l'appareil de mesure du pH et l'appareil de mesure du degré de Brix de jus de fruit. **L'offre a été écartée à l'examen de la conformité technique pour absence de fiches techniques de certains articles.**
AKATEC GROUP	Proposition financière économiquement la moins avantageuse. **L'offre a été écartée au niveau de l'évaluation financière.**
LES VERTUS DU SOL	Proposition financière économiquement la moins avantageuse. **L'offre a été écartée au niveau de l'évaluation financière.**
ELIZA BTP	L'offre du soumissionnaire n°09 (ELIZA BTP) n'a pas satisfait à la condition de la présentation de l'enveloppe extérieure et des mentions. La mention du numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ne figure pas sur l'enveloppe extérieure. **L'offre a été rejetée à la séance d'ouverture sans l'ouverture de l'enveloppe extérieure.**
GRACE PERPETUELLE	Proposition financière économiquement la moins avantageuse. **L'offre a été écartée au niveau de l'évaluation financière.**
AGRI MECA SERVICE	Après l'ouverture des offres, l'offre soumise par le soumissionnaire N°11 (AGRI MECA SERVICE) comme étant la sienne et enregistrée sous son nom, est plutôt une offre d'une autre structure dénommée « SICOM SARL » qui avait retiré le Dossier d'Appel à Concurrence, mais qui n'a pas fait les formalités requises pour la validation du retrait du DAC. **L'offre a été écartée sans délai après son ouverture pour absence de concordance entre la dénomination utilisée pour les formalités et celle constatée dans l'offre soumise.**

Attributaire	
Nom	**DULCE SERVICES SARL**
Montant proposé	**106 399 200 HT**
Montant évalué (corrigé)	**106 399 200 HT** (soit 125 551 056 TTC)

Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Acquisition d'équipements à prix subventionnés pour la mise aux normes de 20 unités de transformation d'ananas.**
Prix	**106 399 200 HT** (soit 125 551 056 TTC)
Délai d'exécution	**03 mois**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-
Variante pris en compte (cas échéant)	-
Autres	-

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des Offres a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant
Acquisition d'équipements à prix subventionnés pour la mise aux normes de 20 unités de transformation d'ananas.	DULCE SERVICES SARL	**106 399 200 HT** (soit 125 551 056 TTC)
TOTAL		**106 399 200 HT (soit 125 551 056 TTC)**

Le Président a clôturé la séance à dix-sept heures trente minutes.

Fait à Abomey-Calavi le 21 août 2026

Le Président

Vivien M AMOUZOU
PRMP/ATDA-OALM

Le Rapporteur

Wenceslas MEGNIKPA
Assistant PRMP/ATDA-OALM

Les Membres

Donald DJISSA
DAI/ATDA-OALM

Emeric AÏNA
Représentant DP/ATDA-OALM

Eudes LANGANFIN
Représentant DAF /ATDA-OALM

Juste ALAVO
Assistant PRMP/ATDA-OALM

CENTRE DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SOCIALES D'ABOMEY-CALAVI (COUS-AC)

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE APRES REEVALUATION

Appel d'offres n° F_SCM_114914 du 03/06/2026

Objet : ***Achat des vivres pour les repas aux étudiants par accord-cadre à bon de commande sur douze (12) mois étalés sur 2026 et 2027 (lots 1,2,3 et 4)***

Source de financement : *Budget Autonome COUS-AC*

Gestion : *2026*

Imputation budgétaire : *60210*

Accord de prêt : *Non Applicable*

Commencé le *20/08/2026*
Achevé le *20/08/2026*

Août 2026

Procès–verbal d'attribution provisoire après réévaluation

Objet : Dossier d'appel d'offres n° F_SCM_114914 du 03/06/2026 relatif à l'achat des vivres pour les repas aux étudiants par accord-cadre à bon de commande sur douze (12) mois étalés sur 2026 et 2027 (lots 1,2,3 et 4)

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mille vingt-six et le jeudi 20 août à 09 heures, dans la salle de conférence de la direction du COUS-AC située à Gbégamey 01 BP 2236, Tél : 21 30 32 43, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet après réévaluation.

Ont pris part à cette séance conformément aux notes de service **n°0272-2026/MESRS/COUS-AC/PRMP/SA du 22 juin 2026, 330-2026/MESRS/COUS-AC/PRMP/S-PRMP du 06 juillet 2026 et 406-2026/MESRS/COUS-AC/PRMP/S-PRMP du 18 août 2026.**

- Président : GOUGOUNON Cyril kocou

- Rapporteur : YESSOUFOU Zouliatou

- Membres :

  - HONDI Armand, Représentante du DAF ;
  - AWOYODO Simplice, Representant du Responsable du Service Technique concerné;
  - DEGBEY Jaurès, Juriste.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot N° 1	**Achat de vivres pour les repas aux Etudiants**
Lot N° 2	**Achat de vivres pour les repas aux Etudiants**
Lot N° 3	**Achat de vivres pour les repas aux Etudiants**
Lot N° 4	**Achat de vivres pour les repas aux Etudiants**
PROCEDURES	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert National**
Justification	**Conformément aux textes en vigueur en la matière**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Procès-verbal n°2419-05/DNCMP/DiC/26 du 28 mai 2026**
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en lice*]	
LOT 1 : - EDEN DESIGN - SODIPRECCO - SMKF GI SARL - BERTINO LT - ETS DIVGRACE - IBUCE SARL - BG BUILDING - YIRIBA - LA FLEURE SACREE - AYEMIO - OLOUWATOBI INVESTMENT GROUPE SARL - SDC BUSINESS SARL - ESSE GROUP SARL - CYCO - GROUPE BASNERE	
LOT 2 : - OMNIUM CORPORATE SARL - BIM CORPORATION - BENEDICTAXE - BG BUILDING - LA FLEURE SACREE - AYEMIO - MEL BTP - EVEREST DISTRIBUTION - GBENONGBE SARL	

LOT 3 :

- NOBILIS GROUP
- NEC SARL
- BIM CORPORATION
- IBUCE SARL
- LA FLEURE SACREE
- OLOUWATOBI INVESTMENT GROUPE SARL
- LES VERTUS DU SOL (LVS)
- ATC SARL

LOT 4 :

- SMKF GI SARL
- NEC SARL
- SIGEN GROUPE SARL
- ESSE GROUP SARL
- LA FLEURE SACREE
- EXCELLENCE ESPACE IMMO
- SOCIETE BEREDE BTP
- GBENONGBE SARL

Soumissionnaires écartés

LOT 1

Soumissionnaires	
EDEN DESIGN	**Le pli de du soumissionnaire EDEN DESIGN a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité des offres pour les motifs suivants :** • La déclaration de garantie d'offre produite par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, le modèle prescrit exige l'inscription de la référence de l'Appel d'Offres « F_SCM_114915 ». Or, le soumissionnaire y a inscrit le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres « AAON n°009-2026/MESRS/COUS-AC/PRMP/DNCMP/SP-PRMP du 03 juin 2026 » en lieu et place du numéro de l'Appel d'Offres, contrairement aux exigences du DAO ; • Le formulaire de renseignements sur le candidat produit par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, le modèle prescrit exige d'y inscrire uniquement la date et le nom de l'Avis d'Appel d'Offres. Or, le soumissionnaire y a inscrit la date, le nom de l'Avis d'Appel d'Offres, suivi de sa référence, contrairement aux exigences du DAO ; • Le formulaire du Bordereau des prix des fournitures déjà importées produit par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, le modèle prescrit exige d'y inscrire la référence de l'Appel d'Offres, suivie de la référence de l'Avis d'Appel d'Offres. Or, le soumissionnaire y a inscrit à deux reprises la référence de l'Avis d'Appel d'Offres et a ajouté le nom de l'Avis d'Appel d'Offres, alors que cette mention n'est pas prévue par le modèle type figurant dans le DAO ; • Au niveau du formulaire du Bordereau des prix pour les fournitures déjà importées (lot 1), la colonne 3 est réservée à l'indication du pays d'origine des produits. Or, le soumissionnaire n'a pas renseigné le pays d'origine des articles concernés, ce qui est contraire aux exigences du DAO.
SODIPRECCO	**Le pli de du soumissionnaire SODIPRECCO a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité des offres pour les motifs suivants :** • Le formulaire de renseignements sur le candidat produit par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, le modèle prescrit exige d'y inscrire uniquement la date et le nom de l'Avis d'Appel d'Offres. Or, le soumissionnaire y a inscrit la date et la référence de l'Avis d'Appel d'Offres, contrairement aux exigences du DAO ; • La lettre de soumission produite par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, le modèle exige l'inscription du nom de l'Avis d'Appel d'Offres plus le numéro de l'avis. Or, le soumissionnaire a inscrit uniquement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres en omettant le nom de l'avis d'appel d'offres, contrairement au modèle type figurant dans le DAO ; • Au niveau du Bordereau des prix des fournitures à importer, il est demandé d'inscrire uniquement le nom de l'Avis d'Appel d'Offres. Or, le soumissionnaire y a inscrit la référence de l'Avis d'Appel d'Offres, contrairement au modèle type figurant dans le DAO. **Par ailleurs, le soumissionnaire a inscrit dans le Bordereau des prix des fournitures à importer les œufs frais. Or, l'importation des œufs frais est interdite conformément au communiqué n° 4694/DGDDI/DLRI du 10 août 2020 de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects ainsi qu'à l'arrêté interministériel Année 2022 n°098/MAEP/MIC/MEF/MS/DC/SGM/DE/CJ/SA/055SGG22 du 28 décembre 2022.** Le soumissionnaire SODIPRECCO a ainsi violé la règlementation relative à l'importation des œufs.
SMKF GI SARL	**Le pli du soumissionnaire SMKF-GI a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité des offres pour les motifs suivants :** • Au niveau du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), à la ligne n°12, le soumissionnaire a proposé « Cube MAGGI poulet **ou équivalent** (carton de 24 paquets de 60 unités) ». Or, **le NB figurant au bas du formulaire a exigé de Préciser le nom des produits similaires (équivalent) à livrer**. Le soumissionnaire est tenu donc d'indiquer le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. En l'espèce, aucune précision n'a été apportée quant au produit équivalent proposé, contrairement aux exigences du DAO ; • Au niveau du formulaire du Bordereau des prix des fournitures déjà importées (lot 1), la colonne 3 est réservée à

	l'indication du pays d'origine des produits. Or, le soumissionnaire y a inscrit la mention « **extérieur** » en lieu et place du **pays d'origine** des produits, contrairement aux exigences du DAO.
BERTINO LT	Le pli du soumissionnaire **BERTINO LT** a été rejeté pour défaut de présentation de l'enveloppe extérieure. En effet, le soumissionnaire a inscrit sur l'enveloppe extérieure le numéro de l'avis suivant : « **AAON°009-2026/MESRS/COUS-AC/PRMP/DNCMP/S-PRMP du 03/06/2026 lot unique** » au lieu de « AAON°009-2026/MESRS/COUS-AC/PRMP/DNCMP/S-PRMP du 03/06/2026 ». Ce qui n'est pas conforme aux exigences du DAO
ETS DIVGRACE	**Le pli du soumissionnaire DIVGRACE a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité des offres pour les motifs suivants :** • Le formulaire de renseignements sur le candidat produit par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, le modèle prescrit exige d'y inscrire uniquement la date et le nom de l'Avis d'Appel d'Offres. Or, le soumissionnaire y a inscrit la date, le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres, le nom de l'Avis d'Appel d'Offres ainsi que la mention « Lot 1 », contrairement aux exigences du DAO ; • Au niveau du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), le soumissionnaire a maintenu la mention « ou équivalent » aux lignes n°4, 7, 8, 9, 12, 13, 15, 16 et 17, sans indiquer, pour chacune d'elles, le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. Or, **le NB figurant au bas du formulaire a exigé de Préciser le nom des produits similaires (équivalent) à livrer**. Le soumissionnaire est tenu donc d'indiquer le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. En l'espèce, aucune précision n'a été apportée quant au produit équivalent proposé, contrairement aux exigences du DAO ; • Au niveau du formulaire du **Bordereau des prix des fournitures à importer**, le soumissionnaire a reproduit les désignations figurant au Bordereau des Prix Unitaires sans remplacer la mention « ou équivalent » par le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer, contrairement aux exigences du DAO. Par ailleurs, il a inscrit le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres en lieu et place du nom de l'avis, alors que le modèle type prévoit uniquement l'inscription du nom de l'Avis d'Appel d'Offres.
AYEMIO	**Le pli du soumissionnaire AYEMIO a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité des offres pour les motifs suivants :** Au niveau du formulaire du Bordereau des prix des fournitures déjà importées (lot 1), la colonne 3 est réservée à l'indication du pays d'origine des produits. Or, le soumissionnaire n'a pas renseigné les pays d'origine des produits, contrairement aux exigences du formulaire du DAO.
BG BUILDING	Le pli du soumissionnaire **BG BUILDING** a été rejeté pour défaut de présentation de l'enveloppe extérieure. En effet, il a été constaté, à l'ouverture de l'enveloppe extérieure, que le soumissionnaire **BG BUILDING** n'a pas fourni le formulaire de renseignements sur la candidature et ses annexes, ni la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie d'offre qui devraient être placés dans l'enveloppe extérieure conformément aux exigences de l'IC 22.1 du DAO.
YIRIBA	Le pli du soumissionnaire **YIRIBA** a été rejeté pour défaut de présentation de l'enveloppe. En effet, à l'ouverture de l'enveloppe extérieure de son pli, la Commission d'Ouverture et d'Évaluation (COE) a constaté que la clé USB fournie, a été placée dans l'enveloppe extérieure au lieu d'être insérée dans l'enveloppe intérieure portant la mention « originale ».
LA FLEURE SACREE	Le pli du soumissionnaire **LA FLEURE SACRÉE** a été rejeté pour défaut de présentation de l'enveloppe. En effet, à l'ouverture de l'enveloppe extérieure de son pli, la Commission d'Ouverture et d'Évaluation (COE) a constaté que la clé USB fournie, a été placée dans l'enveloppe extérieure au lieu d'être insérée dans l'enveloppe intérieure portant la mention « originale ». De plus, le soumissionnaire a inscrit sur l'enveloppe intérieure marquée « copie » la mention : « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis » au lieu de son nom et adresse ; ce qui n'est pas conforme aux exigences de l'IC 22.2 (b) des DPAO.
OLOUWATOBI INVESTMENT GROUPE SARL	**Le pli du soumissionnaire OLOUWATOBI INVESTMENT GROUPE SARL a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité des offres pour les motifs suivants :** • La lettre de soumission produite par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, le modèle prescrit exige l'inscription du nom de l'Avis d'Appel d'Offres plus le numéro de l'avis. Or, le soumissionnaire a inscrit uniquement le nom de l'Avis d'Appel d'Offres en omettant le numéro de l'avis d'appel d'offres, contrairement au modèle type figurant dans le DAO ; • Au niveau du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), le soumissionnaire a maintenu la mention « ou équivalent » aux lignes n°4, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18, sans indiquer, pour chacune d'elles, le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. Or, **le NB figurant au bas du formulaire a exigé de Préciser le nom des produits similaires (équivalent) à livrer**. Le soumissionnaire est tenu donc d'indiquer le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. En l'espèce, aucune précision n'a été apportée quant au produit équivalent proposé, contrairement aux exigences du DAO.
SDC BUSINESS SARL	**Le pli du soumissionnaire SDC BUSINESS SARL a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité des offres pour les motifs suivants :** • La lettre de déclaration de garantie d'offre produite par le soumissionnaire SDC BUSINESS SARL et figurant dans l'enveloppe extérieure n'est pas signée ; ce qui est contraire aux exigences du DAO. • Au niveau du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), le soumissionnaire a maintenu la mention « ou équivalent » aux lignes n°4, 7, 8, 9, 12, 13, 15, 16 et 17, sans indiquer, pour chacune d'elles, le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. Or, **le NB figurant au bas du formulaire a exigé de Préciser le nom des produits similaires (équivalent) à livrer**. Le soumissionnaire est tenu donc d'indiquer le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. En l'espèce, aucune précision n'a été apportée quant au produit équivalent proposé, contrairement aux

	exigences du DAO ; • Au niveau du formulaire du Bordereau des prix des fournitures à importer, le soumissionnaire a reproduit les désignations figurant au Bordereau des Prix Unitaires sans remplacer la mention « ou équivalent » par le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer, contrairement aux exigences du DAO ; • Sur le Bordereau des prix des fournitures à importer, **le soumissionnaire a inscrit les œufs frais. Or, l'importation des œufs frais est interdite conformément au communiqué n° 4694/DGDDI/DLRI du 10 août 2020 de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects ainsi qu'à l'arrêté interministériel Année 2022 n°098/MAEP/MIC/MEF/MS/DC/SGM/DE/CJ/SA/055SGG22 du 28 décembre 2022.** L'offre du soumissionnaire, en ce qu'elle prévoit l'importation de ce produit, n'est donc pas conforme à la réglementation en vigueur.
CYCO	Le soumissionnaire **CYCO** n'a pas respecté l'heure limite de dépôt fixée à 09 heures précises, conformément aux exigences de l'IC 23.1 des DPAO. Le pli, ayant été déposé à 09 heures 32 minutes, a été écarté par la COE
GROUPE BASNERE	Le pli du soumissionnaire **GROUPE BASNERE** a été rejeté pour défaut de présentation de l'enveloppe extérieure. En effet, le soumissionnaire a inscrit sur l'enveloppe extérieure la mention : **« Attention : Personne Responsable des Marchés Publics du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi » au lieu de « Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi »**, ce qui n'est pas conforme aux exigences de la clause 22.2 (b) des DPAO. L'heure de dépôt du pli n'a été également respecté. En effet, fixée à 09 heures précises conformément aux dispositions du point IC 23.1 des DPAO, le pli, a été déposé à 09 heures 40 minutes. Il a été donc écarté par la COE.
LOT 2	
OMNIUM CORPORATE SARL	**Le pli du soumissionnaire OMNIUM CORPORATE SARL a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité des offres pour les motifs suivants :** • Au niveau du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), à la ligne n°9 relatives à « Coquillette Matanti 500 g ou équivalent (carton de 20 unités) », le soumissionnaire a inscrit « Coquillette **ou équivalent** ». Or, **le NB figurant au bas du formulaire a exigé de Préciser le nom des produits similaires (équivalent) à livrer**. Le soumissionnaire est tenu donc d'indiquer le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. En l'espèce, aucune précision n'a été apportée quant au produit équivalent proposé, contrairement aux exigences du DAO ; • Au niveau du formulaire du Bordereau des prix des fournitures déjà importées (lot 2), la colonne 3 est réservée à l'indication du pays d'origine des produits. Or, le soumissionnaire y a inscrit la mention « **extérieur** » en lieu et place du **pays d'origine** des produits, contrairement aux exigences du DAO.
BIM CORPORATION	**Le pli du soumissionnaire BIM CORPORATION a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité des offres pour les motifs suivants :** • Le formulaire de renseignements sur le candidat produit par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, il est demandé d'y inscrire uniquement le nom de l'Avis d'Appel d'Offres. Or, le soumissionnaire y a inscrit la référence de l'Avis d'Appel d'Offres suivie du nom de l'Avis d'Appel d'Offres, contrairement aux exigences du DAO ; • La déclaration de garantie d'offre produite par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, le modèle exige l'inscription de la référence de l'Appel d'Offres « F_SCM_114914 ». Or, le soumissionnaire y a inscrit le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres « AAON n°009-2026/MESRS/COUS-AC/PRMP/DNCMP/SP-PRMP du 03 juin 2026 » en lieu et place de la référence de l'Appel d'Offres, contrairement aux exigences du DAO ; • Au niveau du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), à la ligne n°4, le soumissionnaire a proposé « **Riz local long Grain Délice ou équivalent** » sans préciser le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. Or, **le NB figurant au bas du formulaire a exigé de Préciser le nom des produits similaires (équivalent) à livrer**. Le soumissionnaire est tenu donc d'indiquer le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. En l'espèce, aucune précision n'a été apportée quant au produit équivalent proposé, contrairement aux exigences du DAO.
BENEDICTAXE	**Le pli du soumissionnaire BENEDICTAXE a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité des offres pour les motifs suivants :** • Au niveau du formulaire du Bordereau des Prix des fournitures déjà importées, le soumissionnaire a reproduit les désignations figurant dans le Bordereau des Prix Unitaires **sans remplacer, aux lignes 7, 8, 12, 13, 15, 16 et 17, la mention « ou équivalent » par le nom du produit équivalent qu'il s'engage à fournir**. En l'espèce, aucune précision n'a été apportée quant au produit équivalent proposé, contrairement aux exigences du DAO ; • Au niveau du formulaire du Bordereau des prix des fournitures fabriquées au Bénin, le soumissionnaire a reproduit les désignations figurant dans le Bordereau des Prix Unitaires **sans remplacer, aux lignes 4 et 9, la mention « ou équivalent » par le nom du produit équivalent qu'il s'engage à fournir**. En l'espèce, aucune précision n'a été apportée quant au produit équivalent proposé, contrairement aux exigences du DAO.
BG BUILDING	Le pli du soumissionnaire **BG BUILDING** a été rejeté pour défaut de présentation de l'enveloppe extérieure. En effet, il a été constaté, à l'ouverture de l'enveloppe extérieure, que le soumissionnaire **BG BUILDING** n'a pas fourni le formulaire de renseignements sur la candidature et ses annexes, ni la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie d'offre qui devraient être placés dans l'enveloppe extérieure conformément aux exigences de l'IC 22.1 du DAO.
LA FLEURE SACREE	Le pli du soumissionnaire **LA FLEURE SACRÉE** a été rejeté pour défaut de présentation de l'enveloppe. En effet, à l'ouverture de l'enveloppe extérieure de son pli, la Commission d'Ouverture et d'Évaluation (COE) a constaté que la clé USB fournie, a été placée dans l'enveloppe extérieure au lieu d'être insérée dans l'enveloppe intérieure portant la mention « originale ».

AYEMIO	Le pli du soumissionnaire **AYEMIO** n'a pas respecté l'heure limite de dépôt fixée à 09 heures précises, conformément aux exigences de l'IC 23.1 des DPAO. Le pli, ayant été déposé à 09 heures 04 minutes, a été écarté par la COE
MEL BTP	Le pli du soumissionnaire **MEL BTP** a été rejeté pour défaut de présentation de l'enveloppe extérieure. En effet, le soumissionnaire a inscrit sur l'enveloppe extérieure la mention : **« Attention : Personne Responsable des Marchés Publics du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi » au lieu de « Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi »**, ce qui n'est pas conforme aux exigences de la clause 22.2 (b) des DPAO. L'heure de dépôt du pli n'a été également respecté. En effet, fixée à 09 heures précises conformément aux dispositions du point IC 23.1 des DPAO, le pli, a été déposé à 09 heures 14 minutes. Il a été donc écarté par la COE
EVEREST DISTRIBUTION	Le pli du soumissionnaire **EVEREST DISTRIBUTION** n'a pas respecté l'heure limite de dépôt fixée à 09 heures précises, conformément aux exigences de l'IC 23.1 des DPAO. Le pli, ayant été déposé à 09 heures 45 minutes, a été écarté par la COE
GBENONGBE SARL	Le pli du soumissionnaire **GBENONGBE Sarl** n'a pas respecté l'heure limite de dépôt fixée à 09 heures précises, conformément aux exigences de l'IC 23.1 des DPAO. Le pli, ayant été déposé à 09 heures 50 minutes, a été écarté par la COE
LOT 3	
NOBILIS GROUP	**Le pli du soumissionnaire NOBILIS GROUP SARL a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité des offres pour les motifs suivants :** • Le formulaire de renseignements produit par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, le modèle prescrit l'indication de la date et du nom de l'Avis d'Appel d'Offres. Or, le soumissionnaire a renseigné la date, la référence de l'Avis d'Appel d'Offres suivi du nom de l'Avis d'Appel d'Offres, en lieu et place de la date et du nom requis. Cette présentation n'est pas conforme aux exigences du DAO ; • La lettre de soumission produite par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, le modèle exige l'inscription du nom de l'Avis d'Appel d'Offres suivi de sa référence. Or, le soumissionnaire a inscrit le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres avant le nom, puis a repris une seconde fois le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres, Cette présentation n'est pas conforme aux exigences du DAO ; • Au niveau du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), le soumissionnaire a maintenu la mention « ou équivalent » aux lignes n°4, 8, 9, 12, 13, 14, 16, 17 et 18, sans indiquer, pour chacune d'elles, le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. Or, **le NB figurant au bas du formulaire a exigé de Préciser le nom des produits similaires (équivalent) à livrer**. Le soumissionnaire est tenu donc d'indiquer le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. En l'espèce, aucune précision n'a été apportée quant au produit équivalent proposé, contrairement aux exigences du DAO ; • Au niveau du formulaire du Bordereau des prix des fournitures déjà importer, le soumissionnaire a reproduit les désignations figurant dans le Bordereau des Prix Unitaires **sans remplacer, aux lignes 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18, la mention « ou équivalent » par le nom du produit équivalent qu'il s'engage à fournir**. En l'espèce, aucune précision n'a été apportée quant au produit équivalent proposé, contrairement aux exigences du DAO.
NEC SARL	**Le pli du soumissionnaire NEC SARL a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité des offres pour les motifs suivants :** • Le formulaire de renseignements sur le candidat produit par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, il est demandé d'y inscrire uniquement le nom de l'Avis d'Appel d'Offres. Or, le soumissionnaire y a inscrit la référence de l'Avis d'Appel d'Offres suivie du nom de l'Avis d'Appel d'Offres. Cette présentation n'est pas conforme aux exigences du DAO ; • La lettre de soumission produite par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, le modèle prescrit exige l'inscription du nom de l'Avis d'Appel d'Offres suivi de sa référence. Or, le soumissionnaire a inscrit la référence de l'Avis d'Appel d'Offres avant le nom, puis a repris une seconde fois la référence de l'Avis d'Appel d'Offres, Cette présentation n'est pas conforme aux exigences du DAO ; • Au niveau du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), le soumissionnaire a maintenu la mention « ou équivalent » aux lignes n°4, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18, sans indiquer, pour chacune d'elles, le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. Or, **le NB figurant au bas du formulaire a exigé de Préciser le nom des produits similaires (équivalent) à livrer**. Le soumissionnaire est tenu donc d'indiquer le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. En l'espèce, aucune précision n'a été apportée quant au produit équivalent proposé, contrairement aux exigences du DAO ; • Au niveau du formulaire du Bordereau des prix des fournitures à importer, le soumissionnaire a reproduit les désignations figurant au Bordereau des Prix Unitaires **sans remplacer la mention « ou équivalent » par le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer**, contrairement aux exigences du DAO ; • Sur le formulaire du Bordereau des prix des fournitures à importer, il est demandé d'inscrire uniquement le nom de l'Avis d'Appel d'Offres. Or, le soumissionnaire y a inscrit le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres, contrairement au modèle type figurant dans le DAO.

BIM CORPORATION	**Le pli du soumissionnaire BIM CORPORATION a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité des offres pour les motifs suivants :** • Le formulaire de renseignements sur le candidat produit par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, il est demandé d'y inscrire uniquement le nom de l'Avis d'Appel d'Offres. Or, le soumissionnaire y a inscrit la référence de l'Avis d'Appel d'Offres suivie du nom de l'Avis d'Appel d'Offres, contrairement aux exigences du DAO ; • La déclaration de garantie d'offre produite par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, le modèle exige l'inscription de la référence de l'Appel d'Offres « F_SCM_114914 ». Or, le soumissionnaire y a inscrit le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres « AAON n°009-2026/MESRS/COUS-AC/PRMP/DNCMP/SP-PRMP du 03 juin 2026 » en lieu et place de la référence de l'Appel d'Offres, contrairement aux exigences du DAO ; • Au niveau du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), à la ligne n°4, le soumissionnaire a proposé « **Riz local long Grain Délice ou équivalent** » sans préciser le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. Or, **le NB figurant au bas du formulaire a exigé de Préciser le nom des produits similaires (équivalent) à livrer**. Le soumissionnaire est tenu donc d'indiquer le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. En l'espèce, aucune précision n'a été apportée quant au produit équivalent proposé. Cette omission est contraire aux exigences du DAO.
LA FLEURE SACREE	Le pli du soumissionnaire **LA FLEURE SACRÉE** a été rejeté pour défaut de présentation de l'enveloppe. En effet, à l'ouverture de l'enveloppe extérieure de son pli, la Commission d'Ouverture et d'Évaluation (COE) a constaté que la clé USB fournie, a été placée dans l'enveloppe extérieure au lieu d'être insérée dans l'enveloppe intérieure portant la mention « originale ».
OLOUWATOBI INVESTMENT GROUPE SARL	**Le pli du soumissionnaire OLOUWATOBI INVESTMENT GROUPE SARL a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité des offres pour les motifs suivants :** • La lettre de soumission produite par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, le modèle prescrit exige l'inscription du nom de l'Avis d'Appel d'Offres plus le numéro de l'avis. Or, le soumissionnaire a inscrit uniquement le nom de l'Avis d'Appel d'Offres en omettant le numéro de l'avis d'appel d'offres, contrairement au modèle type figurant dans le DAO ; • Au niveau du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), le soumissionnaire a maintenu la mention « ou équivalent » aux lignes n°4, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18, sans indiquer, pour chacune d'elles, le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. Or, **le NB figurant au bas du formulaire a exigé de Préciser le nom des produits similaires (équivalent) à livrer**. Le soumissionnaire est tenu donc d'indiquer le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. En l'espèce, aucune précision n'a été apportée quant au produit équivalent proposé. Cette omission est contraire aux exigences du DAO.
LES VERTUS DU SOL (LVS)	Le pli du soumissionnaire **LES VERTUS DU SOL (LVS)** n'a pas respecté l'heure limite de dépôt fixée à 09 heures précises, conformément aux exigences de l'IC 23.1 des DPAO. Le pli, ayant été déposé à 09 heures 32 minutes, a été écarté par la COE.
ATC SARL	Le pli du soumissionnaire **ATC SARL** a été rejeté pour défaut de présentation de l'enveloppe extérieure. En effet, le soumissionnaire a inscrit sur l'enveloppe extérieure la mention : **« Attention : Personne Responsable des Marchés Publics du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi » au lieu de « Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi »**, ce qui n'est pas conforme aux exigences de la clause 22.2 (b) des DPAO. L'heure de dépôt du pli n'a été également respecté. En effet, fixée à 09 heures précises conformément aux dispositions du point IC 23.1 des DPAO, le pli, a été déposé à 09 heures 40 minutes. Il a été donc écarté par la COE.
LOT 4	
SMKF GI SARL	**Le pli du soumissionnaire SMKF-GI a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité des offres pour les motifs suivants :** • Au niveau du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), à la ligne n°12, le soumissionnaire a proposé « Cube MAGGI poulet ou équivalent (carton de 24 paquets de 60 unités) ». Or, **le NB figurant au bas du formulaire a exigé de Préciser le nom des produits similaires (équivalent) à livrer**. Le soumissionnaire est tenu donc d'indiquer le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. En l'espèce, aucune précision n'a été apportée quant au produit équivalent proposé, contrairement aux exigences du DAO ; • Au niveau du formulaire du Bordereau des prix des fournitures déjà importées (lot 4), la colonne 3 est réservée à l'indication du pays d'origine des produits. Or, le soumissionnaire y a inscrit la mention « **extérieur** » en lieu et place du **pays d'origine** des produits, contrairement aux exigences du DAO.
NEC SARL	**Le pli du soumissionnaire NEC SARL a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité des offres pour les motifs suivants :** • Le formulaire de renseignements sur le candidat produit par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, il est demandé d'y inscrire uniquement le nom de l'Avis d'Appel d'Offres. Or, le soumissionnaire y a inscrit la référence de l'Avis d'Appel d'Offres suivie du nom de l'Avis d'Appel d'Offres ; • La lettre de soumission produite par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, le modèle prescrit exige l'inscription du nom de l'Avis d'Appel d'Offres suivi de sa référence. Or, le soumissionnaire a inscrit la référence de l'Avis d'Appel d'Offres avant le nom, puis a repris une seconde fois la référence de l'Avis d'Appel d'Offres, contrairement au modèle type figurant dans le DAO ; • Au niveau du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), le soumissionnaire a maintenu la mention « ou équivalent » aux lignes n°4, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18, sans indiquer, pour chacune d'elles, le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. Or, **le NB figurant au bas du formulaire a exigé de Préciser le nom des produits similaires (équivalent) à livrer**. Le soumissionnaire est tenu donc d'indiquer le nom du produit

	équivalent qu'il s'engage à livrer. En l'espèce, aucune précision n'a été apportée quant au produit équivalent proposé, contrairement aux exigences du DAO ; • Au niveau du formulaire du Bordereau des prix des fournitures à importer, le soumissionnaire a reproduit les désignations figurant au Bordereau des Prix Unitaires sans remplacer la mention « ou équivalent » par le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer, contrairement aux exigences du DAO ; • Sur le formulaire du Bordereau des prix des fournitures à importer, il est demandé d'inscrire uniquement le nom de l'Avis d'Appel d'Offres. Or, le soumissionnaire y a inscrit la référence de l'Avis d'Appel d'Offres, contrairement au modèle type figurant dans le DAO.
SIGEN GROUPE SARL	**Le pli du soumissionnaire SIGEN GROUP a été rejeté à l'issue de l'examen de la recevabilité des offres pour les motifs suivants :** • Le formulaire de renseignements sur le candidat produit par le soumissionnaire n'est pas conforme au modèle type figurant dans le DAO. En effet, il est demandé d'y inscrire uniquement le nom de l'Avis d'Appel d'Offres. Or, le soumissionnaire y a inscrit la référence de l'Avis d'Appel d'Offres suivie du nom de l'Avis d'Appel d'Offres ; • Au niveau du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), le soumissionnaire a maintenu la mention « ou équivalent » aux lignes n°8, 13 et 15 sans indiquer, pour chacune d'elles, le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. Or, **le NB figurant au bas du formulaire a exigé de Préciser le nom des produits similaires (équivalent) à livrer**. Le soumissionnaire est tenu donc d'indiquer le nom du produit équivalent qu'il s'engage à livrer. En l'espèce, aucune précision n'a été apportée quant au produit équivalent proposé. Cette omission est contraire aux exigences du DAO ; • Au niveau du Bordereau des Prix Unitaires (BPU), à la ligne n°18, le soumissionnaire a proposé un produit d'un conditionnement de 1,32 kg au lieu du conditionnement de 4,32 kg exigé par le DAO, modifiant ainsi les caractéristiques techniques de la fourniture demandée ;
LA FLEURE SACREE	Le pli du soumissionnaire **LA FLEURE SACREE** n'a pas respecté l'heure limite de dépôt fixée à 09 heures précises conformément aux exigences de l'IC 23.1 des DPAO. Le pli, ayant été déposé à 09 heures 06 minutes, a été écarté par la COE.
EXCELLENCE ESPACE IMMO	Le pli du soumissionnaire **EXCELLENCE ESPACE IMMO** n'a pas respecté l'heure limite de dépôt fixée à 09 heures précises conformément aux exigences de l'IC 23.1 des DPAO. Le pli, ayant été déposé à 09 heures 37 minutes, a été écarté par la COE.
SOCIETE BEREDE BTP	Le pli du soumissionnaire **SOCIETE BEREDE BTP** a été rejeté pour défaut de présentation de l'enveloppe extérieure. En effet, le soumissionnaire a inscrit sur l'enveloppe extérieure la mention : **« Attention : Personne Responsable des Marchés Publics du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi » au lieu de « Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi »**, ce qui n'est pas conforme aux exigences de la clause 22.2 (b) des DPAO. L'heure de dépôt du pli n'a été également respecté. En effet, fixée à 09 heures précises conformément aux dispositions du point IC 23.1 des DPAO, le pli, a été déposé à 09 heures 43 minutes. Il a été donc écarté par la COE.
GBENONGBE SARL	Le pli du soumissionnaire **GBENONGBE Sarl** n'a pas respecté l'heure limite de dépôt fixée à 09 heures précises, conformément aux dispositions du point IC 23.1 des DPAO. Le pli, ayant été déposé à 09 heures 50 minutes, a été écarté par la COE

- Le soumissionnaire **IBUCE SARL** est classé 2ème sur le lot 1 ;
- Le soumissionnaire **ESSE GROUP SARL**, seul en lice sur le lot 4 et ayant proposé l'offre évaluée économiquement la plus avantageuse, ne peut être attributaire dudit lot car, ayant été déclaré attributaire du lot 1, en application de la clause 32.7 des DPAO.

Attributaires	
LOT 1	
Nom	**ESSE GROUP SARL**
Montant proposé	**105 906 180 TTC**
Montant évalué (corrigé)	**105 906 180 TTC**
LOT 2	
Nom	**Néant (Infructueux)**
Montant proposé	-
Montant évalué (corrigé)	-
LOT 3	
Nom	**IBUCE SARL**
Montant proposé	**171 724 751 TTC**
Montant évalué (corrigé)	**171 724 751 TTC**
LOT 4	
Nom	**Néant (Infructueux)**
Montant proposé	-
Montant évalué (corrigé)	-

PRINCIPALES DISPOSITIONS PERMETTANT L'ETABLISSEMENT DU MARCHE		
	LOT 1	
Objet du marché	**Achat des vivres pour les repas aux étudiants par accord-cadre à bon de commande sur douze (12) mois étalés sur 2026 et 2027 (lots 1,2,3 et 4)**	
Prix	**89 751 000 HT soit 105 906 180 TTC**	
Délai d'exécution	**12 mois**	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-	
Variante pris en compte (cas échéant)	-	
Autres	-	
	Lot 2 (Infructueux)	
Objet du marché	**Achat des vivres pour les repas aux étudiants par accord-cadre à bon de commande sur douze (12) mois étalés sur 2026 et 2027 (lots 1,2,3 et 4)**	
Prix	-	
Délai d'exécution	**12 mois**	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-	
Variante pris en compte (cas échéant)	-	
Autres	-	
	Lot 3	
Objet du marché	**Achat des vivres pour les repas aux étudiants par accord-cadre à bon de commande sur douze (12) mois étalés sur 2026 et 2027 (lots 1,2,3 et 4)**	
Prix	**145 529 450 HT soit 171 724 751 TTC**	
Délai d'exécution	**12 mois**	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-	
Variante pris en compte (cas échéant)	-	
Autres	-	
	Lot 4 (Infructueux)	
Objet du marché	**Achat des vivres pour les repas aux étudiants par accord-cadre à bon de commande sur douze (12) mois étalés sur 2026 et 2027 (lots 1,2,3 et 4)**	
Prix	-	
Délai d'exécution	**12 mois**	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-	
Variante pris en compte (cas échéant)	-	
Autres	-	

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaires	Montant TTC
LOT 1	**ESSE GROUP SARL**	**105 906 180**
LOT 2	**Infructueux**	-
LOT 3	**IBUCE SARL**	**171 724 751**
LOT 4	**Infructueux**	-
Cumul des montants d'attributions provisoires (TTC)		**277 630 931**

Le Président a clôturé la séance à 09 heures 58 minutes

Fait à Cotonou, le 20 août 2026

Ont signé

Le Président

GOUGOUNON Cyril kocou

Le Rapporteur

YESSOUFOU Zouliatou

Les membres

Représentant du DAF

HONDI Armand

Juriste

DEGBEY Jaurès

Représentant du Responsable du Service Technique concerné

AWOYODO Simplice

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

ANMH
Agence Nationale de la Maintenance Hospitalière

MINISTERE DE LA SANTE

AGENCE NATIONALE DE LA MAINTENANCE HOSPITALIERE (ANMH)

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE APRES PRISE EN COMPTE DES OBSERVATION DE LA CCMP

Avis d'Appel d'Offres national

N° 007/2026/MS/ANMH/PRMP/APM du 21/05/2026

Objet	:	Acquisition, installation et mise en service d'un système urodynamique au profit du CHUMEL
Source de financement	:	Budget Autonome
Gestion	:	2026
Imputation budgétaire	:	047005003 002079001000000 1 0760 6391
Accord de prêt	:	-
Commencé le	:	17/07/2026
Achevé le	:	17/07/2026

Juillet 2026

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres n° F_DIB_118437 relatif à l'acquisition, l'installation et la mise en service d'un système urodynamique au profit du CHUMEL.

Mode de passation : Appel d'offres ouvert national

L'an deux mil vingt-six et le vendredi dix-sept juillet à partir de 09 heures précises, à la salle de réunion de l'Agence nationale de la Maintenance hospitalière, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°155-2026/MS/AMIH/PRMP /APM/SA du 17 juin 2026, les personnes ci-après :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observation
ANMH	NAGO Modeste Jean-Eudes	Personne Responsable des Marchés Publics : Président	Voix délibérative
	DAOUDA Hassiatou	Spécialiste en Passation des Marchés : Rapporteur	Voix délibérative
	KODJELA O. Brice Fabien	Représentant de la Directrice de l'Informatique et du Biomédical : Membre	Voix délibérative
	TOGAN Reine A.	Représentante du Directeur de l'Administration et des Finances : Membre	Voix délibérative
CHUMEL	OGOUDJOBI Baudouin	Représentant du Directeur des Equipements et de la Maintenance : Membre	Voix délibérative
	AZANMASSO Herman	Médecin MPR : Membre	Voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Acquisition, installation et mise en service d'un système urodynamique au profit du CHUMEL
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres ouvert national
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N°016-05/CCMP-ANMH/2026 du 19 mai 2026
Soumissionnaires	
- **BIOLYNX & TIC BENIN** - **BENIN MEDICAUX GROUP** - **MINAH** - **BGL SYSMET** - **MEDITEK** - **KODAMA SERVICES**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
BIOLYNX & TIC BENIN	L'offre du soumissionnaire a été jugée irrecevable pour avoir fourni une autorisation du Ministre de la Santé pour l''importation, la détention et la vente de matériels et équipements médicaux arrivée à expiration le 04 mai 2025.
MINAH	L'offre du soumissionnaire est déclarée irrecevable pour non-respect des modalités de présentation des offres. En effet, l'enveloppe extérieure porte la mention « Ne pas ouvrir avant le 18 juin 2026 à partir de 10 h 30 » au lieu de la mention prescrite, à savoir : « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ». Par ailleurs, la lettre de déclaration de garantie de l'offre ainsi que le formulaire de renseignements sur le candidat ont été insérés dans l'enveloppe intérieure portant la mention « Originale », alors que ces documents devaient être placés dans l'enveloppe extérieure, conformément aux dispositions du dossier d'appel à concurrence.
BGL SYSMET	L'offre du soumissionnaire est rejetée pour non-conformité de la méthodologie d'exécution des services connexes et pour absence de la note technique de garantie. En effet, la méthodologie proposée se limite à la formation des utilisateurs, sans prévoir la formation des techniciens de maintenance. En outre, elle ne précise pas le calendrier d'exécution des services connexes.

MEDITEK	L'offre du soumissionnaire est rejetée pour non-validité de l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, l'autorisation du Ministre de la Santé pour l''importation, la détention et la vente de matériels et équipements médicaux ainsi que de la lettre de déclaration de garantie et l'absence de l'Attestation d'identification de la qualité de MPME délivrée par l'ADPME. En effet, le soumissionnaire a produit une lettre de déclaration de garantie de l'offre sans joindre l'attestation d'identification de la qualité de MPME délivrée par l'ADPME, document indispensable à sa validité. Par ailleurs, l'engagement à respecter le Code d'éthique et de déontologie dans la commande publique comporte la mention « Nous soussigné RAHEL GROUP », alors que l'offre a été soumise par la société MIDITEK, rendant ce document non conforme. Enfin, l'autorisation du Ministre de la Santé pour l'importation, à la détention et à la vente de matériels et équipements médicaux fournie est arrivée à expiration le 04 mai 2025.
KODAMA SERVICES	L'offre du soumissionnaire est déclarée irrecevable pour non-respect des modalités de présentation des offres. En effet, la clé USB a été placée dans l'enveloppe extérieure au lieu de l'enveloppe intérieure portant la mention « Originale ». De plus, la seconde enveloppe intérieure ne comporte pas la mention « Copie ». Par ailleurs, la garantie d'offre ou la lettre de déclaration de garantie de l'offre ainsi que le formulaire de renseignements sur le candidat n'ont pas été insérés dans l'enveloppe extérieure, contrairement aux prescriptions du dossier d'appel à concurrence. En outre, les offres technique et financière n'ont pas été présentées sous plis distincts. Enfin, la clé USB fournie ne contient pas la version PDF de l'original de l'offre.
Attributaire	
Nom	**BENIN MEDICAUX GROUP**
Montant proposé TTC	66 906 000 Francs CFA
Montant évalué (corrigé) TTC	66 906 000 Francs CFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	

Objet du marché	Acquisition, installation et mise en service d'un système urodynamique au profit du CHUMEL
Prix en Francs CFA	Cinquante-six millions sept cent mille (56 700 000) Hors Taxes, soit soixante-six millions neuf cent six mille (66 906 000) Toutes Taxes Comprises
Délai d'exécution	Deux (02) mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation du marché	Attributaire	Montant
Acquisition, installation et mise en service d'un système urodynamique au profit du CHUMEL	**BENIN MEDICAUX GROUP**	Cinquante-six millions sept cent mille (56 700 000) Francs CFA Hors Taxes, soit soixante-six millions neuf cent six mille (66 906 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises

Le Président a clôturé la séance à 10 heures 15 minutes.

Fait à Cotonou, le 17 juillet 2026

Modeste Jean-Eudes NAGO
PRMP/ANMH

Hassiatou DAOUDA
APM/ANMH

Reine A. TOGAN
Rpte DAF/ANMH

O. Brice Fabien KODJELA
Rpt DIB/ANMH

Baudouin OGOUDJOBI
Rpt DEM/CHUMEL

Herman AZANMASSO
Médecin MPR/CHUMEL

MAIRIE DE COTONOU

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL DE NON ATTRIBUTION PROVISOIRE

AAON N° 062/2025/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 03/10/2025

JUILLET 2026

VILLE DE COTONOU

MAIRIE DE COTONOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF
03 BP : 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.infos@gouv.bj
www.cotonou.mairie.bj

N°114 /MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP

17/07/26

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL DE NON ATTRIBUTION

AAON n° 062/2025/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 03/10/2025

AUTORITE CONTRACTANTE	Mairie de Cotonou
OBJET	AAON n° 062/2025/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 03/10/2025, relatif à l'accord cadre triennal à bons de commande pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit de la Mairie de Cotonou.
REFERENCE	F_DAAF_105628
SOURCE DE FINANCEMENT	Budget Autonome
GESTION	2026
IMPUTATION BUDGETAIRE	60 471
MODE DE PASSATION	AON
COMMENCE LE	17/07/2026
ACHEVE LE	17/07/2026

J

JUILLET 2026

Procès-verbal de non attribution

OBJET : AAON n° 062/2025/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 03/10/2025, relatif à l'accord cadre triennal à bons de commande pour l'acquisition de fournitures de bureau au prof t de la Mairie de Cotonou.

REFERENCE : F- DAAF _ 112516

MODE DE PASSATION : Appel d'offres ouvert national (AON)

L'an deux mil vingt-six et le vendredi 17 juillet à 16 heures, dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la réattribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance, conformément à la note de service n° 1514/MCOT/SE/PRMP/SPPRMP du 02/09/2025, les personnes ci-après :

- Présidente: Manet Floriana C. GAZARD, Personne Responsable des Marchés Publics,

- Rapporteur : Dimon B. José AKPONA, Spécialiste en Passation des Marchés,

- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF)	MEVO Eric	Représentant DAAF	Avec voix délibérative
Secrétariat Permanant de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP)	TALON Amaria	CSP-PRMP	Avec voix délibérative

Aux date et heure limites de dépôt des offres f xées au vendredi 07 novembre 2025 à 10 heures sur les **trente et un (31)** candidats ayant retiré le dossier, **huit (08)** soumissionnaires ont déposé leurs plis dans le délai requis

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Accord cadre triennal à bons de commande pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit de la Mairie de Cotonou.
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offres ouvert national (AON)
Justification	-
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	PV N° 1054-06/DNCMP/DSIAS/25 du 23/09/2025.
Soumissionnaires	
- FENOU JOYCE CONSULTING - ARNAJEF GROUP SARL - NEW VISION GROUP SA	

- GeTAUH SARL - SEDO CORPORATE - TOUT EST GRACE BENIN SARL - S^{TE} FASS KOLAWOLE SARL	
Soumissionnaire écarté	
Soumissionnaire	**Motifs**
FENOU JOYCE CONSULTING	L'offre du soumissionnaire « **FENOU JOYCE CONSULTING** » a été rejetée à l'étape de l'examen préliminaire, précisément à la recevabilité de l'offre aux motifs ci-après : - La lettre de soumission fournie par le soumissionnaire « FENOU JOYCE CONSULTING » n'est pas conforme au formulaire contenu dans le DAO. En effet, le soumissionnaire n'a pas ajouté la mention « **de l'offre** » au titre de la lettre de soumission. Au lieu de « lettre de soumission de l'offre », il a mis « lettre de soumission ». Il a également omis de renseigner le nom de l'avis d'appel d'offre. Il a uniquement mentionné le numéro de l'avis sans préciser le nom, tel qu'exigé par le formulaire et ceci conformément à la décision n° 2024-143/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 03 décembre 2024. - La lettre de déclaration de garantie d'offre fournie par le soumissionnaire « FENOU JOYCE CONSULTING » n'est pas conforme au formulaire contenu dans le DAO. En effet, en lieu et place du numéro du DAO, le soumissionnaire a renseigné le numéro de l'avis. - Le soumissionnaire « **FENOU JOYCE CONSULTING** » a fourni une confirmation écrite habilitant le directeur général à signer l'offre alors que le Directeur général est le premier responsable de la Société. Ce qui n'est pas conforme à la décision 2025 – 163/ARMP/PR-CR/CRD-AT/SRR/SA du 23/12/2025. ***En effet, à l'annexe A-1-1 il est indiqué que la non-production, la non-validité ou la non-conformité des pièces mentionnées à ladite annexe entraîne le rejet de l'offre.***
ARNAJEF GROUP SARL	L'offre du soumissionnaire « **ARNAJEF GROUP SARL** » a été rejetée à l'étape de l'examen préliminaire, précisément à la recevabilité de l'offre aux motifs ci-après : - La lettre de soumission fournie par le soumissionnaire « **ARNAJEF GROUP SARL** » n'est pas conforme au formulaire contenu dans le DAO. En effet, le soumissionnaire n'a pas renseigné le nom de l'avis d'appel d'offre. Il a uniquement mentionné le numéro de l'avis sans préciser le nom, tel qu'exigé par le formulaire et ceci conformément à la décision n° 2024-143/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 03

	décembre 2024. Il a également mentionné le numéro du DAO alors que dans le dossier, il est demandé de renseigner uniquement le numéro de l'avis. - La lettre de déclaration de garantie d'offre fournie par le soumissionnaire « **ARNAJEF GROUP SARL** » n'est pas conforme au formulaire contenu dans le DAO. En effet, le soumissionnaire a ajouté en bas de sa lettre de déclaration de garantie au niveau de la signature, la mention « **ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de ...** » alors que cette mention ne figure pas sur le formulaire contenu dans le DAO. - Le soumissionnaire « **ARNAJEF GROUP SARL** » a fourni un engagement du soumissionnaire qui n'est pas conforme au modèle contenu dans le DAO. En effet, le soumissionnaire n'a pas bien renseigné les mentions de signature **« agissant au nom et pour le compte de... » et « en qualité de... »** tel qu'exigé par le DAO. En lieu et place, il a mentionné : « **en tant que ...** » et « **ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de ...** » alors que ces mentions ne figurent pas sur le formulaire contenu dans le DAO. - Le soumissionnaire **« ARNAJEF GROUP SARL »** a fourni une confirmation écrite habilitant le directeur général à signer l'offre alors que le Directeur général est le premier responsable de la Société. Ce qui n'est pas conforme à la décision 2025 – 163/ARMP/PR-CR/CRD-AT/SRR/SA du 23/12/2025. ***En effet, à l'annexe A-1-1 il est indiqué que la non-production, la non-validité ou la non-conformité des pièces mentionnées à ladite annexe entraîne le rejet de l'offre.***
GeTAUH SARL	L'offre du soumissionnaire « **GeTAUH SARL** » a été rejetée à l'étape de l'examen préliminaire, précisément à la recevabilité de l'offre aux motifs ci-après : - La lettre de soumission fournie par le soumissionnaire « **GeTAUH SARL** » n'est pas conforme au formulaire contenu dans le DAO. En effet, le soumissionnaire n'a pas renseigné le nom de l'avis d'appel d'offre. Il a uniquement mentionné le numéro de l'avis sans préciser le nom, tel qu'exigé par le formulaire et ceci conformément à la décision n° 2024-143/ ARMP/ PR-CR/ CRD/SP / DRA/ SA du 03 décembre 2024. - La lettre de déclaration de garantie d'offre fournie par le soumissionnaire « **GeTAUH SARL** » n'est pas conforme au formulaire contenu dans le DAO. En effet, le soumissionnaire a mal renseigné le titre du formulaire. Au lieu de « déclaration de garantie d'offre », il a mis « déclaration de garantie de soummission de l'offre ». Il a renseigné le numéro de l'avis en lieu et place du numéro du DAO. Il a également ajouté en

	bas de sa lettre de déclaration de garantie au niveau de la signature, la mention « **ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de ...** » alors que cette mention ne figure pas sur le formulaire contenu dans le DAO. - Le soumissionnaire « **GeTAUH SARL** » a fourni un engagement du soumissionnaire qui n'est pas conforme au modèle contenu dans le DAO. En effet, le soumissionnaire n'a pas précisé les mentions de signature **« agissant au nom et pour le compte de... » et « en qualité de... »** tel qu'exigé par le DAO. - Le soumissionnaire «**GeTAUH SARL**» a fourni une confirmation écrite habilitant le directeur général à signer l'offre alors que le Directeur général est le premier responsable de la Société. Ce qui n'est pas conforme à la décision 2025 – 163/ARMP/PR-CR/CRD-AT/SRR/SA du 23/12/2025. ***En effet, à l'annexe A-1-1 il est indiqué que la non-production, la non-validité ou la non-conformité des pièces mentionnées à ladite annexe entraîne le rejet de l'offre.***
SEDO CORPORATE	L'offre du soumissionnaire « **SEDO CORPORATE** » a été rejetée à l'étape de l'examen préliminaire, précisément à la recevabilité de l'offre au motif que le soumissionnaire « **SEDO CORPORATE** » a fourni dans son offre une conf rmation écrite habilitant le gérant à signer l'offre alors que le gérant est le premier responsable de la Société. Ce qui n'est pas conforme à la décision 2025 – 163/ARMP/PR-CR/CRD-AT/SRR/SA du 23/12/2025. ***En effet, à l'annexe A-1-1 il est indiqué que la non-production, la non-validité ou la non-conformité des pièces mentionnées à ladite annexe entraîne le rejet de l'offre.***
TOUT EST GRACE BENIN SARL	L'offre du soumissionnaire « **TOUT EST GRACE BENIN SARL** » a été rejetée à l'étape de l'examen préliminaire, précisément à la recevabilité de l'offre au motif que le soumissionnaire « **TOUT EST GRACE BENIN SARL** » a fourni un « bordereau des prix pour les fournitures à importer » non conforme au formulaire contenu dans le DAO. En effet, bien qu'ayant mentionné correctement le nom du formulaire sur l'intercalaire, le soumissionnaire n'a pas fourni le formulaire proprement dit. Il a plutôt proposé en lieu et place, le formulaire du bordereau des prix unitaires. ***En effet, à l'annexe A-1-1 il est indiqué que la non-production, la non-validité ou la non-conformité des pièces mentionnées à ladite annexe entraîne le rejet de l'offre.***

FASS KOLAWOLE SARL	L'offre du soumissionnaire « **FASS KOLAWOLE SARL** » a été rejetée à l'étape de l'examen préliminaire, précisément à la recevabilité de l'offre au motif que le soumissionnaire « **FASS KOLAWOLE SARL** » a fourni dans son offre une confirmation écrite habilitant le directeur général à signer l'offre alors que le directeur général est le premier responsable de la Société. Ce qui n'est pas conforme à la décision 2025 – 163/ARMP/PR-CR/CRD-AT/SRR/SA du 23/12/2025. ***En effet, à l'annexe A-1-1 il est indiqué que la non-production, la non-validité ou la non-conformité des pièces mentionnées à ladite annexe entraîne le rejet de l'offre.***
S^{TE} NEW VISION GROUP SA	L'offre du soumissionnaire « **S^{TE} NEW VISION GROUP SA** » a été rejetée à l'étape de l'examen de la qualif cation aux motifs ci-après : - Le soumissionnaire « **S^{TE} NEW VISION GROUP SA** » n'a pas satisfait au critère relatif au marché similaire. En effet, le montant HTVA (199 613 7OO F CFA HT) du deuxième marché similaire proposé par le soumissionnaire est inférieur au montant HTVA (2O4978 813) F CFA exigé par le Dossier d'appel à Concurrence (DAC). - Le soumissionnaire « **S^{TE} NEW VISION GROUP SA** » n'a pas fourni dans son offre au titre de l'état f nancier de 2024, l'attestation de visa d'un membre de l'ordre des experts comptables agréées comme exigé à l'annexe A3-2 du DAC.

Attributaire	
Nom	NEANT
Montant proposé	-
Montant évalué (corrigé)	-
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord cadre triennal à bons de commande pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit de la Mairie de Cotonou.
Prix	-
Délai d'exécution	36 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-
Variante pris en compte (cas échéant)	-
Autres	-

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition de non attribution.

Recommandation :

Au regard de tout ce qui précède et sous réserve de l'avis de la Direction Nationale du Contrôle (DNC), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres propose que la procédure relative à l'Accord cadre triennal à bons de commande pour l'acquisition de fournitures de bureau au prof t de la mairie de Cotonou soit déclarée **infructueuse** conformément aux dispositions de l'article 71 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 17 juillet 2026

Ont signé

Rept DAAF

Eric MEVO

CSP-PRMP

Adrien TALON

Rapporteur

Rosi B. AKPOVIS

Présidente

Manuel F. C. GAZOBIES

DNC DIRECTION NATIONALE DU CONTRÔLE

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Rubrique

Avis d'attribution définitive

MAIRIE D'APLAHOUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Mairie d'Aplahoué
BP : 26 Aplahoué BENIN
Tél : 96 71 72 83 / 62 47 73 92
Email : ContactAplahoue@mairie.bj

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

DP N°61/013/C-APL/PRMP/DST/DADE/SP-PRMP du 10 novembre 2025

OBJET DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Elaboration du Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) (Relance) (référence SIGMAP : PI_SADFE_102809)

Août 2026

Scanné avec CamScanner

Avis d'attribution définitive

Objet : Dossier de Demande de Proposition **DP N°61/013/PRMP/SP-PRMP/DST du 10/11/2025** relatif à l'élaboration du Plan Directeur d'Urbanisme de la Commune d'Aplahoué (Poursuite) **(PI_SADFE_102809)**

Mode de passation : AMI+DP

L'an deux mil vingt-six et le **mercredi vingt-six août**, la Personne Responsable des Marchés Publics a procédé à l'attribution définitive du marché cité en objet.

AUTORITÉ CONTRACTANTE	Commune d'Aplahoué
OBJET DU MARCHÉ	Elaboration du Plan Directeur d'Urbanisme de la Commune d'Aplahoué (Poursuite) **(PI_SADFE_102809)**
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHÉ	Contrat **N°61/033/C-APL/PRMP/DADE/DAAF du 04 août 2026**
DATE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE	25 juin 2026
NOMBRE DES MANIFESTATIONS D'INTERET OUVERTES à l'AMI	10
NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	Cabinet **CEEDIS-INTER**
MONTANT DU MARCHE	**95 998 900 Francs CFA TCC**
DATE D'ENTRE EN VIGUEUR DU MARCHE	**21 août 2026.**
DELAI D'EXECUTION	06 Mois

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Personne Responsable des Marchés Publics a adopté la proposition d'attribution définitive ci-après :

Désignation	Titulaire	Montant
Lot	Cabinet **CEEDIS-INTER_**	**95 998 900 Francs CFA TCC**

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN ★ PRMP ★ COMMUNE D'APLAHOUÉ

Joseph ATCHADE
Personne Responsable des Marchés Publics

Le délai d'exécution est de six (06) Mois

Copies
Chrono.....01
Archives.....01

Scanné avec CamScanner

SoDeSeP
Société béninoise de Développement des Semences et Plants

Adresse : 12ème arrondissement / Ilot 1196
Parcelle E / Cadjèhoun 1, Cotonou, BÉNIN

(229) 01 55 84 99 99 contact@sodesep.bj www.sodesep.bj

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Intitulé du contrat	Contrat n°1365/26/MAEP/SoDeSeP/DT/DAF/CCMP/PRMP/SP du 13/08/2026 relatif à l'acquisition et mise en place de semences de pomme de terre au profit de la SoDeSeP SA.
Attributaire	
Information sur l'attributaire	La Société **AGRITROPICAL BUSINESS SARL** **Ilot :** Ilot : 3496, Quartier Agla, Cotonou-Bénin. **Tél. :** (229) 01 95 42 80 80 **E-mail :** ventes.agritropical@outlook.com
Montant du contrat	Le montant définitif est de vingt six millions (**26 000 000**) de Francs CFA.
Délai d'exécution de du contrat	**Quarante (40) jours calendaires**, soit le **22 septembre 2026 au plus tard.**

Fait à Cotonou, le 28 AOUT 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics de la SoDeSeP SA.

Société béninoise de Développement des Semences et Plants SoDeSeP SA
La Personne Responsable des Marchés Publics

Jeannette AHEHEHINNOU

MAIRIE DE BEMBEREKE
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 32 Bembéréké
Tél : +229 59524790
contact.bembereke@mairie.bj

N°53/462/MC-BKE/PRMP/SP-PRMP

Bembéréké, le 03 avril 2026

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Autorité contractante : Mairie de Bembéréké

Objet du marché : Réalisation des travaux de construction d'une salle d'hospitalisation à Bèrèkè Gourou dans l'arrondissement de Gamia (lot 1)

Nombre de candidats ayant soumissionné : Six (06)

Source de financement : Financement Extérieur (FADeC affecté COSO)

Gestion : 2025

Date d'approbation : 19/02/2026

Délai d'exécution : Cinq (05) mois

Nom du titulaire : 2A CONSULTING GROUP

Référence du contrat : N°53/028/ T_DST_113071/DST/PRMP/SP-PRMP du 16/12/2025

Adresse du titulaire : Tél : 01 97 67 91 89 ; E-mail : 2aconsultinggroup2024@gmail.com

Montant du marché hors taxes : Trente-quatre millions soixante-deux mille quatre cent vingt-cinq (34 062 425) Francs CFA

Notification définitive du marché : 20/02/2026

A l'issu de la passation du marché relatif à la réalisation des travaux de construction d'une salle d'hospitalisation à Bèrèkè Gourou dans l'arrondissement de Gamia (lot 1) et conformément aux dispositions de l'article 87, alinéa 2 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bembéréké porte à la connaissance de tous que la Société " 2A CONSULTING GROUP " est titulaire définitif dudit marché

MAIRIE DE BEMBEREKE * PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS (PRMP) * REP. DU BENIN

Aymard T. S. HOUNAHO

Scanned with CamScanner

MAIRIE DE BEMBEREKE
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 32 Bembéréké
Tél : +229 59524790
contact.bembereke@mairie.bj

N°53/163 /MC-BKE/PRMP/SP-PRMP

Bembéréké, le 03 avril 2026

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Autorité contractante : Mairie de Bembéréké

Objet du marché : réalisation des travaux de construction d'une salle d'hospitalisation à Dantcha (salle de mise en observation) dans l'arrondissement de Gamia (lot 2)

Nombre de candidats ayant soumissionné : Six (06)

Source de financement : Financement Extérieur (FADeC affecté COSO)

Gestion : 2025

Date d'approbation : 19/02/2026

Délai d'exécution : Cinq (05) mois

Nom du titulaire : ZENITH COPORATION

Référence du contrat : N°53/029/ T_DST_113071/DST/PRMP/SP-PRMP du 16/12/2025

Adresse du titulaire : Tél : 01 96 20 36 64 ; E-mail : zecorp16@gmail.com ;

Montant du marché hors taxes : Vingt-huit millions neuf cent quarante-six mille cent quatre-vingt-seize (28 946 196) Francs CFA

Notification définitive du marché : 20/02/2026

A l'issu de la passation du marché relatif à la réalisation des travaux de construction d'une salle d'hospitalisation à Dantcha (salle de mise en observation) dans l'arrondissement de Gamia (lot 2) et conformément aux dispositions de l'article 87, alinéa 2 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bembéréké porte à la connaissance de tous que la Société " ZENITH COPORATION " est titulaire définitif dudit marché

MAIRIE DE BEMBEREKE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS (PRMP)
REPUBLIQUE DU BENIN

Aymare T. S. HOUNAHO

Scanned with CamScanner

SoDeSeP
Société béninoise de Développement des Semences et Plants

Adresse : 12ème arrondissement / Ilot 1196
Parcelle E / Cadjèhoun 1, Cotonou, BÉNIN

(229) 01 55 84 99 99 contact@sodesep.bj www.sodesep.bj

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Intitulé du contrat	Contrat n°1366/26/MAEP/SoDeSeP/DT/DAF/CCMP/PRMP/SP du 13/08/2026 relatif à l'acquisition et mise en place de semences de pomme de terre au profit de la SoDeSeP SA.
Attributaire	
Information sur l'attributaire	La Société **MARAICHER DU NORD SARL** **Ilot :** Ilot : 551, Quartier Gbégamey Centre, Cotonou-Bénin. **Tél. :** (229) 01 67 39 69 68 **E-mail :** maraicherdunord2025@gmail.com
Montant du contrat	Le montant définitif est de vingt-six millions de (**26 000 000**) de Francs CFA.
Délai d'exécution de du contrat	**Quarante (40) jours calendaires, soit le 22 septembre 2026 au plus tard.**

Fait à Cotonou, le 01 SEPT 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics de la SoDeSeP SA.

Jeannette AHEHEHINNOU

REPUBLIC DU BENIN
Fraternité- Justice- Travail

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DE LA LOTERIE NATIONALE DU BENIN **S.A**

Procès–verbal d'attribution définitive

Objet : acquisition et installation d'un système d'archivage électronique (SAE).

Dossier d'Appel d'Offres : n°005/LNB/DG/PRMP/SPMP du 07 mai 2026 relatif à l'acquisition et l'installation d'un système d'archivage électronique (SAE).

Mode de passation : **Appel d'Offres Ouvert**
Au regard des résultats d'analyse des offres et du procès-verbal d'attribution provisoire du 23 juin 2026 et suite à la notification du contrat, le soumissionnaire ci-après est désigné attributaire définitif du marché relatif à l'acquisition et l'installation d'un système d'archivage électronique (SAE).

LOT UNIQUE	**Intitulé** : acquisition et installation d'un système d'archivage électronique (SAE)
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert
Justification	**Non requis**
Attributaire	
Nom	Groupement MAQ SOFT & JTEK SOLUTIONS
Montant proposé	**76.700.000 CFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**76.700.000 CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition et installation d'un système d'archivage électronique (SAE).
Prix	**76.700.000 CFA TTC**
Délai d'exécution	Six (06) mois

Fait à Cotonou, le 02 septembre 2026.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Nassiratou SAMON

DNC DIRECTION NATIONALE DU CONTRÔLE

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Rubrique

Autres

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
RÉPUBLIQUE DU BENIN

BP : 123 Parakou
Tél. : +229 23 61 07 12
Fax : +229 23 61 07 12
univparakou@gmail.com
UNIVERSITE DE PARAKOU

Personne Responsable des Marchés Publics
N° 591-2026/PRMP/A-PRMP/SA-PRMP

Parakou, le 31 Août 2026

A l'issu de dépouillement des plis relatifs à l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la constitution du répertoire des entrepreneurs ; fournisseurs et prestataires de l'Université de Parakou pour le compte du second semestre de l'année 2026, la liste des personnes morales et physiques retenues sont consignés dans le tableau suivant ci-après :

N° D'ORDRE	LES DOMAINES	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
1	Fourniture de bureau et de consommables informatiques	Sté VENUS GB SARL, Tél: 01 67 76 82 60 Parakou
		Ets KAMADOUKPE DISTRIBUTION, Tél: 01 98 55 11 91 Parakou
		Ets IRAB SERVICE, Tél: 01 97 94 83 59 Parakou
		Ets KADI SERVICES, Tél: 01 65 27 96 87 Savé
		Ets MAG TECH, Tél: 01 97 32 62 16 Cotonou
		Ets AFYT, Tél: 01 55 37 26 49 Parakou
		Ets OLA -DJOBI, Tél: 01 97 04 80 17
		Ets LA BALAINE, Tél: 01 95 74 80 95 Parakou
		Sté AYOMIDE GLORY SARL, Tél: 01 95 57 38 95 Parakou
		Sté ALEDJO SARL, Tél: 01 97 21 04 33 Parakou
		Ets ODOHI, Tél: 01 97 21 04 33 Parakou
		Ets ENAFRICOR-BENIN, Tél: 01 97 98 55 32 Calavi
		Ets SAINT JEAN BOSCO, Tél: 01 65 19 95 04
		Ets GANDJI SERVICES, Tél: 0195 86 86 38 Parakou
		Ets ISSO LAKINA ET FILS, Tél: 0140 35 07 45 Parakou
		Ets ANAYA ABONDANCE GRACIEUSE, Tél: 01 97 79 70 98 Cotonou
		Ets AWADAGBE MAHOUWENAN, Tél: 01 56 14 06 93 Cotonou
		Ets SUBANI, Tél: 01 97 13 14 40 Cotonou
		Sté DZ CONCEPT, Tél: 01 69 85 91 91 Abomey calavi
		Sté S2K PARTNERS SARL, Tél: 01 91 61 25 25 Abomey calavi
		MARHABAH SARL, Tél: 01 97 47 10 37 Djougou
		Ets PERFECT-PRO, Tél: 01 97 87 13 55 Cotonou
		Ets PERFORMANCE SERVICE AFRIQUE, Tél: 01 96 42 45 90 Abomey- Calavi
		Sté AMEN INDUSTRIES SARL, Tél: 01 97 95 82 41 Abomey- Calavi
		Sté ECO CIRCUIT, Tél: 01 62 15 81 83 Cotonou
		Sté MAG TRESOR SARL, Tél: 01 97 69 88 67 Abomey- Calavi
		Sté MICA LOG SARL, Tél: 01 96 31 27 06 Abomey- Calavi
		Ets VIPRO, Tél: 01 9747 17 24 Parakou
		Ets ABABORI INCH ALLAH, Tél: 01 97 11 48 27 Parakou
		Ets ABIKE OLA CENTER, Tél: 01 66 49 06 88 Parakou
		Ets MONBISOLA, Tél: 01 95 17 57 75 Parakou
		Ets KABOWD MULTIS ERVICES, Tél: 01 97 35 66 88 Abomey- Calavi
		Sté DELPHINA SARL, Tél: 01 97 98 69 99 Cotonou
		Sté SIRQ , Tél: 01 66 56 43 42 Parakou

N° D'ORDRE	LES DOMAINES	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
	Fourniture de bureau et de consommables informatiques	Ets OKY ET FILS, Tél: 01 9 46 86 40 Cotonou
		Ets SANASS, Tél: 01 97 11 21 86 Cotonou
		Ets SILOAM SERVICES, Tél: 01 96 10 74 63 Parakou
		Sté MEKF Sarl, Tél: 01 95 85 27 71 Parakou
		SEFODI SARL, Tél: 01 97 31 22 10 Cotonou
		Ets EPHRATH AGENCY, Tél: 01 66 89 15 81 Parakou
		Sté GBETONDJI ET COMPANY SARL, Tél: 01 95 40 79 19 Cotonou
		Ets LES ETINCELLES BENIES, Tél: 01 97 31 98 54 Cotonou
		Ets LISKO, Tél: 01 96 55 07 70 Comè
		Ets MBS, Tél: 01 49 67 62 12 Parakou
		Sté NOCE DE CANA SERVICES SARL, Tél: 0195 85 31 21 Parakou
		Sté EQUIMED SARL, Tél: 01 90 38 94 33 Cotonou
		Sté CONSOMME PLUS SARL, Tél: 01 97 47 27 27 Cotonou
		Sté DEWIB SARL, Tél: 01 97 98 68 31 Cotonou
		Sté ADANDE GAUTIER DISTRIBUTION SARL, Tél: 01 97 33 21 38 Porto-Novo
		Sté ADECHINA TRADING SARL, Tél: 01 96 25 28 71 Cotonou
		Sté SIM BTP GROUP SARL, Tél: 01 66 36 36 16 Cotonou
		Ets UNIVERSAL SERVICES PSP, Tél: 01 65 57 10 64 Cotonou
		Ets GENESIS FC, Tél: 01 96 29 27 10 Cotonou
		Ets OLUDOKE, Tél: 01 97 64 83 28 Parakou
		Ets FAHAB, Tél: 01 90 22 20 72 Parakou
		Sté RAHEL GROUP SARL, Tél: 01 69 79 86 86 Cotonou
		Sté NADYLO GEOUP SARL, Tél: 01 97 77 77 22 Adjarra
		Sté KSA SARL, Tél: 01 62 63 20 37 Cotonou
		Ets SANTA CONSULTING, Tél: 01 66 86 93 58 Abomey-Calavi
		Sté OAB SARL, Tél: 01 97 57 56 93 Parakou
		Ets CNTEI, Tél: 01 97 98 73 84 Parakou
		Ets NEXUS GLOBAL, Tél: 01 90 11 79 10 Cotonou
		Ets LIGHT OF GOD SERVICE, Tél: 01 99 38 06 46 Abomey-Calavi
		Ets DIEU EST GRAND, Tél: 01 96 18 26 25 Parakou
		Ets EGO-NEGOCE, Tél: 01 95 55 27 44 Parakou
		MAFAITH SARL, Tél: 01 96 90 86 12 Parakou
		Sté KRISTEN GROUP SARL, Tél: 01 97 16 75 84 Cotonou
		Sté PASCADO SARL, Tél: 01 97 44 10 04 Grand popo
2	Etudes -formation	Ets TALENT INCUBATOR, Tél: 01 97 12 76 78 Cotonou
		Ets AFRICA BUSINESS SERVICE, Tél: 01 66 87 87 31 Cotonou
		Ets TALENT INCUBATOR, Tél; 01 97 77 88 29 Cotonou
		Ets ABS BENIN, Tél: 01 51 32 64 35 Cotonou
		Ets MTC, Tél: 01 96 65 98 27 Parakou

N° D'ORDRE	LES DOMAINES	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
	Etudes -formation	Sté R ESCO SARL, Tél: 01 97 68 58 59 Cotonou
		Sté GCI SARL, Tél: 01 56 56 45 90 Adjarra
		Ets EBR –COBAGE AFRIQUE, Tél: 01 97 60 14 16 Cotonou
		Sté DZ CONCEPT, Tél: 01 69 85 91 91 Abomey calavi
		Sté S2K PARTNERS SARL, Tél: 01 91 61 25 25 Abomey calavi
		SOCIETE DES SERVICES, Tél: 01 97 47 21 25 Djougou
		Sté JEHOVAH ELSHADAI COMPANY SARL, Tél: 01 52 03 14 04 Abomey- Calavi
		Ets A CHAK TALENTS SOLUTIONS, Tél: 01 91 85 98 58 Cotonou
		Ets ABIKE OLA CENTER, Tél: 01 66 49 06 88 Parakou
		Sté BIG Engineering Sarl, Tél: 01 67 58 54 28 Parakou
		Sté MFG SARL, Tél: 01 61 95 80 29 Abomey- Calavi
		Ets ECF BENIN, Tél: 01 97 65 62 22 Abomey- Calavi
		Ets CABINET BAJI, Tél: 01 96 92 95 42 Cotonou
		Ets EL GRACE SAVALOU, Tél: 01 97 93 99 43 Abomey- Calavi
3	Entretien et maintenance...	Ets ELIMELEK, Tél: 01 66 22 65 43 Cotonou
		Ets KAMADOUKPE DISTRIBUTION, Tél: 01 98 55 11 91 Parakou
		Ets MAG TECH, Tél: 01 97 32 62 16 Cotonou
		Sté R ESCO SARL, Tél: 01 97 68 58 59 Cotonou
		Ets GLOBAL BUSINESS BENIN(GBB), Tél: 01 96 31 80 81 Cotonou
		Ets VIPRO, Tél: 01 9747 17 24 Parakou
		Sté IKOM SARL, Tél: 01 97 98 67 13 Cotonou
		Sté GBETONDJI ET COMPANY SARL, Tél: 01 95 40 79 19 Cotonou
		Sté PAONIT SARL, Tél: 01 61 37 48 48 Cotonou
		Ets ADA TOM, Tél: 01 97 69 22 58 Cotonou
		Ets LISKO, Tél: 01 96 55 07 70 Comè
		Ets COMPTOIR VICTOR K, Tél: 01 97 09 81 25 Parakou
		Sté ADANDE GAUTIER DISTRIBUTION SARL, Tél: 01 97 33 21 38 Porto-Novo
		Sté ADECHINA TRADING SARL, Tél: 01 96 25 28 71 Cotonou
		Ets GENESIS FC, Tél: 01 96 29 27 10 Cotonou
		Ets CNTEI, Tél: 01 97 98 73 84 Parakou
		MAFAITH SARL, Tél: 01 96 90 86 12 Parakou
4	Prestation de services	Ets IRAB SERVICE, Tél: 01 97 94 83 59 Parakou
		Ets AYEKO ET FILS, Tél: 01 95 00 53 07
		Sté GCI SARL, Tél: 01 56 56 45 90 Adjarra
		Ets ENAFRICOR-BENIN, Tél: 01 97 98 55 32 Calavi
		Ets GLOBAL SERVICES RAPIDES (CGR), Tél: 01 94 37 97 36 Natitingou
		Ets ANAYA ABONDANCE GRACIEUSE, Tél: 01 97 79 70 98 Cotonou
		Ets AWADAGBE MAHOUWENAN, Tél: 01 56 14 06 93 Cotonou
		Sté DZ CONCEPT, Tél: 01 69 85 91 91 Abomey calavi

N° D'ORDRE	LES DOMAINES	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
	Prestation de services	Sté S2K PARTNERS SARL, Tél: 01 91 61 25 25 Abomey calavi
		MARHABAH SARL, Tél: 01 97 47 10 37 Djougou
		Ets METALLIQUE BTP, Tél: 01 95 57 71 89 Parakou
		Ets SAMOU SERVICES, Tél: 01 64 93 65 95 Parakou
		Ets KABOWD MULTIS ERVICES, Tél: 01 97 35 66 88 Abomey- Calavi
		Ets OKY ET FILS, Tél: 01 9 46 86 40 Cotonou
		Ets SILOAM SERVICES, Tél: 01 96 10 74 63 Parakou
		Ets GROUPE LOGIKOM, Tél: 01 97 17 04 27 Cotonou
		SEFODI SARL, Tél: 01 97 31 22 10 Cotonou
		Sté MFG SARL, Tél: 01 61 95 80 29 Abomey- Calavi
		Ets SABALEMAM, Tél: 01 97 54 08 76 Abomey- Calavi
		Ets LISKO, Tél: 01 96 55 07 70 Comè
		Ets COMPTOIR VICTOR K, Tél: 01 97 09 81 25 Parakou
		Sté NOCE DE CANA SERVICES SARL, Tél: 0195 85 31 21 Parakou
		Sté ADANDE GAUTIER DISTRIBUTION SARL, Tél: 01 97 33 21 38 Porto-Novo
		Ets ECF BENIN, Tél: 01 97 65 62 22 Abomey- Calavi
		Ets CABINET BAJI, Tél: 01 96 92 95 42 Cotonou
		Sté SIM BTP GROUP SARL, Tél: 01 66 36 36 16 Cotonou
		Ets UNIVERSAL SERVICES PSP, Tél: 01 65 57 10 64 Cotonou
		Ets GENESIS FC, Tél: 01 96 29 27 10 Cotonou
		Ets EL GRACE SAVALOU, Tél: 01 97 93 99 43 Abomey- Calavi
		Ets OLAROTIMI, Tél: 01 95 07 11 19 Parakou
		Ets OLUDOKE, Tél: 01 97 64 83 28 Parakou
		Ets FAHAB, Tél: 01 90 22 20 72 Parakou
		Sté NADYLO GEOUP SARL, Tél: 01 97 77 77 22 Adjarra
		Sté KSA SARL, Tél: 01 62 63 20 37 Cotonou
		Sté OAB SARL, Tél: 01 97 57 56 93 Parakou
		Ets NEXUS GLOBAL, Tél: 01 90 11 79 10 Cotonou
		Ets LIGHT OF GOD SERVICE, Tél: 01 99 38 06 46 Abomey-Calavi
		Ets DIEU EST GRAND, Tél: 01 96 18 26 25 Parakou
		Ets EGO-NEGOCE, Tél: 01 95 55 27 44 Parakou
		Sté PASCADO SARL, Tél: 01 97 44 10 04 Grand popo
		Ets AFYT, Tél: 01 55 37 26 49 Parakou
		Ets LA BALAINE, Tél: 01 95 74 80 95 Parakou
		Sté ALEDJO SARL, Tél: 01 97 21 04 33 Parakou
5	Fournitures de Matériels.....	Ets ISSO LAKINA ET FILS, Tél: 0140 35 07 45 Parakou
		Ets ANAYA ABONDANCE GRACIEUSE, Tél: 01 97 79 70 98 Cotonou
		Ets AWADAGBE MAHOUWENAN, Tél: 01 56 14 06 93 Cotonou
		Sté S2K PARTNERS SARL, Tél: 01 91 61 25 25 Abomey calavi

N° D'ORDRE	LES DOMAINES	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
	Fournitures de Matériels…..	Ets PERFECT-PRO, Tél: 01 97 87 13 55 Cotonou
		Ets MBS, Tél: 01 49 67 62 12 Parakou
		Sté EQUIMED SARL, Tél: 01 90 38 94 33 Cotonou
		Ets UNIVERSAL SERVICES PSP, Tél: 01 65 57 10 64 Cotonou
		Ets FAHAB, Tél: 01 90 22 20 72 Parakou
		Sté RAHEL GROUP SARL, Tél: 01 69 79 86 86 Cotonou
		Ets SANTA CONSULTING, Tél: 01 66 86 93 58 Abomey-Calavi
		Ets LIGHT OF GOD SERVICE, Tél: 01 99 38 06 46 Abomey-Calavi
		Ets EGO-NEGOCE, Tél: 01 95 55 27 44 Parakou
		Sté KRISTEN GROUP SARL, Tél: 01 97 16 75 84 Cotonou
		Sté PASCADO SARL, Tél: 01 97 44 10 04 Grand popo
6	BTP, Génie Civil	Ets MTC, Tél: 01 96 65 98 27 Parakou
		Ets KADI SERVICES, Tél: 01 65 27 96 87 Savé
		SICOGET SARL, Tél: 01 96 79 48 36 Parakou
		Ets OLA -DJOBI, Tél: 01 97 04 80 17
		Ets AYEKO ET FILS, Tél: 01 95 00 53 07
		Sté R ESCO SARL, Tél: 01 97 68 58 59 Cotonou
		Sté ALEDJO SARL, Tél: 01 97 21 04 33 Parakou
		Ets GLOBAL SERVICES RAPIDES (CGR), Tél: 01 94 37 97 36 Natitingou
		Ets GANDJI SERVICES, Tél: 0195 86 86 38 Parakou
		Ets ISSO LAKINA ET FILS, Tél: 0140 35 07 45 Parakou
		Ets AWADAGBE MAHOUWENAN, Tél: 01 56 14 06 93 Cotonou
		Ets SUBANI, Tél: 01 97 13 14 40 Cotonou
		Sté S2K PARTNERS SARL, Tél: 01 91 61 25 25 Abomey calavi
		Ets RAZDEM, Tél: 01 97 94 95 29 Bassila
		BARIA SARL, Tél: 01 91 66 40 17 Djougou
		SOCIETE DES SERVICES, Tél: 01 97 47 21 25 Djougou
		Ets PERFORMANCE SERVICE AFRIQUE, Tél: 01 96 42 45 90 Abomey- Calavi
		Sté AMEN INDUSTRIES SARL, Tél: 01 97 95 82 41 Abomey- Calavi
		Ets METALLIQUE BTP, Tél: 01 95 57 71 89 Parakou
		Ets ABABORI INCH ALLAH, Tél: 01 97 11 48 27 Parakou
		Ets SAMOU SERVICES, Tél: 01 64 93 65 95 Parakou
		Ets MONBISOLA, Tél: 01 95 17 57 75 Parakou
		Ets KABOWD MULTIS ERVICES, Tél: 01 97 35 66 88 Abomey- Calavi
		Sté DELPHINA SARL, Tél: 01 97 98 69 99 Cotonou
		Sté SIRQ , Tél: 01 66 56 43 42 Parakou
		Ets SANASS, Tél: 01 97 11 21 86 Cotonou
		Ets SILOAM SERVICES, Tél: 01 96 10 74 63 Parakou
		Sté MEKF Sarl, Tél: 01 95 85 27 71 Parakou

N° D'ORDRE	LES DOMAINES	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
	BTP, Génie Civil	Ets GROUPE LOGIKOM, Tél: 01 97 17 04 27 Cotonou
		Sté GBETONDJI ET COMPANY SARL, Tél: 01 95 40 79 19 Cotonou
		Sté PAONIT SARL, Tél: 01 61 37 48 48 Cotonou
		Ets ADA TOM, Tél: 01 97 69 22 58 Cotonou
		Ets SABALEMAM, Tél: 01 97 54 08 76 Abomey- Calavi
		Ets LES ETINCELLES BENIES, Tél: 01 97 31 98 54 Cotonou
		Ets Douniya Consulting et Services, Tél: 01 69 88 30 67 Cotonou
		Ets COMPTOIR VICTOR K, Tél: 01 97 09 81 25 Parakou
		Sté DEWIB SARL, Tél: 01 97 98 68 31 Cotonou
		Sté ADECHINA TRADING SARL, Tél: 01 96 25 28 71 Cotonou
		Sté RAHEL GROUP SARL, Tél: 01 69 79 86 86 Cotonou
		Sté KSA SARL, Tél: 01 62 63 20 37 Cotonou
		Ets SANTA CONSULTING, Tél: 01 66 86 93 58 Abomey-Calavi
		Ets NEXUS GLOBAL, Tél: 01 90 11 79 10 Cotonou
		MAFAITH SARL, Tél: 01 96 90 86 12 Parakou
		Sté KRISTEN GROUP SARL, Tél: 01 97 16 75 84 Cotonou
		Sté PASCADO SARL, Tél: 01 97 44 10 04 Grand popo
7	Locations diverses....	Ets ELIMELEK, Tél: 01 66 22 65 43 Cotonou
		Ets AFYT, Tél: 01 55 37 26 49 Parakou
		Sté AYOMIDE GLORY SARL, Tél: 01 95 57 38 95 Parakou
		Ets GROUPE LOGIKOM, Tél: 01 97 17 04 27 Cotonou
		Sté NADYLO GEOUP SARL, Tél: 01 97 77 77 22 Adjarra
8	Imprimerie, papeterie	SICOGET SARL, Tél: 01 96 79 48 36 Parakou
		Ets SAMOU SERVICES, Tél: 01 64 93 65 95 Parakou
		Ets SABALEMAM, Tél: 01 97 54 08 76 Abomey- Calavi
		Ets Douniya Consulting et Services, Tél: 01 69 88 30 67 Cotonou
9	Concessionnaire automobile	Sté MIG MOTORS SA, Tél: 01 90 90 67 61 Cotonou
10	Hotellerie, Restaurations, Hébergement	Ets IRAB SERVICE, Tél: 01 97 94 83 59 Parakou
		Sté MAG TRESOR SARL, Tél: 01 97 69 88 67 Abomey- Calavi
		Ets COMPTOIR VICTOR K, Tél: 01 97 09 81 25 Parakou
11	Marketing, Communication, publicité	Ets TALENT INCUBATOR, Tél; 01 97 77 88 29 Cotonou
		Sté JEHOVAH ELSHADAI COMPANY SARL, Tél: 01 52 03 14 04 Abomey- Calavi
		Ets PERFORMANCE SERVICE AFRIQUE, Tél: 01 96 42 45 90 Abomey- Calavi
		Sté KSA SARL, Tél: 01 62 63 20 37 Cotonou
12	Logiciels, web, ...	Ets PERFORMANCE SERVICE AFRIQUE, Tél: 01 96 42 45 90 Abomey- Calavi
		Sté IKOM SARL, Tél: 01 97 98 67 13 Cotonou
		Ets ABIKE OLA CENTER, Tél: 01 66 49 06 88 Parakou
		Ets GROUPE LOGIKOM, Tél: 01 97 17 04 27 Cotonou
		Sté PAONIT SARL, Tél: 01 61 37 48 48 Cotonou

N° D'ORDRE	LES DOMAINES	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
	Logiciels, web, …	Ets CNTEI, Tél: 01 97 98 73 84 Parakou
13	Import Export	Ets VIPRO, Tél: 01 9747 17 24 Parakou
		SEFODI SARL, Tél: 01 97 31 22 10 Cotonou
		Sté MFG SARL, Tél: 01 61 95 80 29 Abomey- Calavi
		Sté GBETONDJI ET COMPANY SARL, Tél: 01 95 40 79 19 Cotonou
14	Achat et vente matériels et équipement de sport	Sté BENIN INTER BUSINESS SARL, Tél: 01 97 77 10 57 Parakou

UNIVERSITE DE PARAKOU
Personne Responsable des Marchés Publics
Le Responsable
M.E.S.R.S

Gounou Taïrou SINAGONRIGUI KORA ZAKI
Personne Responsable des Marchés publics

DNC DIRECTION NATIONALE DU CONTRÔLE

MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Rubrique

Addendum

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LARECHERCHE SCIENTIFIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP 43 KETOU
Tél. +229 20 21 32 88
+229 20 21 31 25
unabenin@yahoo.fr
www.una.bj

UNIVERSITE NATIONALE D'AGRICULTURE

ADDENDUM N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT S_UNA_120470 AVIS N° 002/UNA/PRMP/ASS.SP-PRMP DU 17/08/2026 RELATIF AU RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES DE SERVICE POUR L'ENTRETIEN DES BUREAUX ET SALLES DE COURS POUR LA FORMATION DES ETUDIANTS SUR LES CAMPUS DE L'UNA (ACCORD-CADRE TRIENNAL (2027, 2028, 2029) A BONS DE COMMANDES) REPARTIS EN QUATRE (04) LOTS)

BON A LANCER
CCMP - UNA

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université Nationale d'Agriculture (UNA) porte à l'attention de tous les candidats que des modifications sont portées au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert S_UNA_120470 N° 001/UNA/PRMP/ASS.SP-PRMP du 17/08/2026 relatif au recrutement des prestataires de service pour l'entretien des bureaux et salles de cours pour la formation des étudiants sur les campus de l'UNA (Accord-cadre triennal (2027, 2028, 2029) à bons de commandes) répartis en quatre (04) lots).

- Au lieu de **« 10/09/2026 »,** lire plutôt **« 14/09/2026 »** comme **date limite de dépôt et d'ouverture des offres.**

Les candidats sont invités à se rapprocher de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université Nationale d'Agriculture (UNA) pour les détails.

Fait à Kétou, le 31. Août 2026

Université Nationale d'Agriculture
La Personne Responsable des Marchés Publics
(U. N. A)

Ir. Yénoukoumê Richard HOUNKPEVI
PRMP-UNA

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LARECHERCHE SCIENTIFIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP 43 KETOU
Tél. +229 20 21 32 88
+229 20 21 31 25
unabenin@yahoo.fr
www.una.bj

UNIVERSITE NATIONALE D'AGRICULTURE

ADDENDUM N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT S_UNA_120471 AVIS N° 003/UNA/PRMP/ASS.SP-PRMP DU 17/08/2026 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE POUR LA SOUSCRIPTION A UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET DE SERVICE ET DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNA (ACCORD-CADRE TRIENNAL (2027, 2028 ET 2029) A BONS DE COMMANDES)

BON A LANCER CCMP - UNA

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université Nationale d'Agriculture (UNA) porte à l'attention de tous les candidats que des modifications sont portées au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert S_UNA_120471 N° 003/UNA/PRMP/ASS.SP-PRMP du 17/08/2026 relatif au recrutement d'un prestataire de service pour la souscription à une police d'assurance maladie au profit du Personnel Administratif, Technique et de Service et des membres du Conseil d'Administration de l'UNA (Accord-cadre triennal (2027, 2028 et 2029) à bons de commandes).

- Au lieu de **« 11/09/2026 »,** lire plutôt **« 14/09/2026 »** comme **date limite de dépôt et d'ouverture des offres.**
- Au lieu de **« 10h00mn et 10h30mn »** lire plutôt **« 14h00mn** et **14h30mn »** respectivement comme **heures limites de dépôt et d'ouverture des offres.**

Les candidats sont invités à se rapprocher de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université Nationale d'Agriculture (UNA) pour les détails.

Fait à Kétou, le 31 Août 2026

Université Nationale d'Agriculture
La Personne Responsable des Marchés Publics
U. N. A.

Ir. Yénoukoumê Richard HOUNKPEVI
PRMP-UNA